

11298

PROJET DE MISE EN VALEUR
DU
DALLOL MAOURI

ETUDE ECONOMIQUE

(RAPPORT PARTIEL PROVISOIRE)

(1er SEMESTRE 1968)

NIAMEY, JUILLET 1968.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES - LISTE DES TABLEAUX - BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

<u>03. 01</u>	<u>INTRODUCTION</u>	1
	- OBJECTIFS DES ÉTUDES	1
	- MOYENS MIS EN OEUVRE	1
	- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	2
	- MOYENS EMPLOYÉS POUR LES SURMONTER	2
	- AIDE ET FACILITÉS REÇUES, REMERCIEMENTS	3
<u>03. 02</u>	<u>PRESENTATION DU PAYS</u>	4
03. 02. 1	LES DONNÉES PHYSIQUES	4
	- SITUATION, SUPERFICIE, RELIEF	4
	- CLIMAT	5
03. 02. 2	LES DONNÉES HUMAINES	5
	- DÉMOGRAPHIE	5
	- STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE, EMPLOI	7
	- ÉDUCATION	10
	- SANTÉ	13
03. 02. 3	L'ÉCONOMIE DU NIGER ET SON ÉVOLUTION RÉCENTE	14
	A. <u>L'ÉCONOMIE GLOBALE ET LES COMPTES ÉCONOMIQUES</u>	14
	- LA PRÉPONDÉRANCE DES SECTEURS AGRICOLE ET PASTORAL	15
	- L'IMPORTANCE DU SECTEUR NON MONÉTAIRE	18
	- LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'EXTÉRIEUR	20

B. LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ	29
- L'AGRICULTURE	29
- L'ÉLEVAGE	36
- L'INDUSTRIE	40
- LES MINES	42
- LES FORÊTS	43
- L'ARTISANAT	44
- LE TOURISME	45
- L'ÉNERGIE	45
- LE COMMERCE ET LES AUXILIAIRES DU COMMERCE	47
C. LES RÉFORMES DE STRUCTURE ENTREPRISES DEPUIS L'INDÉPENDANCE	52
- LA RÉFORME ADMINISTRATIVE	52
- LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCO- MIE MIXTE DANS LES SECTEURS- CLÉ	54
- LA PROMOTION HUMAINE ET L'ANI- MATION RURALE	68
 03. 03. <u>LE DALLOL MAOURI</u>	71
03. 03. 1 LES LIMITES DU PROJET	71
- LES LIMITES PHYSIQUES	71
- LES LIMITES ADMINISTRATIVES	71
03. 03. 2 LES DONNÉES PHYSIQUES	74
- LE RELIEF	74
- LES SOLS	75
- LA CLIMATOLOGIE	74
03. 03. 3 LES DONNÉES HUMAINES	77
- LA POPULATION	79
- L'URBANISATION	79
- L'EMPLOI	83
- L'ÉDUCATION	83
- LA SANTÉ	88

03. 03. 4	L'ÉCONOMIE DU DALLOL MAOURI	89
03. 03. 4. 1	<u>L'AGRICULTURE</u>	
	A. LES ASPECTS INSTITUTIONNELS	91
	- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE	91
	- LA VULGARISATION	93
	- L'EXPÉRIMENTATION ET LA RE- CHERCHE	98
	- LA COOPÉRATION ET LE CRÉDIT AGRICOLE	100
	- LA CFDT	106
	B. LA PRODUCTION AGRICOLE	110
03. 03. 4. 2	<u>L'ELEVAGE</u>	
	- L'ESTIMATION DU CHEPTEL	121
	- L'ORGANISATION DU SERVICE DE L'ELEVAGE	126
03. 03. 4. 3	<u>LES AUTRES ACTIVITÉS</u>	133
	- LES FORÊTS	134
	- LA PÊCHE	138
	- LES MINES	138
	- L'ARTISANAT	139
	- LE COMMERCE	142
03. 04.	<u>LA COMMERCIALISATION</u>	147
	A. LA COMMERCIALISATION DES PRO- DUITS VIVRIERS	
	- MIL ET SORGHO	150
	- NIÉBÉS ET VOANDZOU	153
	- RIZ	154
	- LES AUTRES CULTURES	155
	B. LA COMMERCIALISATION DES CULTU- RES INDUSTRIELLES	
	- ARACHIDE	157
	- COTON	160

03. 05	<u>CONCLUSION</u>	164
<u>ANNEXE I</u>	NOTE SOMMAIRE SUR UNE ENQUÊTE EFFECTUÉE SUR LES MARCHÉS DU DALLOL MAOURI	A 1
<u>ANNEXE II</u>	LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	A 20

* * *

*

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A L'EXCEPTION DES TRAVAUX DE R. ROCHETTE RELEVANT PLUS DE LA GÉOGRAPHIE OU DE LA SOCIOLOGIE QUE DE L'ÉCONOMIE IL N'EXISTE PRATIQUEMENT AUCUN OUVRAGE, AUCUNE ÉTUDE, AUCUN RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE DU DALLOL MAOURI.

LA PLUPART DES DOCUMENTS ET DES STATISTIQUES PROVIENNENT DONC DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES TECHNIQUES (AGRICULTURE, ELEVAGE, ETC...) OU DES ENTREPRISES PUBLIQUES OU PRIVÉES DONT L'ACTIVITÉ S'EXERCÉE DANS LE DALLOL MAOURI.

I - OUVRAGES GENERAUX, ÉTUDES, ARTICLES

- FAO - ENQUÊTES RURALES. ROME 1957
FAO - LA COMMERCIALISATION SON RÔLE DANS L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ. ROME 1962
FAO - AGRICULTURE ET INDUSTRIALISATION. ROME 1967
FAO - LA COMMERCIALISATION DES GRANDES CULTURES VIVRIÈRES EN AFRIQUE. ROME 1965
FAO - ASPECTS ÉCONOMIQUES DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA SAVANE Y COMPRIS LA POSSIBILITÉ POUR CES PROJETS D'OBtenir UN FINANCEMENT INTERNATIONAL PAR J.C. ABBOTT. ROME 1966

II - ÉTUDES, RAPPORTS ET DOCUMENTS CONCERNANT LE NIGER

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT (CGD) :

- PERSPECTIVES DÉCENNALES DE DÉVELOPPEMENT 1965 - 1974. 2 TOME
PLAN QUADRIENNAL 1965 - 1968. 1 TOME
ANNUAIRE STATISTIQUE 1967
COMPTES ÉCONOMIQUES 1961, 1962, 1963, 1964
BULLETIN TRIMESTRIEL DE STATISTIQUE

DIRECTION DE L'AGRICULTURE RAPPORT ANNUEL
1963, 1964, 1965, 1966

DIRECTION DE L'ELEVAGE RAPPORT ANNUEL 1965,
1966, 1967

DIRECTION DE LA GÉOLOGIE RAPPORT ANNUEL
1965, 1966, 1967

DIRECTION DES TRANSPORTS RAPPORT ANNUEL
1965, 1966, 1967

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE : SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT AU 1ER JANVIER 1968

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES 1964 - 1965

UNCC - COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 1965 - 1966

UNCC - COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE DE PRODUCTION 1965

UNCC - RAPPORT D'ACTIVITÉ EXERCICE 1966 - 1967

UNCC - RAPPORT SUR LA COMMERCIALISATION DES ARACHIDES PAR LES MARCHÉS COOPÉRATIFS, CAMPAGNE 1967 - 1968

UNCC - L'EXPÉRIENCE DES COOPÉRATIVES COTONNIÈRES JUIN 1968

UNCC - NOTE SUR L'ORGANISATION DES COOPÉRATIVES "ÉLARGIES"

UNCC - PROPOSITIONS POUR UNE RÉORGANISATION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF 1966

CNCA - RAPPORT D'ACTIVITÉ ET BILAN, EXERCICE 1967

SONARA - RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
1963 à 1968
- BILANS, COMPTES D'EXPLOITATION DE 1963 à 1968
- COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU C.A. DE 1963 à 1968

COPRO NIGER - COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 1967 - 1968

BDRN - RAPPORT ANNUEL 1966, 1967

CFDT - RAPPORT ANNUEL CAMPAGNE 1967 - 1968

CGD (PROMOTION HUMAINE) - L'ANIMATION DES AMÉNAGEMENTS, AVRIL 1968

- CGD (PH) - LA PROMOTION HUMAINE AU NIGER. OBJECTIFS, MÉTHODES, ACTIVITÉS. AVRIL 1968
- IRAM - L'ANIMATION DU DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉPUBLIQUE DU NIGER PAR R. COLIN, FÉVRIER 1967
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE:
- RAPPORT DE CAMPAGNE DE L'ACTION INTÉGRÉE 1966
 - PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE PRÉPARATION DU PLAN DE CAMPAGNE 1967 - 1968
- P. BONTE - L'ÉLEVAGE ET LA COMMERCIALISATION DU BÉTAIL DANS L'ADDER, DOUTCHI, MAGGIA.
- IFAN - CNRS 1967
- R. TOURTE - RAPPORT DE MISSION AU NIGER (RECHERCHE AGRONOMIQUE), 2 TOME (1963)
- G. BELLONCLE - UNE EXPÉRIENCE D'ANIMATION COOPÉRATIVE AU NIGER. 1966
- H. RAULTIN - LA DYNAMIQUE DES TECHNIQUES AGRAIRES EN AFRIQUE TROPICALE DU NORD. CNRS 1967
- SEDES - LES PRODUITS VIVRIERS AU NIGER: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION (7 TOME) 1963
- CEA - RAPPORT DE LA MISSION POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES ET DES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT RURAL AU MALI, AU NIGER ET EN HAUTE VOLTA. 1966

III - DOCUMENTS CONCERNANT LE DALLOL MAOURI

- J.M. GUILLOU ET B. HERNANDEZ - DOGONDOUTCHI, PETIT CENTRE URBAIN DU NIGER. REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE Tome LVI 1968
- R. ROCHETTE - AU NIGER, KAWARA DÉBÉ, VILLAGE DE MARES, R.G.A. T. LIII, 1965
- R. ROCHETTE - Au NIGER, TIBIRI, VILLAGE MAOURI, R.G.A. T.LIII, 1965
- M.H. PIAULT - POPULATIONS DE L'AREWA. 1964
- COGERAF - L'AMÉNAGEMENT DU KIESSE. 1963
- SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AGRICULTURE - RAPPORT ANNUEL 1964 à 1967
- SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AGRICULTURE - RAPPORT DE TRAITE 1966 à 1967

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ELEVAGE - RAPPORT
ANNUEL 1964 À 1967
UNCC, DÉLÉGATION DE DOSO - RAPPORT D'ACTIVITÉ
1964 À 1967
INSPECTION PRIMAIRE - STATISTIQUES SCOLAIRES
SERVICE DE L'AGRICULTURE DE DOGONDOUTCHI - RAP-
PORT ANNUEL 1964 À 1967
- RAPPORTS MENSUELS 1965 À 1967
SERVICE DE L'ELEVAGE - RAPPORT ANNUEL 1963 À 1967
SERVICE DE L'AGRICULTURE DE GAYA :
- RAPPORT ANNUEL 1963 À 1967
- RAPPORTS MENSUELS 1965 À 1967
- RAPPORT DE TRAITE 1966/67 ET 1967/68
SERVICE DE L'ELEVAGE DE GAYA :
- RAPPORT ANNUEL 1965 À 1967
CFDT - RAPPORT ANNUEL DU SECTEUR DE GAYA 1964/65 ET
1966/67
BUDGET D'ARRONDISSEMENT 1966/67 ET 1967/68
RECENSEMENTS ADMINISTRAITIFS 1965, 1966 ET 1967

LISTE DES TABLEAUX

№		PAGE
1	STRUCTURE DE L'EMPLOI DE LA POPULA- TION MASCLINE	7
2	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE: NOMBRE D'ÉCOLES ET EFFECTIFS	10
3	PRODUCTION INTÉRIEURE BRUTE AUX PRIX DU MARCHÉ 1956-1966	16
4	STRUCTURE DE LA PRODUCTION INTÉRIEURE BRUTE	17
5	PART DE LA PRODUCTION DISPONIBLE NON COMMERCIALISÉE	19
6	INVESTISSEMENTS PUBLICS: MONTANT TOTAL ET PART DE L'AIDE EXTÉRIEURE (1961-1966)	22
7	INVESTISSEMENTS PUBLICS : PART DE L'AIDE EXTÉRIEURE PAR SECTEUR	23

8	AIDE EXTÉRIEURE PAR PAYS D'ORIGINE (1960 - 1966)	24
9	IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS SELON LE TYPE DE CONSOMMATION	25
10	PRINCIPALES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS	27
11	EVALUATION ADMINISTRATIVE DU CHEPTEL	37
12	EVALUATION DU CHEPTEL PAR LE SERVICE DE L'ÉLEVAGE	37
13	RENDEMENT MOYEN DU CHEPTEL ESTIMÉ	38
14	UTILISATION DE L'EFFECTIF EXPLOITÉ	39
15	ORIGINE DES RESSOURCES EN ÉNERGIE PRIMAIRE	46
16	COMPOSITION DU PARC DE VÉHICULES UTILITAIRES	50
17	ACTIVITÉ DU TRANSPORT AÉRIEN EN 1966	51
18	INTERVENTIONS DE COPRO NIGER SUR LES MARCHÉS DE PRODUITS VIVRIERS	56
19	TONNAGES COMMERCIALISÉS PAR LE SECTEUR COOPÉRATIF (ARACHIDE, COTON, RIZ)	59
20	PRÊTS ACCORDÉS PAR L'UNCC DE L'ORIGINE AU 30.IX.1967	61
21	UTILISATION DES PRÊTS À LA PRODUCTION CONSENTEES PAR L'UNCC	62
22	PLACEMENT DE MATERIEL AGRICOLE (1963 À 1967)	63
23	TONNAGES COMMERCIALISÉS PAR LA SONARA	66
24	POPULATION DE LA ZONE DU PROJET PAR ARRONDISSEMENT ET PAR CANTON	78
25	POPULATION ET NOMBRE DE VILLAGES CLAS- SÉS EN FONCTION DE LEUR TAILLE	81
26	POPULATION ET TAILLE DES VILLAGES DU DALLOL MAOURI	82
27	PROGRESSION DU NOMBRE DE CLASSES ET DES EFFECTIFS SCOLAIRES DU DALLOL MAOURI DE 1957 À 1968	85
28	EFFECTIFS SCOLAIRES COMPARÉS: DALLOL MAOURI ET NIGER	86

29	EFFECTIFS SCOLAIRES EXPRIMÉS EN % DE LA POPULATION SÉDENTAIRE	87
30	EFFECTIFS DU SERVICE DE L'AGRICULTURE AU 31.XII.1967	91
31	DISTRIBUTION DE SEMENCES DANS LE DAL- LOL MAOURI EN 1966 ET 1967	93
32	DISTRIBUTION D'ENGRAIS DANS LE DALLOL MAOURI EN 1966 ET 1967	94
33	PLACEMENT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN 1966 ET 1967	95
34	PLACEMENT DU MATERIEL AGRICOLE DE 1964 à 1967	96
35	DISTRIBUTION D'ARBRES FRUITIERS ET D'OMBRAGE EN 1966 ET 1967	97
36	RENDEMENTS OBTENUS AVEC OU SANS EN- GRAIS (ARACHIDE)	98
37	DATE DE CRÉATION ET NOMBRE D'ADHÉRENTS DES COOPÉRATIVES AU 31.XII.67	101
38	PLACEMENT DE MATERIEL AGRICOLE DANS LES COOPÉRATIVES	102
39	PRÊTS DE CAMPAGNE ACCORDÉS PAR L'UNCC AUX COOPÉRATIVES	103
40	PRÊTS CONSENTEIS DANS LA DÉLÉGATION DE DOSO DU 1.X.65 AU 30.9.67	104
41	SUPERFICIE ET RENDEMENTS MOYENS DES RÉGIONS NORD ET SUD	112
42	SUPERFICIE ET PRODUCTION AGRICOLE DU DALLOL MAOURI	114
43	ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION ARACHI- DIÈRE	115
44	% DU CHEPTEL RECENSE APPARTENANT AUX NOMADES	119
45	BÉTAI RECENSE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUTCHI ET GAYA	121
46	ESTIMATION DU CHEPTEL DU DALLOL MAOURI	122
47	EFFECTIFS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES AU 31.XII.67	126

48	VACCINATIONS CONTRE LA PESTE BOVINE DE 1962 À 1967	127
49	ABATTAGES CONTRÔLÉS DANS LES ARRON- DISSEMENTS DE DOUTCHI ET GAYA	128
50	NOUOMBRE D'ANIMAUX PRÉSENTÉS SUR LES MARCHÉS	129
51	LE TABLEAU N° 51 N'EXISTE PAS	
52	PRODUCTION CONTRÔLÉE DE CUIRS ET DE PEAUX	130
53	RÉSULTATS D'ESSAIS D'INTRODUCTION DE LA CHÈVRE ROUSSE	132
54	EXPLOITATION FORESTIÈRE	135
55	CHIFFRE D'AFFAIRES DES BOUTIQUES DE COPRO NIGER ET DE L'UNCC DANS LE DALLOL MAOURI	144
56	PRODUCTION ARACHIDIÈRE COMMERCIALISÉE 1963 - 1967	153
57	PRODUCTION COTONNIÈRE COMMERCIALISÉE	156

03.01 - INTRODUCTION -

03.01.1 - Objectifs des Etudes

Dans la première phase du Projet, l'objectif des études économiques est double :

- d'une part, il s'agit d'effectuer un inventaire aussi vaste et aussi exhaustif que possible des structures de production et de commercialisation dans le Dallol-Maouri,
- d'autre part, dans une perspective plus dynamique, il s'agit d'étudier l'économie d'un certain nombre de projets qui pourraient être suggérés par les experts en hydrogéologie, en génie rural et en agronomie, ainsi que leurs incidences sur la région.

03.01.2 - Moyens mis en oeuvre

L'inventaire proprement dit a pu être réalisé grâce aux contacts pris avec les services techniques concernés, tant à Niamey que sur le terrain, qui ont fourni une large part de la documentation nécessaire.

Pour l'étude des marchés de brousse, une enquête légère (2 enquêteurs) et de courte durée (1 mois) a été entreprise sur tous les marchés de la zone du Projet, permettant de

rassembler des informations utiles sur la fréquentation de ces marchés, les produits vendus et achetés, les aires d'influence, etc....

Cette enquête sera reprise pendant la saison des pluies et après la récolte.

03.01.3 - Difficultés rencontrées

L'absence de personnel de contrepartie et la qualité souvent incertaine du personnel d'enquête pèsent lourdement sur la bonne marche des travaux. Ainsi, une enquête sur les gros commerçants du Dallol-Maouri - personnages excessivement puissants et influents - est pratiquement impossible sans le concours d'un homologue nigérien. D'une part, ces commerçants très souvent, ne parlent pas le français, d'autre part, ils sont traditionnellement méfiants.

Enfin l'expert étant absolument seul pour mener à bien les travaux sur le terrain qui lui ont été confiés, il est amené à perdre un temps précieux lors des enquêtes durant lesquelles il ne joue qu'un rôle passif.

03.01.4 - Moyens employés pour surmonter ces difficultés

Le seul moyen est l'allongement du temps prévu pour effectuer le travail demandé. Un volontaire a été réclamé à la FAO mais, à ce jour, aucune précision quant à son recrutement n'a été obtenue. Un étudiant nigérien en sciences économiques travaillera avec l'expert durant le mois de Juillet.

03.01.5 - Aides et facilités reçues - Remerciements

La collaboration totale et suivie des Autorités politiques, administratives et traditionnelles, la précieuse expérience qu'ont des hommes et de la région toutes les personnes rencontrées, ont largement facilité la mission de l'expert qui exprime ses remerciements à tous ceux qui ont rendu possible la rédaction de ce rapport.

03.02 - PRESENTATION DU PAYS

03.02.1 - Les données physiques

Situation - Superficie - Relief

La République du Niger a une superficie de 1 187 000 Km² environ et s'étend sur 1 200 Km du Nord au Sud et sur 1 500 Km d'Est en Ouest. Située au centre de l'Afrique de l'Ouest, elle n'a aucun débouché sur l'Océan Atlantique dont le point le plus rapproché est à plus de 600 Km.

Le relief peut se diviser en trois parties :

- les hauts plateaux du Nord Est dont la superficie dépasse 120 000 Km²
- les zones sableuses du Sahara Nigérien situées de part et d'autre du massif montagneux de l'Air,
- les plateaux situés au Sud du 16ème parallèle où est concentrée la quasi totalité de la population sédentaire et qui couvrent une superficie de l'ordre de 400 000 Km². Ces plateaux où se concentre toute l'activité économique du pays peuvent, très schématiquement être divisés en trois régions :
 - l'Ouest avec la vallée du Fleuve Niger et les Dallols (vallées fossiles)
 - le centre qui comprend l'Ader, les Goulbis,
 - l'Est très sableux, de Zinder au Lac Tchad.

Le climat

La République du Niger jouit d'un climat de type sahélien caractérisé par une longue saison sèche et une courte saison des pluies (Mai-Juin à Septembre).

Les pluies sont très inégalement réparties entre les différentes régions du pays. De Bilma (16,3 mm) à Gaya (300 mm) qui sont les cas extrêmes, la majeure partie du Niger peuplé reçoit, en moyenne, entre 400 et 700 mm de pluie par an.

Dans cette même partie du pays, les températures connaissent deux maxima. Le premier en Mars-Avril/Mai où la moyenne des températures maximales dépasse 40° C, le second en Octobre après la saison des pluies. Les températures minimales (Décembre-Février) sont en moyenne toujours supérieures à 10° C.

03.02.2 - Les données humaines

La Démographie

Le dernier recensement effectué au Niger remonte (1) à 1960 et faisait état d'une population de 2 876 000 habitants. Selon les recensements administratifs les plus récents, la population atteindrait 3 452 000 habitants en 1966.

Même si ces données doivent être considérées comme des ordres de grandeur, sur le plan démographique, le Niger présente des caractéristiques communes à la plupart des

(1) : étude démographique du Niger - Ministère de la Coopération - Paris 1963.

pays en voie de développement. Les quelques indicateurs ci-dessous (1) le démontrent amplement :

- taux de natalité 50-55 %
- taux de mortalité 25-30 %
- taux de croissance 25 %
- Mortalité infantile :
 - garçons 210 %
 - filles 190 %
- taux de fécondité 200 %

Tous ces phénomènes contribuent à donner au Niger une population excessivement jeune. En 1960, selon l'étude démographique déjà citée, 53,2 % de la population sédentaire étaient compris entre 0 et 20 ans. Il y a lieu de croire que les progrès réalisés dans l'hygiène, si minimes soient-ils, n'ont pu qu'accroître cette tendance.

La répartition par ethnie de la population nigérienne fait apparaître deux groupes principaux chez les sédentaires : les Haoussas qui représentaient en 1960 48,7 % de la population et les Songhay Djerma, 21,9 %. Dans l'Est on trouve également les Kanouris (5 %). Chez les nomades, on trouve deux groupes principaux - les Peulhs (13,7 %), les Touareg et les Bellas (5,6 %).

La densité est excessivement faible sauf dans quelques micro-régions : vallée du Niger, mares. En dehors des zones urbaines, elle n'atteint que très rarement 60 à 70 hab/Km².

(1) : cf. Perspectives Décennales 1965-1974, Tome I

L'urbanisation n'a jusqu'à présent affecté qu'une fraction très faible de la population. Le Niger ne compte en effet qu'une ville de plus de 50 000 habitants : Niamey, la capitale, qui comptait en 1966 58 816 habitants. Les autres villes sont par ordre d'importance :

- Zinder	31 173	habitants en 1966
- Maradi	25 296	" " "
- Tahoua	19 147	" " "
- Agadès	8 770	" " "

Selon les critères du Plan Quadriennal qui considère comme étant urbaine toute agglomération dépassant 5 000 habitants, la population urbaine représenterait 5,4 % de la population environ.

Structure socio-professionnelle et emploi

Selon l'enquête démographique effectuée en 1960, la répartition socio-professionnelle de la population masculine(1) était la suivante :

Tableau I : Structure de l'emploi de la population masculine

	Nombre	%
Secteur primaire	666 630	94,1
Secteur secondaire	4 480	0,6
Secteur tertiaire	13.230	1,9
Divers (2)	24 430	3,4
Total	708 770	100,0

(1) : la population féminine a été exclue, 90,1 % des femmes enquêtées ayant déclaré être ménagères

(2) : Etudiants, griots, marabouts, vieillards de plus de 65 ans, etc...

Il y a lieu de penser que cette répartition demeure largement valable en 1968.

Parler d'emploi dans un pays dans lequel plus de 90 % de la population active ne sont employés que trois ou quatre mois par an serait peu réaliste.

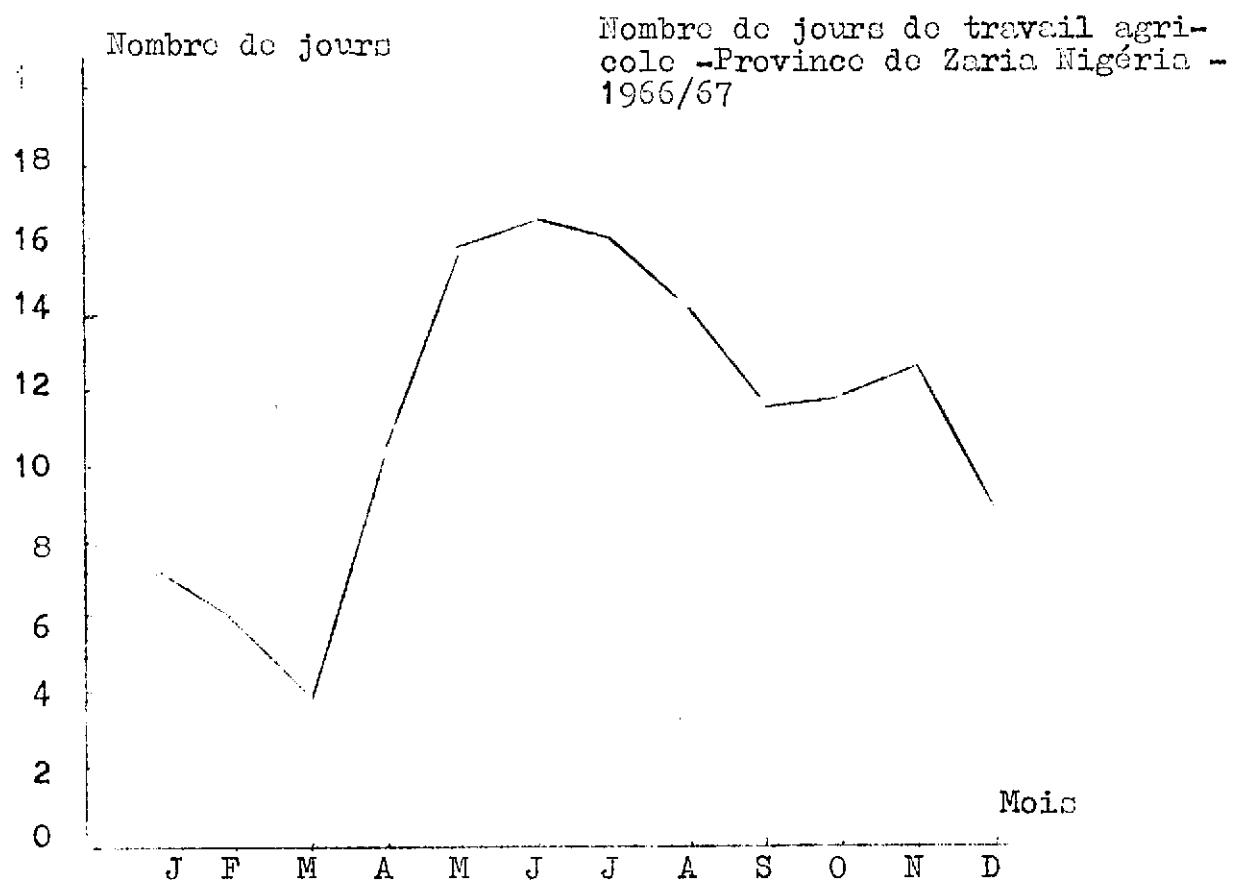
Dans un pays resté profondément rural, les problèmes de non emploi et de sous-emploi - l'expression chômage étant inadéquate - ne sont pas seulement la conséquence du très faible taux de scolarisation et de l'insuffisance de la formation professionnelle à tous les niveaux. Dans la majeure partie du pays, les conditions naturelles ne peuvent ni assurer au paysan un temps de travail plus long ni, par voie de conséquence, lui permettre de dégager les surplus nécessaires à une amélioration de la productivité agricole. L'économie de subsistance qui en résulte ne permet pas de parler d'un problème de l'emploi au sens où l'on entend cette expression dans un pays développé. Ce sont les conditions dans lesquelles les paysans travaillent qui doivent être modifiées, car ce sont elles qui sont à l'origine du sous-emploi et du non emploi d'une fraction importante de la population active. Il est évident que, dans de telles conditions, le problème de l'emploi apparaît comme beaucoup plus une conséquence qu'une cause de la situation actuelle.

A titre d'exemple, pour illustrer le caractère saisonnier de l'emploi dans l'agriculture, on peut citer les résultats obtenus par une étude effectuée dans le Nord Nigéria

dans une région présentant des points communs avec le Niger (1). 710 heures de travail agricole par an (600 si l'on ne tient pas compte des déplacements) et 136 jours de travail : tels sont les résultats de cette enquête. Le graphique ci-dessous montre l'évolution mensuelle du nombre de jours de travail agricole. On peut estimer que, pour la quasi totalité du Niger, les évaluations ci-dessus constituent des maxima.

Le problème de l'emploi en tant que tel, c'est-à-dire dissocié de son contexte économique ou dissocié des conditions naturelles, ne présente donc au Niger que peu d'intérêt.

Graphique n° 1



(1) : An economic study of three villages in Zaria Province et how hard do Nigerian farmers work? Institute for Agricultural research. Sir Ahmadu Bello University Zaria-Nigeria - 1967 -

L'Education

Malgré les efforts considérables entrepris depuis l'indépendance, efforts mis en lumière par le tableau suivant, le taux de scolarisation du Niger se situe encore parmi les plus bas du monde.

- Enseignement primaire

Tableau 2 : Enseignement primaire public et privé :
nombre d'écoles, de classes et taux de
scolarisation -

Année	Nombre d' écoles	Nombre de classes	Nombre d'élèves Total dont filles	Taux de Scolari- sation
1.1.1959	143	372	15 300	28,0 %
1.1.1960	191	409	20 884	29,7 %
1.1.1961	236	637	26 600	30,0 %
1.1.1962	362	798	34 448	29,3 %
1.1.1963	459	997	43 556	30,0 %
1.1.1964	493	1 144	50 348	30,8
1.1.1965	513	1 276	55 146	32,1 %
1.1.1966	538	1 456	61 948	31,5 %
1.1.1967	594	1 635	70 657	32,5 %
1.1.1968	634	1 804	77 261	32,8 %

Source : Situation de l'Enseignement au 1er Janvier 1968 -
Ministère de l'Education Nationale.

Parallèlement à la croissance globale des effectifs, il convient de noter l'amélioration sensible de la scolarisation des filles qui, si elle n'apparaît pas de manière évidente à la lecture du tableau ci-dessus,

est réelle si l'on examine les effectifs des écoles de brousse.

De même, conformément aux objectifs des Perspectives Décennales, des efforts ont été entrepris afin d'essayer, d'une part, de réduire le retard accumulé par la brousse par rapport aux villes, d'autre part, de réduire les disparités existantes entre les différentes régions du Niger. Dans cette double voie, les résultats sont très encourageants malgré les contraintes budgétaires (1). On doit signaler cependant une déperdition scolaire non négligeable qui sévit surtout en brousse et qui accroît le coût social de l'éducation en réduisant d'autant sa rentabilité.

- Enseignement secondaire

En tenant compte des établissements de formation (cours normaux et école normale) 3 696 élèves dont 19 % de filles se répartissent entre deux lycées (Niamey), 16 collèges d'enseignement général, une école normale et trois cours normaux. Le taux de scolarisation n'atteint pas 1 % de la population scolarisable (15-19ans).

- Enseignement technique et professionnel

Jusqu'alors l'enseignement technique n'a pas progressé comme les autres ordres d'enseignement. Un Lycée technique à Maradi avec des sections d'électro-mécanique,

(1) : Après avoir atteint 10,8 % du budget de fonctionnement en 1964, la part du budget des services de l'Education Nationale a légèrement diminué depuis (9,5 % en 1965 ; 8,6 % en 1966).

de mécanique, de maçonnerie, de serrurerie et d'électricité (90 élèves), l'Ecole Nationale des infirmiers de santé (30 diplômés par an), l'Ecole des assistants à l'élevage de Maradi, l'Ecole nationale d'Administration (une vingtaine de diplômés par an), le Centre national d'instruction du Génie Civil (10 diplômés par an) sont les seuls établissements professionnels.

Dans le domaine de l'enseignement agricole, il existe à Kolo, près de Niamey, une Ecole pratique d'Agriculture (avec une section forestière et une section de coopération). En 1967, ses effectifs étaient les suivants;

- 1ère année	Section commune	39 élèves
- 2ème année	section agricole	34 élèves
	section eaux et forêts	9 élèves
- 3ème année	section spéciale	7 moniteurs-élèves

Depuis 1961, 154 élèves ont obtenu le certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), qui leur permet de devenir moniteur d'agriculture.

- Enseignement supérieur

Il n'existe aucun établissement de cet ordre d'enseignement au Niger qui envoie ses futurs cadres à l'étranger. Pour l'année Universitaire 1967/68., 167 étudiants boursiers étaient en cours de formation dont :

81 au Sénégal et en Côte d'Ivoire
37 dans les pays arabes
25 en France
12 en URSS,
etc...

La Santé

Les Perspectives Décennales insistent, à juste titre, sur l'importance de la Santé dans le développement. Or, dans ce domaine, le Niger est victime de déséquilibres graves qui affectent la population non seulement dans son bien-être, mais également dans sa capacité et sa puissance de travail. Même si, comme nous l'avons vu, le sous-emploi est généralisé, certains travaux agricoles ne peuvent être étalés dans le temps et demandent durant de brèves périodes des efforts considérables qu'une santé déficiente ne peut permettre de fournir.

Nombre insuffisant de médecins, logements ne fournissant qu'une protection insuffisante durant la saison froide, absence d'hygiène, carences alimentaires et malnutrition sont autant de facteurs qui permettent à certaines maladies de sévir à l'état endémique.

Selon les résultats des campagnes de dépistage de l'OMNES (Organisation médicale mobile nigérienne d'éducation sanitaire), ces principales maladies sont le paludisme, les affections respiratoires et pulmonaires les gastro-entérites, la bilharziose, les maladies vénériennes, la méningite, la rougeole, les affections oculaires.

Les efforts entrepris depuis l'indépendance sont importants mais sans rapport avec l'étendue des besoins. Certains circonscriptions médicales (14) n'ont pas de médecin à leur tête, les médicaments font parfois défaut et l'OMNES malgré son travail de dépistage très important n'est pas suffisamment relayée par les dispensaires de brousse qui manquent eux-mêmes de moyens.

Une enquête sur les budgets de famille et la consommation des ménages (1) en zone sédentaire effectuée en 1963/64 a révélé que les besoins en protides, en fer et en vitamine B étaient assez largement couverts tandis que des déficits en calcium, vitamines A et C étaient très fréquents sans, comme le note l'enquête, que les troubles consécutifs à ces carences soient généralisés.

03.02.3 4 L'Economie du Niger et son évolution récente

A - L'économie globale et les comptes économiques

Le rapide examen de la démographie, de l'éducation et de la Santé a montré que le Niger présentait les caractéristiques fondamentales du sous-développement. L'étude de l'économie globale, grâce aux comptes économiques, confirme cette première analyse. Nous retiendrons trois traits principaux pour illustrer cette affirmation, étant entendu que de nombreux autres indicateurs permettraient d'obtenir le même résultat.

- la prépondérance des secteurs agricole et pastoral,
- l'importance du secteur non monétaire ou traditionnel,
- la dépendance à l'égard de l'extérieur.

(1) - SEDES - Paris

Tableau 3 - Production intérieure brute aux prix du marché par grand secteur
1956 - 1966

Secteur	1956	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
a) en milliards de francs courants									
Primaire	32,8	36,9	32,8	33,1	37,4	35,9	36,5	43,5	45,0
Secondaire	4,0	1,2	8,3	5,8	6,8	10,5	10,8	10,4	11,2
Tertiaire	5,8	5,9	4,8	10,6	12,3	13,0	13,4	14,6	16,4
TOTAL	42,6	43,0	45,9	49,5	56,5	59,4	60,7	68,5	72,6
b) en %									
Primaire	77,0	85,8	71,4	66,9	66,2	60,4	60,1	63,5	62,0
Secondaire	9,4	2,8	18,1	11,7	12,1	17,7	17,8	15,2	15,4
Tertiaire	13,6	11,4	10,5	21,4	21,7	21,9	22,1	21,5	22,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Service de la Statistique, Commissariat Général au Développement

N.B. : Pour 1965 et 1966, il s'agit d'estimations. Par ailleurs, toutes les années ne sont pas rigoureusement comparables entre elles par suite des changements de concepts.

Tableau 4 : Structure de la Production intérieure brute
1966

<u>Branches</u>	<u>Milliards</u>	<u>%</u>
Produits agricoles et animaux	41,7	57,4
Produits des industries alimentaires	3,3	4,5
Energie	4,5	6,2
Matières premières et demi produits	0,5	0,7
Produits des industries mécaniques et électriques	0,2	0,3
Textiles et cuirs	1,3	1,8
Industries diverses	0,3	0,4
Bâtiment et T.P.	4,3	5,9
Services	16,4	22,6
	72,6	100,0

Source : Estimation provisoire
Service de la Statistique
C.G.D.

On trouverait de même, en examinant la structure de la consommation des ménages, que 70 % environ des dépenses s'orientent vers les produits de l'agriculture et de l'élevage, ce qui ne laisse qu'un pouvoir d'achat très limité pour les biens produits par d'autres secteurs.

- L'importance du secteur non monétaire ou traditionnel

Comme cela vient d'être dit, l'examen de la structure de la consommation des ménages montrerait la part essentielle prise par l'alimentation. Or, ces besoins alimentaires sont assurés en grande partie par l'autoconsommation. Il s'en suit, comme le montre avec netteté le tableau 5, donnant pour quelques années récentes (1961 à 1966) le pourcentage de la production disponible non commercialisée par groupe de produits, qu'une large fraction de l'économie nigérienne n'est pas encore monétarisée.

L'examen de ces données ne permet pas de conclure à un accroissement significatif de la monétarisation de l'économie nigérienne, la situation inverse n'étant guère perceptible elle non plus. Rappelons simplement que les cultures industrielles, connues avec beaucoup plus de précision, influent de manière décisive sur le pourcentage de la production agricole monétarisée.

Les conséquences de ce repli sur soi-même d'une partie importante de l'économie nigérienne sont loin d'être négligeables. Assurant en priorité leur propre subsistance (sauf dans quelques micro-régions), les paysans ne disposent pas de ressources monétaires suffisantes pour leur permettre d'améliorer leur production soit en passant au stade de la culture attelée, soit en utilisant les

engrais. Les seules ressources monétaires sont affectées en priorité à l'achat de produits essentiels (sel, condiments) et surtout au paiement de l'impôt qui représente généralement une part importante de ces ressources.

De même, faute de moyens techniques, la maîtrise de la nature rendue partiellement possible dans les agricultures des pays développés, est un objectif pratiquement impossible à atteindre pour le paysan. La quantité de pluie et sa répartition dans le temps sont les variables essentielles dont dépend tout le système de production actuel. Enfin, ne disposant que de la force de travail de ses agriculteurs ce qui limite l'accroissement des superficies cultivées et, partant, de la production disponible, l'agriculture nigérienne ne peut trouver en elle-même les ressources susceptibles d'accroître sa productivité. Caractérisé par l'auto-consommation, un tel système n'est pas très éloigné de la stagnation dans la mesure où, seul, l'accroissement démographique, toutes choses égales d'ailleurs, permet d'augmenter la production.

- La Dépendance à l'égard de l'extérieur

Dernier aspect retenu pour l'illustration des déséquilibres structurels dont souffre l'économie du Niger, la dépendance à l'égard de l'extérieur peut être illustrée par trois critères. Si de nombreux autres critères auraient pu être choisis, remarquons qu'ils ne sont pas toujours aussi significatifs que :

- l'origine des investissements,
- la structure des échanges commerciaux,
- l'approvisionnement en énergie.

L'origine des investissements

Bien qu'il n'entre pas dans notre objectif d'évoquer en détail la nature des secteurs dans lesquels ces investissements s'effectuent, remarquons simplement le dilemme auquel les responsables nigériens doivent faire face : l'effort d'investissement doit-il porter sur l'infrastructure ou sur les secteurs directement productifs. On peut parler de véritable dilemme car, sans les investissements d'infrastructure - et nous avons vu que le Niger a un retard considérable à combler dans ce domaine - les investissements directement productifs ne peuvent être valorisés comme ils le devraient et, inversement, toute action d'envergure entreprise dans les secteurs productifs risque de se heurter aux goulets d'étranglement provoqués par une infrastructure déficiente. Or, l'aide extérieure en termes d'investissements, est sélective. Chaque source de financement étrangère a ses critères, ses préférences souvent non exprimées clairement et l'élaboration d'un programme d'investissements à moyen terme, dans le cadre du plan quadriennal par exemple, se heurte à ces restrictions dans l'affectation d'une aide qui représente, nous le verrons, une part considérable du budget d'équipement du pays. La conséquence de cette situation est grave pour le pays bénéficiaire puisqu'il est amené parfois à élaborer ses projets moins en fonction de ses objectifs fondamentaux de développement qu'en fonction des chances d'acceptation des demandes de financement. La cohérence du développement souffre nécessairement d'une telle situation.

Au Niger, sans simplification exagérée, on peut affirmer qu'étant donné la faiblesse de la participation du budget National, l'équipement est étroitement dépendant des aides étrangères. Globalement de 1961 à 1966, les investissements publics et la part de l'aide extérieure ont évolué comme suit :

Tableau 6 : Investissements publics : montant global part de l'aide extérieure et des budgets locaux - 1961 à 1966.

	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Montant total (1)						
(en millions)	1 862	2 693	3 048	3 017	3 046	3 397
dont : budgets						
locaux	25,2 %	23,4 %	19,7 %	15,1 %	24,1 %	18,3 %
Aide						
Extérieure	74,8 %	76,6 %	80,3 %	84,9 %	75,9 %	81,7 %

Source : Commissariat Général au Développement

Parallèlement à l'augmentation importante du montant des investissements publics, on remarque l'accroissement de la part de l'aide extérieure. Pour l'investissement privé moderne (2) qui est assez mal connu, on ignore quelle est la part financée par des sociétés étrangères.

(1) : Crédits de paiement

(2) : c.à.d. habitat traditionnel et accroissement du cheptel exclus.

On peut admettre que ces dernières financent au moins les 2/3 de l'investissement privé, proportion analogue à celles de l'investissement public.

Toujours pour l'investissement public (environ trois fois supérieur à l'investissement privé, il est intéressant de le noter,) la part de l'aide extérieure par secteur montre quelles préférences, si véritables préférences il y a,.. animent les divers pays qui apportent leur contribution au développement du Niger.

Tableau 7 : Investissements publics - Part de l'Aide extérieure par secteur en %.

	1961	1962	1963	1964
- Construction	67,5	77,2	74,4	71,3
d'ent bâtiments	46,7	75,9	76,4	57,8
routes	71,7	59,8	53,9	62,4
divers	82,6	88,1	85,0	84,9
- Matériel de transport	71,3	48,1	47,2	73,0
- Autres machines et équipement	27,9	56,9	93,8	92,9
ENSEMBLE	64,3	73,6	77,2	76,1

Source : Comptes Economiques 1961 à 1964

Aucune branche, pour chacune des années considérées, n'apparaît donc comme étant exclusivement à la charge du Budget National ou des collectivités locales.

Dernier aspect, enfin, l'origine géographique de l'aide extérieure. Le tableau 8 montre que, malgré une diversification due surtout à l'aide multilatérale de la CEE, le Niger reste tributaire de l'aide de la France qui a fourni 55,7 % de l'aide totale reçue de 1961 à 1966.

Tableau 8 : Aide extérieure par pays d'origine
(en millions de Francs)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
<u>Aide bilatérale</u>	<u>1344</u>	<u>1047</u>	<u>1332</u>	<u>1820</u>	<u>1901</u>	<u>1552</u>	<u>1312</u>
dont France	1344	1014	1095	1435	1599	1356	1050
Etats Unis	-	33	233	366	175	112	73
Autres	-	-	4	19	127	84	189
<u>Aide multilatérale</u>	<u>346</u>	<u>730</u>	<u>626</u>	<u>660</u>	<u>759</u>	<u>1464</u>	
dont FED	346	730	626	660	759	1464	
<u>TOTAL</u>	<u>1344</u>	<u>1393</u>	<u>2062</u>	<u>2446</u>	<u>2561</u>	<u>2311</u>	<u>2776</u>
<u>Investissement public Total</u>	<u>2126</u>	<u>1862</u>	<u>2693</u>	<u>3048</u>	<u>3017</u>	<u>3046</u>	<u>3397</u>
<u>Aide extérieure en %</u>	<u>63,2</u>	<u>74,8</u>	<u>76,6</u>	<u>80,3</u>	<u>84,9</u>	<u>75,9</u>	<u>81,7</u>

Source : Commissariat Général au Développement

La structure des échanges commerciaux

Enregistrant toutes les transactions faites avec l'extérieur, la balance des paiements permet de situer avec beaucoup de précision le degré de développement d'un pays.

En nous situant uniquement sur le plan des échanges commerciaux, négligeant ainsi les transferts financiers dont la complexité dépasse le cadre de ce bref résumé de l'économie Nigérienne, nous pouvons analyser les tableaux suivants qui résument les exportations et les importations classifiées suivant le type de consommation. Afin de simplifier, trois types de consommation sont retenus :

- consommation finale,
- consommation intermédiaire,
- formation brute de capital.

Tableau 9 : Exportations et importations classées selon le type de consommation.

a) Exportations (en millions de Frs. CFA)

Type de consommation	1965		1966		1967	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Consommation finale	707	11,3	1 007	11,7	Statistiques	
Consommation intermédiaire	5 463	87,4	7 428	86,6	non	
Formation brute de capital	68	1,1	122	1,4	disponibles	
TOTAL	6 238	100,0	8 557	100,0		

b) Importations (en millions de Frs. CFA)

Type de consommation	1965		1966		1967	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Consommation finale	2 463	26,5	2 771	24,9		
Consommation intermédiaire	4 498	48,4	5 208	46,8		
Formation brute de capital	2 295	24,7	2 845	25,5		
TOTAL	9 256	100,0	10 824	100,0		

Source : Bulletin de Statistique
n° 34 - 2ème Trimestre 1967.

Les exportations nigériennes s'adressent essentiellement à la consommation intermédiaire (matières premières) tandis qu'elles ne comprennent pas de biens d'équipement et très peu de produits finis.

Les importations ont évidemment une structure différente qui découle des remarques précédentes. Plus de 50 % des importations sont constituées par des produits finis et des biens d'équipement.

En résumé, la situation classique des pays en voie de développement, importateurs nets de produits manufacturés et de biens d'équipement et exportateurs de matières premières, est largement vérifiée au Niger.

Les principales exportations et importations par grand groupe de produits sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Principales exportations et importations du Niger par groupe de produits.

a) Exportations (en millions de Frs. CFA)

Groupes de produits	1965		1966		1967	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
1- Arachides décortiq.	3 060	49,0	5 330	62,2		
2- Bovins	807	12,9	735	8,6		
3- Haricots	298	4,8	125	1,5		
4- Huile d'arachides	283	4,5	661	7,7		
5- Coton (égréné)	262	4,2	500	5,8		
6- Ovins, Caprins	218	3,5	215	2,5		
7- Cuirs et peaux	142	2,3	115	1,3		
8- Tourteaux d'arachide	93	1,5	213	2,5		
9- Oignons	64	1,0	55	0,6		
TOTAL des 9 groupes	5 227	83,6	7 949	92,7		
Toutes Exportations	6 250	100,0	8 574	100,0		

b) Importations (en millions de Frs CFA)

Groupes de produits	1965 valeur %	1966 valeur %	1967 valeur %
1- Filés et tissus coton	2 454 26,4	2 225 20,0	
2- Véhicules & pièces	1 182 12,7	997 9,0	
3- Hydrocarbures	569 6,1	913 8,2	
4- Machines, moteurs appareils électriques	525 5,6	1 000 9,2	
5- Sucre	366 3,9	418 3,8	
6- Fer, fontes, acier	366 3,9	726 6,5	
7- Vins, bières, spiritueux	247 2,7	265 2,4	
8- Noix de cola	240 2,6	267 2,4	
9- Pneumatiques chambres à air	166 1,8	163 1,5	
10- Cigarettes	155 1,7	144 1,3	
TOTAL des 10 groupes	6 270 67,4	7 118 63,8	
Toutes importations	9 300 100,0	11 115 100,0	

Source : Service de la Statistique

A noter, pour les exportations, l'importance du groupe arachide-huile-tourteaux (72,4 % du total des exportations en 1966) qui permet de mesurer à quel point les résultats de la récolte d'arachides peuvent influer sur l'équilibre de la balance commerciale et à quel point également la baisse des cours depuis quelques années peut affecter la capacité du pays à importer des biens d'équipement.

L'Energie

Il n'est pas nécessaire d'entreprendre une longue démonstration pour prouver à quel point le Niger dépend de sources d'approvisionnement étrangères : Toute l'énergie primaire utilisée par le secteur moderne est importée.

Une telle situation place évidemment le pays dans une position qui peut se révéler délicate. En 1964, lorsque le transit des importations par Cotonou fut momentanément interrompu ou, actuellement avec la situation régnant au Nigéria, on mesure à quel point l'autonomie en carburants qui autorise la capacité de stockage est menacée (1).

B - Les différents secteurs d'Activité -

L'Agriculture

La limite Nord des cultures - limite à caractère légal - détermine une zone agricole représentant 25 % environ du territoire de la République, soit 23 millions d'hectares. En 1966, la Direction des Services Agricoles estimait à 3,355 millions les superficies cultivées. Compte tenu des jachères estimées par les Perspectives Décennales à 4 millions d'hectares, il apparaît que les terres en friche sont plus importantes que les terres cultivées (ou l'ayant été). Il s'agit d'une constatation valable à l'échelle de la nation car il est bien entendu que d'une région à l'autre - nous le verrons à propos du Dallol Maouri - cette situation est variable. Les surfaces aménagées et irriguées quoiqu'en augmentation demeurent très faibles - moins de 2 000 ha.

(1) : en 1966, l'autonomie par produit était la suivante (en jours) : essence avion : 66 ; essence auto : 28 ; pétrole : 28 ; gas oil : 15 ; fuel oil : 50.

- Les résultats quantitatifs de l'agriculture nigérienne

Si l'on prend la moyenne arithmétique des trois dernières années pour lesquelles les données sont disponibles - 1964, 1965 et 1966 - les principales cultures présentaient les caractéristiques suivantes :

<u>Culture</u>	<u>Superficie</u> (1000 hectares)	<u>Rendement</u> (Kg/hectare)	<u>Production</u> (1000 tonnes)
Mil	1 770,0	498	881,3
Sorgho	477,9	586	286,0
Niébés	511,1	118	60,5
Arachides(coques)	329,8	781	257,6
Manioc	190,0	784	149,0
Coton (graines)	15,0	416	6,2
Riz (paddy)	9,1	1 610	14,7
Maïs	4,3	707	3,0
Oignons	1,6	21 190	33,9
Canne à sucre	1,5	20 780	32,0
Voandzou (pois)	35,5	789	28,0

Source : Rapports annuels de la Direction
des Services Agricoles

Compte tenu des prix moyens 1967/68 pratiqués à la récolte (1), les revenus moyens par hectare pour ces différentes cultures seraient les suivants :

	Rendement moyen Kg/ha	Prix à la récolte F. CFA/Kg	Revenu brut par ha. F. CFA
Mil	498	10	4 980
Sorgho	586	10	5 860
Niébé	118 (2)	8	944 (2)
Arachides(coques)	781	11,5	8 980
Manioc	784	10	7 840
Coton (graines)	416	27	11 232
Riz (paddy)	1 610	20	32 200
Maïs	707	15	10 605
Oignons	21 190	25	529 750
Canne à sucre	20 780	10	207 800
Voandzou	789	12	9 470

Il est nécessaire de ne pas accorder à ces données une valeur statistique excessive. Tout au plus s'agit-t-il d'ordres de grandeur. Les superficies notamment sont simplement estimées par le service de l'agriculture tandis que les rendements sont obtenus à partir de carrés de rendement répartis sur l'ensemble des zones en culture. Enfin, une tendance trop connue à majorer régulièrement les résultats de l'année précédente conduit rapidement à une situation statistiquement flatteuse mais sans grand rapport avec la réalité.

-
- (1): cette méthode est criticable car il est certain que si toutes les récoltes étaient commercialisées en même temps les prix évolueraient différemment. Compte tenu des variations importantes discernables d'une région à l'autre, nous avons retenu les prix pratiqués dans le Dallol Maouri.
- (2): Il s'agit généralement de cultures intercalaires.

Des efforts importants ont été entrepris depuis 1960 en vue d'accroître la production et la productivité de l'agriculture nigérienne.

D'une part, un certain nombre d'aménagements hydroagricoles ont été réalisés et leur rentabilité est l'une des préoccupations essentielles de la politique de développement rural du Gouvernement. D'autre part, de nombreuses actions d'amélioration culturelle sont entreprises sous l'impulsion des services agricoles du Ministère de l'Economie Rurale en collaboration avec l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT), la Compagnie Française des Fibres Textiles (CFDT), le Service de l'Animation Rurale et l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération (UNCC).

- Les actions d'amélioration et de modernisation

Distribution de semences sélectionnées

C'est surtout l'arachide, culture industrielle essentielle, qui a fait l'objet de recherches. En 1966, 1 120 tonnes (1) ont été distribuées (les principales variétés sont : 28 204, 47-16, 29 206 et 48 37).

Le coton, deuxième culture d'exportation, a utilisé 176 tonnes de semences en 1966.

Ensuite, par ordre d'importance, on trouve le riz (68 tonnes), le blé (19 tonnes), le mil (18 tonnes), le sorgho (6 tonnes). Les cultures vivrières traditionnelles n'ont fait l'objet de recherches que récemment et c'est ce qui explique la faiblesse des tonnages distribués.

(1) : auxquelles il convient d'ajouter 2 000 tonnes de semences locales.

- Arbres fruitiers et d'ombrage

Plus de 30 000 plants ont été distribués en 1966 dont 14 000 manguiers et plus de 5 000 goyaviers.

- Culture attelée et matériel agricole

Malgré les nombreuses démonstrations effectuées sur le terrain, malgré les facilités d'achat (location-vente), le placement du matériel agricole ne progresse que très lentement. Il s'agit moins d'un refus systématique de progrès de la part du paysan que, très souvent, de la non-rentabilité de ce matériel. Même en adoptant des critères très simples de rentabilité, le coût de ces équipements n'est pas toujours compensé par des augmentations de production suffisantes. Et, dans le cas de l'arachide et du coton, la chute des cours ne peut qu'accroître la réticence, qui paraît donc justifiée, du paysan.

Au cours des campagnes 1964/65 et 1965/66, le matériel suivant a été placé :

	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>	<u>1966/67</u>
Décortiqueuses	748	570	
Bâtis (arara)	250	229	
Paire de boeufs	190	290	
Charrettes	123	135	
Poudreuses	121	233	

C'est dans l'Est, départements agricoles de Zinder et de Maradi, que l'équipement se développe le plus rapidement, l'Ouest ne dépassant guère le stade expérimental.

- Le Crédit agricole - cf. UNCC et CNCA

- Les Engrais

Les obstacles rencontrés dans l'utilisation du matériel agricole se retrouvent avec les engrais. Prix trop élevé (30 Frs/Kg), accroissement de production consécutif à l'emploi de l'engrais insuffisant, cours des produits trop bas sont toujours les raisons invoquées par les organismes responsables pour justifier le tonnage très faible actuellement utilisé.

Cependant, de quelques tonnes en 1960, la consommation d'engrais est passée à 415 tonnes en 1965 et 564 en 1966. Par rapport aux besoins potentiels, ces chiffres demeurent dérisoires.

- L'Expérimentation agricole

Menée principalement par -ou sous - le contrôle de l'IRAT de nombreux essais concernant tant des cultures vivrières que les cultures industrielles se poursuivent. En 1966, 26 essais ont été réalisés pour le mil, 19 pour le sorgho, 31 pour l'arachide, 5 pour le niébé et 8 pour le riz.

- Protection des végétaux

Il s'agit principalement de la désinfection des semences, de la protection des cultures et du traitement des récoltes et des stocks. En 1965 et 1966, respectivement 43,6 et 73,5 tonnes se répartissant comme suit ont été utilisées :

	<u>Fongicide</u> sachets de 10 g	<u>Lindagrain</u> sachets de 25 g	<u>Agricide</u> sachets de 20 g	<u>Agricide</u> sachets de 50 g	<u>Agricide</u> Kg	<u>Total</u> tonnes
1965	271 581	87 091	17 992	7 840	38 024	43,6
1966	55 323	401 675	6 374	15 692	62 157	73,5

Cette opération qui conditionne les étapes suivantes de la commercialisation se développe de manière satisfaisante.

- Lutte anti-aviaire

En 1966, 509 hectares ont été traités à l'explosif ou par pulvérisation. 337 millions d'oiseaux ont ainsi été détruits.

La surface traitée est largement insuffisante et n'est pas à la mesure des besoins.

*

* * *

Telles sont brièvement résumées les caractéristiques générales de l'agriculture nigérienne.

Malgré des efforts considérables tant dans le domaine de l'investissement (périmètres irrigués) que dans celui de l'encadrement, ou de la recherche, la très grande majorité des paysans nigériens reste en dehors de ce mouvement de modernisation. A l'exception de la distribution de semences adaptées aux conditions locales, distribution qui tend à se généraliser, toutes les autres actions qui demeurent ponctuelles par manque de moyens financiers et humains, n'ont guère eu d'effets généralisés. A cet égard, le besoin d'une politique agricole cohérente et notamment d'une politique des aménagements hydro-agricoles (recherche d'une rentabilité jusque là négligée), besoin déjà souligné dans les Perspectives Décennales, commence à être admis par les services et organismes intéressés. Une expérience

PROJET DE MISE EN VALEUR
DU
DALLOL MAOURI

ETUDE ÉCONOMIQUE
(RAPPORT PARTIEL PROVISOIRE DU 1ER SEMESTRE 1968)

ERRATA

- P 5 1ER ALINÉA LIRE: 900 MM AU LIEU DE 800 MM
- P 47 DERNIÈRE LIGNE: REMPLACER "SONARA" PAR "SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE"
- P 85 SOURCE: LIRE "INSPECTION PRIMAIRE" AU LIEU D'"ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"
- P 111 2ÈME ALINÉA. UNE LIGNE A ÉTÉ OMISE. LA 3ÈME PHRASE DOIT SE LIRE COMME SUIT: "LA ZONE COMPRISSE DANS LE PROJET GROUPANT 75 % DE LA POPULATION DE LA SOUS PRÉFECTURE DE DOGONDOUTCHI ET 80 % DE CELLE DE LA SOUS PRÉFECTURE DE GAYA, NOUS AVONS ..."
- P 111 AVANT DERNIÈRE LIGNE: 65 % DES SUPERFICIES CULTIVÉES
- P 114 1ER ALINÉA. LA DERNIÈRE PHRASE DOIT SE LIRE COMME SUIT: "UNE SEULE EXCEPTION CEPENDANT: LA PRODUCTION D'ARACHIDES. SELON LA MÉTHODE DÉCRITE PRÉCÉDEMMENT, ON OBTIENT (P 115) ..."
- P 115 1ER ALINÉA: D'UNE VALEUR STATISTIQUE SUPÉRIEURE
- P 116 17ÈME LIGNE: LIRE BENGOU
- P 136 2ÈME ALINÉA: LIRE BIRNI N'GAOURE
- P 137 REMPLACER "COURS OFFICIELS" PAR "PRIX FIXÉS PAR L'ADMINISTRATION"

.../...

comme " l'action intégrée "(1) entreprise dans plusieurs régions (notamment dans le Nord du Dallol Maouri) illustre parfaitement cette prise de conscience.

L'ELEVAGE -

Bien que les lacunes dans la connaissance de ce secteur soient au moins aussi importantes que pour l'agriculture, il est admis que l'élevage est l'une des richesses principales du pays. Il serait cependant plus exact de dire que l'élevage pourrait être l'une des richesses du Niger tant elle est mal exploitée ou sous-exploitée. Estimé (2) à près de 64 milliards de Francs CFA en 1964, le cheptel nigérien aurait fourni la même année un produit brut de 13 milliards environ - soit un rapport, très satisfaisant en apparence, de 1 à 5.

Mais, comme pour l'agriculture, les données concernant aussi bien les effectifs que les taux d'exploitation ou les prix unitaires demeurent sujettes à caution et cela, selon l'avis même des responsables de l'élevage.

- L'évaluation du cheptel et son évolution récente

Selon les derniers renseignements disponibles, le cheptel recensé par l'Administration (3) avait, en 1966, la composition suivante :

Bovins	2 122 067
Ovins et caprins	4 319 736
Equins	135 186
Asins	260 976
Camelins	217 891

- (1) : fondée essentiellement sur la coordination des différents services techniques et organismes concernés par l'agriculture au niveau régional.
(2) : par les comptes économiques
(3) : le cheptel sert à déterminer l'assiette fiscale et, de ce fait, est recensé par les autorités administratives.

Si l'on fait référence aux années précédentes, le cheptel nigérian a évolué comme suit :

Tableau 11 : Evaluation administrative du cheptel -

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Bovins	2 066 171	2 155 589	2 272 578	2 122 067	
Ovins et Caprins	4 419 012	4 463 337	4 635 533	4 319 736	
Equins	116 353	120 054	131 910	135 186	
Asins	239 981	228 843	226 896	260 976	
Camelins	242 977	257 489	260 570	217 891	

Source : Rapports annuels du Service de l'Elevage.

A partir de cette évaluation administrative, les responsables régionaux du Service de l'Elevage font leurs propres estimations qui, pour les années considérées, donnent des résultats sensiblement différents.

Tableau 12 : Evaluation du cheptel par le Service de l'Elevage.

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Bovins	3 600 000	3 900 000	4 000 000	4 000 000	
Ovins et Caprins	7 400 000	7 600 000	7 950 000	7 950 000	
Equins	130 000	150 000	160 000	160 000	
Asins	300 000	315 000	315 000	315 000	
Camelins	350 000	350 000	360 000	360 000	

Source : Rapports annuels du Service de l'Elevage.

Ce sont ces derniers chiffres qui servent de base aux comptes économiques, à l'évaluation des exportations et de la production annuelle de l'élevage. Une question doit être posée : comment plus de 1 800 000 bovins peuvent-ils échapper à un recensement administratif qui, servant de base à l'impôt, tend à devenir de plus en plus précis ? Si la dissimulation était sans doute la règle avant l'indépendance, on peut difficilement admettre qu'elle subsiste aujourd'hui sur une si grande échelle. C'est du moins ce que nous ont affirmé des chefs de village interrogés sur ce point. Toutefois, les résultats des vaccinations témoignent du contraire (1).

Ces remarques étant faites, nous tiendrons compte des estimations officielles, notre objectif n'étant ni de les contester, ni de les améliorer.

Le rendement moyen du cheptel obtenu par application d'un taux d'exploitation moyen serait, en 1966, le suivant :

Tableau 13 : Rendement moyen du cheptel estimé

<u>Espèce</u>	<u>Effectif estimé</u>	<u>Taux moyen</u>	<u>Rendement moyen</u>
Bovins	4 000 000	9 %	360 000
Ovins	2 150 000	25 %	560 000
Caprins	5 800 000	35 %	2 000 000
Equins	160 000	8 %	13 800
Asins	315 000	8 %	23 200
Camelins	360 000	10 %	36 000

(1) : en 1966, 3 143 500 bovins ont été vaccinés, soit un million de plus que l'effectif recensé.

La ventilation de cette exploitation du cheptel serait en 1966 la suivante :

Tableau 14 : Utilisation de l'effectif exploité -

Espèce	Rendement moyen	Exploitation estimée par poste			
		Exportation	Abattage	Elevage	Creft net
Bovins	360 000	170 000	140 000	50 000	1,25%
Ovins	560 000	200 000	300 000	60 000	2,00%
Caprins	2 000 000	200 000	1300 000	300 000	5,00%
Equins	13 800	2 800	500	10 000	6,00%
Asins	25 200	5 000	-	20 200	6,00%
Camelins	36 000	5 000	5 000	2 600	7,00%

Sur la base des prix unitaires généralement admis (1), le produit annuel de l'élevage serait, compte non tenu de l'accroissement du cheptel :

3,78 milliards pour les ventes d'animaux sur pied
3,74 milliards pour l'abattage.

Il convient d'ajouter à ce produit les cuirs et peaux (200 millions de F. CFA) dont la production, en 1966, s'est élevée à :

152 969 cuirs de bovins soit 800 tonnes environ
332 905 peaux de moutons soit 265 tonnes environ
828 379 peaux de chèvres soit 330 tonnes environ.

(1) : Bovin : 10 000 F.; Ovin : 1 500 F.; Caprin : 750 F.
Equin : 12 500 F.; Camelin : 15 000 F.; Asin : 1000 F.

Enfin, le lait et les produits laitiers contribuent pour une part importante mais pratiquement impossible à évaluer de manière satisfaisante (2,6 milliards selon l'estimation du Service de l'Elevage).

Les problèmes auxquels se heurtent les responsables de l'élevage sont nombreux : comportement des éleveurs nomades, insuffisance des points d'eau avec comme conséquence immédiate, surcharge des paturages dans certaines régions, conflits entre agriculteurs et éleveurs et remontée de la limite Nord des cultures qui attribue aux agriculteurs des terres réservées jusqu'alors aux éleveurs nomades, état de santé du cheptel enfin. Ce dernier aspect a néanmoins fait l'objet d'efforts importants notamment la campagne d'éradication de la peste bovine qui a permis de vacciner en 1965, 3 850 267 têtes, soit 96 % de l'effectif estimé.

L'INDUSTRIE -

Si l'on exclut la construction (moderne et traditionnelle) et l'énergie, on remarque à quel point l'industrie contribue pour une faible part à la production intérieure brute (6,8 % en 1964 et 6,6 % en 1963). De plus, on ne peut, à propos de l'industrie nigérienne, parler de branches industrielles puisque, dans chacune d'elles, on ne trouve généralement qu'un établissement. A l'exception de la cimenterie de Malbaza (1), la plupart des industries sont des industries de transformation de taille réduite, utilisant

(1): mise en service en 1966, cette cimenterie représente un investissement considérable à l'échelle du Niger - près d'un milliard et demi - mais sa capacité de production (environ 30 000 tonnes/AN) la classe parmi les plus petites unités existant dans le monde.

des matières premières importées. Les handicaps de l'industrie nigérienne sont énormes ; absence d'énergie à bon marché, pauvreté en matières premières, exiguité du marché national, concurrence d'industries similaires implantées dans les pays voisins, coûts de transport prohibitifs, faiblesse de la demande solvable pour des produits industriels dont le marché s'identifie, en fait, aux zones urbaines.

On ne citera cependant pas le manque de capitaux, car, dans l'état actuel du développement du pays, ce sont les occasions d'investir beaucoup plus que les capitaux qui font défaut.

Les principales usines fonctionnant en 1968 sont les suivantes :

Huilerie	Maradi
Minoterie	Niamey
Egrenage de coton	Maradi
" "	Madaoua
Abattoir frigorifique	Niamey
Cimenterie	Malbaza
Rizerie	Tillabéry
Briqueterie	Niamey
Constructions métalliques	Niamey
Fabrique d'objets plastiques	Niamey
Décorticage d'arachide	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1; text-align: right;">(</div> <div style="flex: 1; text-align: left;">Dosso</div> </div>
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1; text-align: right;">(</div> <div style="flex: 1; text-align: left;">Malbaza</div> </div>
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1; text-align: right;">(</div> <div style="flex: 1; text-align: left;">Tchadaoua</div> </div>
Fabrique de carrelage	Niamey
Boissons gazeuses	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1; text-align: right;">(</div> <div style="flex: 1; text-align: left;">Niamey</div> </div>
Parfumerie	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1; text-align: right;">(</div> <div style="flex: 1; text-align: left;">Zinder</div> </div>
Savonnerie	Niamey
etc....	Niamey

Par ailleurs, sont à l'étude ou en voie de réalisation :

- un complexe textile (Niamey) dont la mise en route est prévue pour la fin de 1969 -
- une brasserie -
- une tannerie -
- une laiterie.

Au total, tous ces projets ne représentent que quelques milliers d'emplois. Ils se caractérisent, de plus, par l'absence de liaisons inter-industrielles et par une croissance autonome les uns par rapport aux autres. Aussi, peut-on parler d'établissements industriels mais non d'une industrie nigérienne.

La construction et les travaux publics représentent une branche assez active dont le rythme d'activité est cependant soumis à des variations très sensibles. Après avoir connu une demande très forte dans les années qui suivirent l'accession à l'indépendance (bâtiments administratifs, logements du personnel d'assistance technique), cette branche a connu un ralentissement atténué partiellement par le démarrage de grands travaux d'infrastructure (bitumage de la route Niamey-Zinder par exemple).

- Les Mines

Il n'y a au Niger aucune exploitation de ressources minérales de type moderne. Sur un plan tout à fait artisanal, on peut citer le ramassage de la cassitérite dans l'Aïr. Ce minerai d'étain dont la production est dérisoire (moins de 100 tonnes par an) est exporté sur la Nigéria sans avoir subi la moindre transformation. Autres ressources minérales exploitées artisanalement: le sel et le natron.

sont extraits dans plusieurs régions du Niger (Dallol Maouri et Fogha, Bilma, etc..). Le produit obtenu, quoique grossier, fait l'objet d'un commerce intense sur lequel on ne dispose pas de renseignements valables. Seul le mineraï d'uranium de l'Aïr devrait connaître prochainement un début d'exploitation industrielle. Les recherches pétrolières entreprises dans le Djaddo n'ont donné, à ce jour, aucun résultat et le gisement de fer de Say, quoiqu'important (plus de 100 millions de tonnes de réserve), est difficilement exploitable dans la conjoncture actuelle. Une nouvelle étude du gisement et du mineraï de Say, financée conjointement par les gouvernements Autrichien et Nigérien doit commencer en 1969.

- Les Forêts -

Occupant une superficie très réduite (1,5 % du territoire), les forêts fournissent du bois de feu (891 000 tonnes en 1964) et du bois de service, notamment le ronier, utilisé pour la construction traditionnelle. Le Niger est cependant importateur net de bois d'œuvre.

Le déboisement effectué de manière souvent inconsidérée à proximité des zones habitées donne au bois une réelle valeur marchande. En brousse, il fait l'objet d'un commerce très actif pour lequel il n'existe pas de données chiffrées satisfaisantes.

- La Pêche -

Comme le bois, la pêche est très largement sous-estimée par les statistiques officielles. Pratiquée dans le fleuve Niger, la Komadougou, le lac Tchad, les mares permanentes

(Keita, Madarounfa par exemple) mais aussi dans les mares temporaires (Dallol Maouri et Fogha), la pêche demeure très artisanale. Etant donné les difficultés de transport et de conservation, la consommation de poisson frais est limitée aux lieux mêmes de pêche, tandis que le reste de la production est fumé ou séché. Ce type de produit fait l'objet d'un commerce très actif principalement en direction du Ghana et de la Nigéria. Les statistiques officielles sont très partielles car il s'agit là d'un trafic qui se situe tout à fait en marge des contrôles douaniers.

La production totale de poissons est estimée officiellement à 6 000 tonnes environ, dont 3 à 500 tonnes seraient exportées.

- L'Artisanat -

Activité que l'on qualifie également de traditionnelle, l'artisanat est très mal connu au Niger. Important dans certaines régions et dans certaines branches, l'artisanat traditionnel a subi et continue de subir, avec plus ou moins de succès, la concurrence de produits manufacturés. Le textile, la teinturerie, le cuir figurent parmi les branches les plus touchées tandis que la poterie (ustensiles de cuisine), le fer (instruments agricoles), la vannerie (les nattes), sont encore très prospères et fournissent des revenus d'appoint (également ignorés par les statistiques officielles) non négligeables. Ces considérations étant valables pour l'artisanat de production, il demeure évident qu'elles ne s'appliquent pas à l'artisanat d'entretien de type moderne (mécanique, électricité, etc..) qui s'est développé au même rythme que les agglomérations où se concentre la clientèle solvable. Quant à l'artisanat d'art, il survit tant bien que mal grâce notamment aux efforts du Musée de Niamey.

- Le Tourisme -

Le tourisme international doit être considéré comme négligeable même si, sous l'impulsion de l'Office du Tourisme du Niger, de l'Office Inter-Africain et des Compagnies aériennes, un certain effort de promotion touristique a été entrepris.

Quant au tourisme des nationaux ou des résidents, il ne peut se développer tant que l'équipement de l'intérieur du pays sera aussi rudimentaire.

- L'Energie -

La seule source d'énergie d'origine nationale est constituée par le bois, utilisé exclusivement pour la consommation finale. Toutes les ressources énergétiques qu'utilise le secteur moderne sont importées. Cette dépendance dans un domaine aussi vital ne favorise ni, nous l'avons vu, le développement national, ni l'objectif d'indépendance économique tel qu'il est formulé dans les Perspectives Décennales.

Le tableau 15 indiquant l'origine de l'énergie primaire (l'électricité est donc exclue) et l'équivalent calorifique (1) de chaque type de ressource montre à quel point le bilan énergétique du pays est défavorable.

(1) : les coefficients de conversion sont ceux qui ont été utilisés dans les Perspectives Décennales.

Tableau 15 : Origine des ressources en énergie primaire

1966

	Tonnes	Equiv.calor. milliards K/cal.	Tonnes	Equiv.calor. milliards K/cal.
Bois	900 000	2 500	-	-
Charbon	-	-	268	1,9
Gaz	-	-	226	2,3
Pétrole	-	-	6 076	60,8
Essences	-	-	15 801	173,8
Gas Oil	-	-	14 731	147,3
Autres pro- duits pétroliers	-	-	5 357	53,6
TOTAL	900 000	2 500	42 459	440,0

Estimées en 1963 à 11 % des ressources énergétiques totales du Niger, les importations qui alimentent quasi exclusivement le secteur moderne représenteraient, en utilisant les mêmes critères que ceux des Perspectives Décennales, 16 % de ces ressources énergétiques en 1966.

Trois villes seulement disposent de l'électricité en permanence (Niamey, Zinder, Maradi). Agadès et Tahoua sont également équipés d'une centrale qui ne fonctionne que quelques heures par jour. De nombreux centres secondaires disposent également d'un groupe électrogène qui assure, avec plus ou moins de régularité, la fourniture d'électricité. L'électricité produite au Niger est exclusivement d'origine thermique (fuel).

En 1966, la consommation totale des centres les plus importants a atteint 19,6 millions de Kwh se décomposant comme suit :

	<u>Millions</u> <u>Kwh</u>	<u>% du Total</u>
I - <u>Consommation intermédiaire</u>	<u>7,27</u>	<u>37 %</u>
dont : industries	1,30	6,6 %
production d'eau et d'électricité	1,97	10,0 %
II - <u>Consommation finale</u>	<u>12,37</u>	<u>63 %</u>
dont : administrations nigé- riennes	4,64	23,6 %
administrations étran- gères et ménages	7,73	39,4 %
III - <u>Consommation totale (I + II)</u>	<u>19,64</u>	<u>100 %</u>

La consommation finale non productive occupe donc une place prépondérante et c'est essentiellement la multiplication des appareils de climatisation qui est à l'origine de cette structure de consommation, caractéristique d'un pays en voie de développement.

- Le Commerce -

Comme la plupart des autres secteurs d'activité, le commerce se caractérise au Niger par une dualité. D'une part, un secteur moderne spécialisé dans l'Import-Export dans lequel coexistent des sociétés étrangères et des sociétés d'économie mixte créées depuis l'indépendance. Il peut y avoir soit concurrence entre secteur privé et secteur public, soit monopole pour la société d'Etat (ex. SONARA).

D'autre part, un secteur traditionnel lui-même peu homogène dans lequel on retrouve de très gros commerçants (ayant parfois une influence importante dans les zones rurales) et de petits commerçants s'approvisionnant auprès des gros commerçants ou auprès des sociétés du secteur moderne. Ce secteur traditionnel n'intervient dans les relations commerciales avec l'étranger que pour le bétail sur pied commercialisé exclusivement par lui et pour les importations plus ou moins clandestines de Kola, de tissus ou d'autres produits manufacturés en provenance du Nigéria.

L'absence de recensement exhaustif des établissements commerciaux tout comme l'importance du secteur non monétaire qui échappe donc au secteur commercial font que les commerce est en fait très mal connu au Niger.

Une enquête du Commissariat Général au Développement fait état de 111 entreprises commerciales réparties comme suit :

Transports	3
Auxiliaire Transports	9
Commerce import-export	42
Commerce détail	46
Banque et établissement de crédit	3
Assurances	5
Services divers	3
<hr/>	
TOTAL	111

- Les Transports -

Dans un pays aussi étendu et aussi éloigné de la mer que le Niger, les transports ont un rôle important à jouer dans le développement. Mal organisés ou pratiquant des tarifs excessifs, ils paralysent toutes les actions qui pourront être entreprises dans d'autres secteurs (agriculture, élevage, industrie). Organisés rationnellement et adoptant une tarification réellement adaptée aux besoins du pays, ils constituent la clé de voûte de toute la politique de développement.

En l'absence d'un réseau ferré et d'un réseau fluvial (1), c'est sur le transport routier que repose tout le secteur moderne de l'économie nigérienne. Toutes les exportations, toutes les importations utilisent, à un moment donné, un tronçon routier et il en est de même pour une grande partie du commerce intérieur. C'est dire à quel point la route joue un rôle dans l'économie du Niger. Ainsi, si l'on prend à titre d'exemple le montant total des marges de distribution s'appliquant aux exportations déclarées, on constate que les transports représentent 311 millions sur 1 218, soit 25,5 %. On mesure combien un pays continental comme le Niger est pénalisé par rapport aux pays côtiers.

(1) : Il existe un transport par pirogue sur le Niger mais, d'une part, il ne concerne qu'une région limitée, d'autre part, les tonnages transportés sont faibles.

Le réseau routier du Niger comprenait au 31.12.1966 :

- 4 900 Km de routes nationales, dont 300 goudronnés,
- 2 350 Km de routes d'intérêt local, en partie impraticables pendant la saison des pluies.

Le bitumage de l'axe Est-Ouest, Niamey-Zinder, est en cours ; un premier tronçon de 140 Km, Niamey-Dosso, est déjà achevé. L'achèvement de cette entreprise est prévu pour 1970/71, y compris le raccordement aux extrémités vers la Nigéria (Zinder-Takiéta) et vers le Dahomey (Dosso-Gaya).

L'évolution du parc de véhicules sur lequel repose toute l'activité de transport a été la suivante depuis 1962 :

Tableau 16 : Composition du parc de véhicules utilitaires

Camions (1)	1962	1963	1964	1965	1966
- tonnages inférieur à 5 T.	230	240	272	272	306
- tonnage supérieur à 5 T.	1002	1142	1245	1337	1165
dont gas oil	292	370	481	522	529
- Tracteurs routiers	95	114	130	155	165
- Remorques	109	129	162	188	201

Dans l'ensemble, l'évolution de la structure du parc est conforme aux prévisions des Perspectives Décennales qui insistaient sur :

- La généralisation du gas oil comme source d'énergie
- L'augmentation de la charge utile moyenne par titre de transport.

(1) : Les réformes de véhicules ont été déduites des données de 1966. C'est ce qui explique la diminution apparente du parc.

Le recensement des transporteurs publics donnait pour 1965 et 1966 les résultats suivants :

	<u>31.12.65</u>	<u>31.12.66</u>
- Nombre de transporteurs	188	115
- Charge utile marchandises	3 329 T.	3 470 T.
- Capacité citernes hydrocarbures	926 m ³	1 107 m ³
- Capacité autres citernes	-	50 m ³

En 1967, la capacité de transport du parc nigérien dépasse 5 000 T.

Etant donné les distances et l'état du réseau routier, les transports aériens jouent un rôle important aussi bien à l'intérieur du pays que dans les relations internationales.

A l'exemple des autres pays, ce sont les trafics "passagers et postal" qui sont les utilisateurs principaux de ce mode de transport. Le frêt, quoiqu'en développement constant, n'atteint encore que des proportions modestes.

Quelques chiffres résument l'activité du transport aérien au Niger en 1966 sur les quatre principaux aéroports du pays.

Tableau 17 : Activité du transport aérien en 1966

	<u>Nouvements appareils</u>	<u>Passagers (nombre)</u>	<u>Frêt payant (tonnes)</u>	<u>Poste (tonnes)</u>
Niamey	2 058	32 890	2 291,1	223,0
Agadès	167	1 678	57,2	1,8
Maradi	511	2 275	21,5	7,4
Zinder	420	4 442	88,7	3,6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 156	41 283	2 458,5	235,8

Source : ASECNA

C - Les réformes de structure entreprises depuis l'Indépendance.

On peut considérer tous les résultats quantitatifs analysés dans la section précédente comme étant les résultats tangibles d'une certaine croissance mais pas nécessairement d'un développement irréversible. Celui-ci implique un certain nombre d'actions et de mutations intervenant dans les structures politiques, administratives, économiques et sociales du pays. Ce sont ces structures, anciennes ou nouvelles, qui sont à l'origine des progrès accomplis ou, au contraire, ce sont elles qui peuvent être les obstacles à ces progrès. Il importe donc, pour donner tout son sens à l'examen des résultats précédents, d'analyser dans quel cadre structurel nouveau, ils ont été obtenus.

En nous limitant à l'essentiel, trois types de réformes ou d'actions sur les structures paraissent se dégager :

- la réforme administrative,
- la création de Sociétés d'Economie Mixte et d'Etablissements publics dans les secteurs clés,
- la Promotion Humaine et l'Animation Rurale.

La Réforme Administrative

Mise en place officiellement par la loi du 17 Juillet 1964, les principes qui animent cette réforme ont pour but "d'organiser la participation la plus active de l'ensemble de la population à la gestion de ses propres affaires, tout en assurant la coordination générale indispensable aux différents niveaux".

A la base de cette nouvelle structure administrative, se trouvent la commune et l'arrondissement. Changement radical, par rapport à l'ancienne administration coloniale centralisée, la commune, comme l'arrondissement, a l'autonomie financière, ce qui confère une plus grande efficacité à son pouvoir de décision. Un conseil communal et un conseil d'arrondissement élus au suffrage universel assistent le maire et le sous-préfet (placé à la tête de l'arrondissement), eux-mêmes nommés par le pouvoir central. Disposant d'un budget, ces nouvelles structures administratives se voient confier progressivement des tâches dépendant jusqu'alors de l'Administration Centrale (entretien des routes, par exemple). Il est prévu la création de 120 communes (1) tandis que les arrondissements (anciens cercles) sont au nombre de 31. A l'échelon supérieur - celui de la coordination régionale - se trouve le Département ayant à sa tête un préfet nommé, assisté d'une commission départementale consultative.

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse de la Commune ou de l'Arrondissement, le département n'a ni la personnalité morale, ni l'autonomie financière.

Il est encore trop tôt pour juger valablement les premiers résultats de la Réforme. Signalons, cependant, en plus du transfert de compétences déjà cité, les progrès réalisés dans l'élaboration du Budget grâce à la participation des échelons régionaux et locaux.

(1) : la commune, en tant qu'échelon de base de la hiérarchie administrative, n'a aucun rapport avec le village qui n'a de signification pour l'administration que dans la mesure où il constitue une unité de recensement et de collecte de l'impôt.

La Cr ation de Soci t s d'Economie Mixte et d'Etablissements Publics dans les secteurs cl 

R eforme (ou cr ation) la plus efficace, sinon la plus originale, la cr ation de soci t s d' conomie mixte   partir de 1961 r pondait   un but pr cis. Il s'agissait, dans chaque secteur cl , de donner au Gouvernement un instrument d'action efficace qui soit contr lable et qui puisse jouer un r  le pilote.

Apr s six ans d'exp rience, si certaines de ces soci t s ont disparu, et si d'autres n'ont pas toujours suivi la voie qui leur  tait trac e , la plupart d'entre elles fonctionnent de mani re satisfaisante et, surtout, ne constituent pas, comme cela s'est vu dans d'autres pays, des  ch es financiers qui perturbent dangereusement l' quilibre budg taire.

A mi-chemin entre de v ritables nationalisations qui, compte tenu du contexte nig rien, auraient pu  tre dangereuses, et un lib ralisme qui devait n cessairement conduire le Niger   subir une politique  conomique dont le contr le lui aurait  chapp , l'exp rience des soci t s d'Economie Mixte est, dans l'ensemble, une r ussite.

Examinons rapidement les plus importantes de ces soci t s, ou du moins celles d'entre elles qui sont concern es, de pr s ou de loin, par le Projet de Mise en Valeur du Dallol Maouri.

- La Société de Commerce et de Production du Niger
(COPRONIGER)

A l'origine, COPRONIGER devait :

- être un stimulant à la production sur le double plan de la quantité et de la qualité en four-
nissant un débouché stable à toutes les aug-
mentation de production recommandées par le
Gouvernement,
- assurer aux paysans une rémunération satis-
faisante,
- permettre une véritable spécialisation des
productions selon les régions sans risquer de
mettre en cause l'approvisionnement de chacune
d'elles,
- rechercher des débouchés extérieurs nouveaux
pour les produits nigériens autres que l'ara-
chide et le coton en stimulant les industries
du conditionnement, de la conserve et de la
transformation des produits agricoles,
- assurer la distribution aux populations ru-
rales des produits de consommation courante
aux prix les plus bas.

Ces objectifs qui résument le rôle dynamique de la commer-
cialisation dans le développement ont été atteints diver-
sement. L'action de COPRONIGER sur la production est très
faible, son intervention ne portant que sur des quantités
limitées comme le montre le tableau suivant :

Tableau 18 : Interventions de COPRONIGER sur les marchés des produits vivriers et de l'élevage.
1966 et 1967. (en tonnes)

<u>Produit</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Mil	6 377	7 753
Niébés	60	101
Oignons	420	124
Riz	1 727	2 282
Gomme arabique	182	250
Viande fraîche	600	517
Cuir	100	110

Source : COPRONIGER

A l'exception du riz, dont la Coproniger commercialise environ 10 % de la production nigérienne, les quantités commercialisées ne sont guère significatives, même si la commercialisation n'affecte, en toute hypothèse, que des quantités réduites par rapport aux quantités produites.

En revanche, Copro-Niger concentre son activité sur la vente des produits de consommation courante (huile, sel, sucre, café, tissus, etc..) grâce à un réseau de distribution, de très loin le plus important du Niger. Les prix pratiqués en brousse, bien qu'effectivement inférieurs à ceux des commerçants traditionnels, ne lui assurent pas cependant une place très importante sur le marché de ces produits et la plupart des boutiques sont déficitaires.

En résumé, Copro-Niger est devenue une société commerciale classique dont les objectifs initiaux sont très imparfairement suivis. Les tentatives d'intervention sur une plus grande échelle dans le domaine de la production, se sont soldées par des échecs (expérience niébés en 1962-1964, riz actuellement).

- L'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération (UNCC) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) (1) -

Créée en Septembre 1962, l'UNCC a été déchargée de ses attributions financières au profit de la CNCA (Loi 67-032 du 20 Septembre 1967). Son objet est de développer la coopération et le crédit mutuel, d'une part, en organisant l'information des producteurs, d'autre part, en assurant la formation de cadres coopératifs. Elle doit, par ailleurs, susciter la création de coopératives polyvalentes en leur apportant son soutien technique et commercial. Celles-ci " au lieu d'être tiraillées pour leurs différents besoins entre de multiples organismes ne connaissent qu'un interlocuteur unique : l'UNCC " (2). Si l'UNCC apparaît ainsi comme " étant l'outil polyvalent du développement rural ", elle n'agit pas pour autant seule puisque son action est complétée, voire soutenue, par l'Animation Rurale et les services de l'Agriculture.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole, de son côté, a pour objet selon les termes mêmes de la loi l'ayant créée, " d'effectuer toutes opérations financières intéressant la vie rurale, et notamment de consentir des crédits en vue de favoriser .. la production agricole, pastorale et artisanale".

-
- (1) : Bien que séparés, ces deux organismes ont conservé le même Conseil d'Administration.
- (2) : KELETIGUI A. HARIKO - L'expérience nigérienne dans le domaine coopératif.

Quels ont été les résultats obtenus par l'UNCC depuis sa création ?

En Juin 1968, 41 coopératives "nouvelle formule" (1) sont en place tandis que subsistent 12 coopératives "ancienne formule". 757 villages touchés, 716 groupements mutualistes (2) créés, 43 974 adhérents, tels sont les résultats du mouvement coopératif nigérien. Après avoir suivi les prévisions du Plan Quadriennal jusqu'en 1966, il semble que les changements apportés à la forme des coopératives ait amené l'UNCC à ralentir le rythme de création de coopératives. Pratiquement, le Département de Zinder est le seul à être couvert systématiquement par un réseau de coopératives.

-
- (1) : la coopérative "nouvelle formule" se distingue de l'ancienne par le fait que l'adhésion n'est plus individuelle mais collective (groupement mutualiste).
 - (2) : "C'est au niveau de ces groupements (composés de 7 membres au moins, 30 au plus) que doit s'exprimer l'esprit coopératif par l'entraide, la réalisation collective de certains travaux, la solidarité dans le remboursement des prêts et l'utilisation collective du matériel agricole. Ce sont ces groupements qui obtiennent de l'UNCC (CNCA maintenant) les prêts de campagne et d'équipement en faveur de leurs membres Le groupement mutualiste représente la cellule primaire de l'organisation coopérative. Sa constitution qui doit précéder celle de la coopération dans sa dimension définitive doit être l'aboutissement des efforts conjugués de l'Animation Rurale et des agents d'encaissement coopératif de l'UNCC". UNCC : compte-rendu d'activités par J.L. GIGNOUX, Mars 1966.

Ces 41 coopératives qui sont, principalement, des coopératives de commercialisation, sont intervenues sur les marchés de l'arachide, du coton, du riz (paddy et décortiqué). Parallèlement, elles gèrent des boutiques qui fournissent aux adhérents des produits de consommation courante.

Le tableau suivant illustre, pour les trois dernières campagnes de commercialisation, la place prise par le secteur coopératif sur les marchés de l'arachide, du coton et du riz. Tant en tonnage qu'en pourcentage de la production nationale, cette progression est spectaculaire.

Tableau 19 : Tonnages commercialisés par le secteur coopératif : arachide, coton, paddy.

a) arachide

<u>Campagne</u>	<u>Tonnage (1)</u>	<u>% de la Production nationale</u>
1965-66	26 336	16,9 %
1966-67	41 499	21,5 %
1967-68	41 944	23,0 %

b) Coton

1965-66	1 704	28,1 %
1966-67	3 072	46,1 %
1967-68	3 984	64,6 %

c) Paddy

1965-66	365	
1966-67	3 455	16,9 %
1967-68	6 000 (2)	...

Source : Service de la Coopération UNCC,
CFDT.

(1) : base décortiquées pour l'arachide

(2) : estimation provisoire, la campagne n'étant pas tout à fait achevée.

Citons, par ailleurs, l'intervention de portée plus réduite sur le marché de l'oignon en 1966/67 à la suite d'un contrat de fourniture UNCC-COPRO portant sur 350 tonnes (1).

Interventions, également, en 1966/67, sur le marché du mil (864 tonnes), du sorgho (302 tonnes) et du blé provenant des aménagements hydroagricoles (46,5 tonnes).

L'UNCC s'est donc implantée solidement dans les circuits de commercialisation des cultures industrielles et cette implantation contribue à donner une assise solide au mouvement coopératif. Pour le paddy, la part commercialisée par le secteur coopératif croît d'autant plus rapidement que, temporairement, la gestion de la rizerie de Tillabéry a été confiée à l'UNCC et que, surtout, le monopole d'achat du paddy et du riz pilé lui a été attribué (2) pour la campagne 1967/68 pour l'ensemble du département de Niamey, premier producteur du Niger.

*

* *

Dans le domaine du crédit agricole, avant d'être déchargée de cette fonction au profit de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, l'UNCC a accordé du 1er Janvier 1963 au 30 Septembre 1967 les prêts suivants, classés selon la durée et la nature de l'emprunteur.

-
- (1) : 118 tonnes, seulement, furent effectivement commercialisées
 - (2) : arrêté n° 27/MAECI/DAB/2 du 11 Décembre 1967. Le retour au marché libre a été autorisé le 7 Avril 1968.

Tableau 20 : Prêts accordés (1) par l'UNCC de l'origine
au 30 Septembre 1967.

<u>Durée et nature de l'Emprunteur</u>	<u>Nombre de prêts</u>	<u>Montant (milliers de F.)</u>	<u>Moyenne par prêt (francs)</u>
a) <u>Court terme</u>	<u>2 855</u>	<u>135 072</u>	-
dont individuel	309	11 412	36 932
collectif	2 546	123 660	48 570
b) <u>Moyen terme</u>	<u>687</u>	<u>47 006</u>	-
dont individuel	343	24 985	72 842
collectif	344	22 021	64 014
c) <u>Circonscriptions administratives</u>	<u>93</u>	<u>569 119</u>	-
dont soudure	67	450 446	6 723 074
semences	26	118 673	4 564 346
TOTAL GENERAL	3 635	751 197	

Source : UNCC. Service crédit

(1) : Il n'est pas tenu compte des avances à très court terme faites aux coopérateurs pour la commercialisation des produits (220 millions en 1966/67).

Pour les deux derniers exercices, les prêts à la production consentis par l'UNCC ont été utilisés comme suit :

Tableau 21 : Utilisation des prêts à la production consentis par l'UNCC -

Utilisation	1965/66		1966/67		Accroissement 1967/1966 en %
	Milliers Frs	%	Milliers Frs	%	
Engrais	2 062	4,2	3 850	5,5	+ 85,7
Sémençons	21 131	42,5	31 850	45,8	+ 50,7
Culture attelée	11 489	25,0	18 590	26,7	+ 61,8
Divers (1)	15 252	30,5	15 509	22,0	+ 0,5
 TOTAL	 49 934	 100,0	 69 579	 100,0	 + 40,0

Source : UNCC/CNCA

Durant le dernier exercice - 1er Octobre 1966 - 30 Septembre 1967 - les remboursements des prêts ont donné lieu aux taux suivants :

Prêts collectifs court terme	95,0 %
Prêts individuels court terme	71,0 %
Prêts collectifs moyen terme	86,6 %
Prêts individuels moyen terme	74,1 %

(1) : Prêts pour aménagements de jardins, de vergers, achat de décortiqueuses et prêts en espèces -

Enfin, le placement du matériel agricole et autres moyens de production a donné lieu, pour les derniers exercices, aux résultats suivants :

Tableau 22 : Placement du matériel agricole et autres moyens de production.

Matériel ou moyen de production	1963	1964	1965	1966	1967
Paire de bœufs	16	81	180	-	-
Charettes	4	85	100	141	56
Charrues	5	30	104	158	107
Buttoirs	3	89	60	275	193
Souleveuses	4	31	56	192	202
Cultivateurs	-	-	15	107	184
Semoirs	25	13	15	-	95
Houes	33	81	33	-	19
Jougs	-	-	180	-	-
Chaines de traction	-	-	180	-	-
Brioles à ânes	7	21	36	-	-
Décortiqueuses	294	669	27	-	-
Moulin à mil	-	7	13	-	-
Moto-pompes	5	5	5	-	-
Semences arachides (T)	-	-	240	-	907,0
Semences de riz (T)	-	-	355	-	174,0
Engrais (T)	-	-	82,6	-	311,3
Fongicides (Kg)	-	-	{ 1 100	-	
Agricides (Kg)	-	-	{		

Source : UNCC Service de la Coopération

A l'échelle du Niger, ces résultats demeurent très modestes et, si le dernier rapport d'activité du service de la Coopération de l'UNCC note "l'extrême faiblesse" de la progression des ventes de matériel et, même, une nette régression dans le placement des charrues et des buttoirs, il remarque, en outre, que les prêts consentis lors de la vente de ce matériel sont très mal remboursés (50 % d'impayés dans la délégation de Maradi).

Pourtant, la culture attelée a fait l'objet de nombreuses études et, avec le concours du Centre d'étude et d'expérimentation du machinisme agricole Tropical (CEEMAT), de stages pratiques d'initiation à ces techniques absolument nouvelles pour le paysan nigérien. Parallèlement un camion atelier mis en service en 1965 permettait de mieux entretenir le matériel placé.

*

* * *

Tels sont, brièvement énoncés, les principaux efforts entrepris par l'UNCC et la CNCA. Il convient d'ajouter à ce bilan, la gestion des aménagements hydroagricoles qui sera certainement confiée à l'UNCC au cours des prochaines années.

Le terme "d'outil polyvalent du Développement Rural" n'apparaît donc pas, à la lumière de ce qui précède, comme étant excessif. Cependant, le danger qui menace l'UNCC est l'ampleur et surtout la diversité des tâches qui lui sont confiées, face auxquelles ses moyens financiers et humains risquent d'être très insuffisants.

- La Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA) -

Créée en 1962, la SONARA, selon les termes mêmes de ses statuts, a pour objet de "procéder à la rationalisation des opérations commerciales se rattachant à l'achat, au stockage, au conditionnement ... au transport, à l'exportation et à la vente des arachides". Cette rationalisation, rendue particulièrement complexe par la présence de nombreux intermédiaires dont la diminution, voire l'élimination, était la seule solution efficace, fut largement facilitée par la création de la SONARA (dont le capital appartient pour moitié au gouvernement et pour moitié aux représentants du secteur privé). Son but n'était pas seulement de procéder à la rationalisation de la commercialisation de l'arachide ; elle devait également préparer l'alignement du prix de l'arachide - jusqu'alors surpayée par la France - sur les cours mondiaux sans que les paysans producteurs subissent, seuls, les conséquences de l'inévitable baisse du prix d'achat.

En jouant sur les quantités plus élevées qui permettaient de réduire certains coûts, sur la fiscalité et d'une façon générale, sur tous les éléments de prix sur lesquels des compressions étaient possibles, l'alignement sur les cours mondiaux, qui doit s'achever avec la campagne 1968/69, s'est déroulé sans trop de difficultés, l'augmentation des tonnages commercialisés compensant, en partie, la baisse des prix d'achat.

Depuis sa création, la SONARA a commercialisé les tonnages suivants :

Tableau 23 : Tonnages commercialisés par la SONARA et Valeurs d'achat.

Compagnie	Quantité achetée (bases décortiquées)	Valeur totale en Milliers de Frs
1962/63	92 340	2 129 706
1963/64	144 130	2 450 988
1964/65	106 361	2 325 547
1965/66	156 081	3 551 202
1966/67	191 507	4 249 279
1967/68	182 000 (provisoire)	

Source : SONARA

- La Société Nationale des Transports Nigériens (SNTN)

Le rôle vital des transports routiers dans l'économie nigérienne a déjà été entrevu. Dès 1963, une société d'économie mixte était créée par rachat par le Gouvernement nigérien de la majorité des parts détenues par la société TRANSAFRICAINE dans le capital de la société TRANSAFRICAINE NIGER.

Si, pour le transport marchandises, la SNTN agit comme un transporteur privé, elle a passé une convention avec le Gouvernement pour les transports sur réquisitions : personnel, marchandises et poste. De même, la SNTN assure les services réguliers de voyageurs.

Par rapport au parc total des transporteurs publics, la SNTN détenait (en 1966) :

- 79 % des places offertes par car
- 35 % des tracteurs routiers
- 83 % de la capacité de transport des hydrocarbures
- 18 % du tonnage de charge utile
- 34,5 % du parc de véhicules utilitaires.

En 1965/66, la SNTN a transporté :

- 137 741 voyageurs
- 35 235 tonnes de marchandises
- 51 515 m³ d'hydrocarbure.

Ces résultats placent donc cette société au premier rang des entreprises de transport du Niger.

De nombreuses autres sociétés d'Economie Mixte et d'Établissements publics ont été également créées. Parmi les plus importants, citons :

- La Banque pour le Développement du Niger (BDRN)
- Le Crédit du Niger
- La Société d'Urbanisme et de Construction Immobilière (SONUCI)
- La Société Nigérienne de Cimenterie (SNC)
- La Société Nationale des Grands Travaux du Niger (SNGTN)
- L'Office National des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC)
- L'Office des Eaux de Sous-Sol (OFEDES)
- etc....

La Promotion Humaine et l'Animation Rurale

Outre la coopération qui se développe avec l'appui de l'UNCC, la Promotion Humaine est l'une des orientations fondamentales de la politique économique nigérienne dont "l'objectif final est de parvenir à une réelle participation de l'ensemble de la population à son propre développement et ceci sur les plans économique, social et culturel" (1).

Dépendant initialement du Commissariat Général à la Promotion Humaine (rattaché depuis au Commissariat Général au Développement), l'Animation Rurale constitue la clé de voute de la Promotion Humaine au Niger. Devant contribuer efficacement à la mise en place de rapports nouveaux entre les agriculteurs (coopération), entre l'administration et les administrés, et entre producteurs et organismes de commercialisation, l'Animation intervient en plusieurs étapes :

Prise de conscience des populations grâce à des stages d'initiation qui réunissent des candidats agriculteurs choisis parmi les plus jeunes et les plus dynamiques qui, rentrés dans leur village, seront chargés de poursuivre les dialogues amorcés, mais cette fois-ci, avec la population. Le thème des stages gravite soit, autour de problèmes concrets qui peuvent se poser au niveau du village, soit autour de problèmes d'intérêt plus général (signification de l'Indépendance par exemple).

(1) : La Promotion Humaine au Niger : objectifs, méthodes, activités. Avril 1968. Commissariat Général au Développement.

LIMITÉ DU PROJET

DALLOL-MAOURI

ECHELLE 1/100000

Ce problème des limites exactes du projet est loin d'être dénué d'intérêt car, d'une part, la sous-préfecture est l'échelon administratif à partir duquel les services techniques élaborent leurs rapports annuels et leurs statistiques de base (Agriculture et Elevage, par exemple), d'autre part, c'est au niveau du Canton (et du village) que s'effectuent les recensements administratifs de la population et du cheptel.

La conséquence du non-respect par les limites du Projet des cantons ou des arrondissements est donc immédiate. Il sera impossible, dans un certain nombre de domaines, d'isoler statistiquement la zone du Projet avec une précision satisfaisante.

En résumé, le découpage administratif (ou traditionnel) de la zone intéressant le Projet apparaît comme suit :

<u>Département</u>	<u>Arrondissement</u>	<u>Canton</u>	<u>Nombre de Villages</u>
<u>DOSSO</u>	<u>DOGONDOUTCHI</u>	DOGONDOUTCHI (P)	46
		(P)	
		TIBIRI	74
		GUECHEME	44
	<u>GAYA</u> (P)	BANA	10
		DICUNDIOU (P)	31
		GAYA (P)	14
		KARAKARA	34
		YELOU (P)	13
		ZABORI	11

N.B. : (P) = Partiel

Parallèlement à ces limites administratives ou naturelles, on peut concevoir un découpage de la zone du Projet en régions homogènes. Ainsi, si l'on considère la pluviométrie, trois isohyètes se partagent le Dallol Maouri et il serait tentant de distinguer trois régions. De même, sur les plans agronomique, pédologique, hydrogéologique, d'autres divisions peuvent être proposées.

Du point de vue de l'économiste, dans l'état actuel de nos connaissances du Dallol Maouri, une telle division paraît prématurée. Si, très schématiquement, d'après les simples impressions notées durant nos tournées, il y a effectivement une certaine opposition entre le Nord et le Sud, cette opposition est largement atténuée par l'existence, dans la zone Nord, de caractères propres à la région Sud et inversement. Ne voyant pas à l'heure actuelle un intérêt particulier à préciser cette ou ces divisions, nous nous contenterons d'isoler statistiquement le Nord, représenté par la partie du Projet comprise dans l'Arrondissement de Dogondoutchi, et le Sud, représenté par la partie du Projet comprise dans l'Arrondissement de Gaya.

L'arbitraire d'un tel choix, en fait imposé, nous paraît largement atténué par son importance toute relative.

* *
* *

N.B. : Dans la suite de ce rapport, l'expression Dallol Maouri signifie, sauf indication contraire, portion du Dallol Maouri comprise dans le Projet.

03.03.2 - Les données physiques (1)

Le Relief

Schématiquement, le relief de la zone du Projet se décompose en trois niveaux :

a) le Plateau, de part et d'autre du Dallol, dont l'altitude (2) s'abaisse progressivement d'Est en Ouest et du Nord au Sud. De haut en bas, ce plateau est formé par une couche supérieure ferrugineuse, véritable cuirasse ferrugineuse de 2 à 4 mètres d'épaisseur, autrefois exploitée, par les forgerons. Sous cette cuirasse, des couches inférieures de grès plus ou moins argileux et fortement érodées dont les résidus forment, au pied des falaises bordant le plateau, un dallage absolument stérile.

b) le niveau intermédiaire entre le plateau et le fond du Dallol est un palier présentant les apparences d'une terrasse. Son altitude est de 200 à 220 mètres dans les régions de Dogondoutchi et de 170 à 180 mètres dans le Sud. Ces terrasses se prolongent vers l'intérieur du Plateau en suivant l'axe des vallées affluentes. Beaucoup plus facile à distinguer dans le Nord que dans le Sud, ce niveau intermédiaire est généralement très sableux.

(1) : cf. R. ROCHETTE : rapport de mission dans le Dallol Maouri et Fogha - Juillet-Septembre 1964.

(2) : 290 mètres au Nord - 210 mètres au Sud.

c) Le Fond du Dallol - Vallée sèche, le Dallol proprement dit se présente comme une vaste plaine sableuse et ondulée dont la largeur varie entre 1,5 et 30 Km. Encadrée par les terrasses du niveau intermédiaire, la plaine ne pénètre pratiquement jamais dans les vallées affluentes. De Dogondoutchi au confluent avec le Niger, la dénivellation est excessivement faible (40 mètres environ).

Dans la région de Fadama, il existe des mares dont l'apparition est très récente (13 à 17 ans selon les cas).

Les Sols

Si l'on reprend les grandes divisions décrites ci-dessus, on remarque que le Plateau n'est recouvert que partiellement d'une fine couche sableuse, d'une valeur agricole très faible. C'est le domaine par excellence de la "brousse tigrée" peuplée d'arbres d'autant plus grands que l'on descend vers le Sud. Parfois, le Plateau est interrompu par des cuvettes, cultivables et cultivées. Le niveau intermédiaire est formé de sols sableux faiblement argileux, blancs en surface, brun-rouge en profondeur. Généralement défrichée, si la pression démographique l'exige, cette zone a des sols qui sont étroitement liés à la pluviométrie et surtout à la nature du réseau hydrographique. Si l'eau retenue est peu abondante, l'évaporation l'emporte et l'on a, en surface, des sols salins blancs, peu propices à la culture; si, au contraire, l'eau retenue est abondante, on est en présence de classiques sols de mares, noirs et argilo-sableux.

Dans la plaine, les sols peuvent être classés en deux grands types : les sols sableux des zones qui ne sont jamais inondées et les sols de mares.

Beaucoup plus que les quantités absolues, c'est l'étalement dans le temps de la pluie qui influe sur les résultats de l'Agriculture.

Les températures sont élevées et connaissent leurs maxima en Avril/Mai. Les moyennes mensuelles de Dogondoutchi (1) et Gaya - seules stations météorologiques de la Zone du Projet - sont les suivantes (période 1931-1965) :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
D. 25,2	26,5	30,3	32,3	32,7	31,5	28,0	26,2	27,6	30,2	25,7	24,
G. 23,7	24,9	29,7	32,8	32,1	29,8	28,1	27,4	28,3	28,5	26,4	24,

03.03.3 - Les Données Humaines -

La Population

Dans son rapport partiel provisoire de 1967-Études de Socio-
logie Rurale- R.H. ROCHETTE a analysé, avec le maximum de
précision compatible avec les données existantes, la démo-
graphie de la région du Dallol Maouri. Ses premières conclu-
sions peuvent être résumées comme suit :

- caractère récent et disparate du peuplement malgré l'unité de langue (Haoussa)
- caractère récent et artificiel de l'Administration moderne,
- accroissement démographique de l'ordre de 30%.
- population très jeune: 55 % de moins de 20 ans,
- prédominance des sédentaires,
- Densités régionales très variables allant de 16 h/Km² (Yélou) à 57 h/Km² (Tibiri).

(1) : Cette station est fermée depuis 1967.

S'il ne paraît pas nécessaire de revenir sur ces résultats que nous admettrons, il est possible, à la lumière des derniers recensements administratifs, d'essayer d'évaluer, avec une assez bonne précision, la population réellement comprise dans la Zone du Projet.

Par canton, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 24 : Population de la Zone du Projet par canton et par arrondissement :

Canton	Année	Nbre de villages	Population recensée	Population réévaluée (1)
Dogondoutchi (P)	1965	46	53 410	56 113
Guéchéhé	1968	44	27 909	27 909
Tibiri	1967	74	41 870	42 917
Peuhls	1965	-	9 278	9 992
Total Arrondissement Doutchi		164	132 467	136 931
Bana	1966	10	6 548	6 880
Dioundiou (P)	1966	31	8 995	9 450
Gaya (P)	1966	14	13 405	14 083
Kara Kara	1966	34	11 715	12 307
Yelou (P)	1966	13	5 051	5 306
Zabori	1966	11	2 273	2 388
Peuhls	1966	-	9 355	9 829
Total Arrondissement Gaya		113	57 342	60 383
Total Général Zone du Projet		277	189 371	197 314

Source : Recensements administratifs

(P) : Partiel

(1) : un taux d'accroissement moyen de 2,5 % a été appliqué aux cantons recensés antérieurement à 1968.

Compte tenu des redressements effectués pour "actualiser" les données ci-dessus, on peut estimer à 200 000 habitants la population concernée par le Projet, soit 5,7 % de la population nigérienne (10 % environ de cette population sont constitués par les nomades). La densité moyenne serait de l'ordre de 25 h/Km². Il convient de signaler la difficulté d'attribuer aux nomades un terroir et donc de les inclure, avec précision, dans la Zone du Projet.

L'Urbanisation

Répartie en 277 villages environ (1), compte non tenu des groupements peuhls nomades, cette population est évidemment rurale dans sa quasi totalité.

Deux petits centres - Dogondoutchi et Gaya - exercent des fonctions urbaines aussi imparfaites qu'incomplètes. "Dogondoutchi (8 000 habitants) est l'exemple de ces nombreux villages qui se sont développés à une date récente par l'implantation de services administratifs... La mutation économique n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. L'Agriculture reste traditionnelle, l'artisanat en recul n'est pas relayé par une activité industrielle. Le commerce demeure traditionnel dans ses dimensions, sa gestion et son organisation. Seuls, les services publics confèrent à Dogondoutchi les fonctions d'une ville : leur rôle est encore insuffisant à promouvoir un développement économique rapide tant local que régional" (2).

(1) : Il s'agit de villages de recensement souvent constitués par les différents quartiers d'un gros village.

(2) : cf. "Dogondoutchi, petit centre urbain du Niger" par J.M. GUILLON et B. HERNANDEZ, en collaboration avec R. ROCHEFORT - Revue de Géographie Alpine, Tome LVI, Fascicule 1, 1963, pp 297-358.

Pour Gaya (4 500 habitants), bien que l'on ne dispose pas d'une étude aussi détaillée que celle effectuée à Dogondoutchi, il semble que la prédominance des services publics sur toute autre forme d'activité soit encore plus forte. Coupée du sud par le fleuve et la frontière, ayant un arrière pays relativement moins peuplé, subissant, sur le plan commercial, la concurrence très vive du Dahomey et en particulier de Nalanville, la ville de Gaya n'exerce pas, tant s'en faut, de véritables fonctions urbaines.

Hormis ces deux centres administratifs, quelques gros villages (1) se distinguent de la majorité des agglomérations uniquement par leur taille. On constate, en effet, que les marchés les plus importants, pas plus que les chefs lieux de canton, ne coïncident nécessairement avec les centres les plus peuplés.

Le classement des villages par taille, que résument les tableaux 25 et 26, fait apparaître de profondes inégalités entre les cantons. D'une façon générale, les villages de la partie Nord sont nettement plus peuplés que ceux de la partie Sud (15,7 % des villages ont plus de 1 000 h. contre 7,8 % dans le Sud).

En conclusion, la région du Dallol Maouri, à l'image de tout le Niger, est profondément rurale. Le "réseau urbain", tout à fait embryonnaire, mais susceptible de développement futur, devrait normalement s'appuyer sur les deux centres administratifs existants : Dogondoutchi et Gaya.

(1) : pouvant atteindre 8 000 habitants comme Matankari, ancienne capitale de l'Irewa, au Nord de Dogondoutchi.

Il reste néanmoins que la région centrale du Projet, trop éloignée de ces deux centres et surtout trop mal desservie par le réseau routier existant, est très isolée. Le poste administratif de Dioundiou, créé il y a deux ans, réduit partiellement la portée de cette lacune.

L'Emploi

L'emploi dans le Dallol Maouri est encore plus difficile à appréhender qu'à l'échelle du Niger.

A l'exception de quelques centaines de personnes (fonctionnaires, commerçants, etc..) toute la population active du Dallol Maouri, lorsqu'elle est employée, travaille dans le secteur agricole (sédentaires) ou pastoral (nomades).

Les obstacles à l'évaluation de l'emploi cités au niveau national demeurent donc valables pour le Dallol.

Ultérieurement, lorsque des éléments dignes de confiance concernant les temps de travail par culture et les superficies seront disponibles, il sera possible de faire un bilan de l'emploi dans la région.

L'Education

Jusqu'en 1949, année de création de l'école de Matankari, la zone du projet ne comportait que deux écoles fondées respectivement en 1923 (Gaya) et 1928 (Dogondoutchi). Mais, en fait, il fallut attendre l'autonomie, puis l'indépendance pour que soit enregistré un réel développement de l'éducation. Ce développement, surtout sensible à partir de 1959/60, s'effectue sur un double plan : création d'écoles

et accroissement du nombre de classes dans les écoles existantes.

Cette évolution, que retrace le tableau 27, ne place cependant pas le Dallol au premier rang des régions scolarisées du Niger. Au contraire, exprimé par rapport à l'effectif total (tableau 28), l'effectif scolaire du Dallol a constamment diminué depuis 10 ans et ceci, malgré l'appoint d'un enseignement privé très important (plus de 500 élèves fréquentaient, en 1967/68, les écoles des missions catholiques de Dogondoutchi, soit 14,3 % des effectifs de l'enseignement public). Ce pourcentage des élèves du Dallol par rapport à l'effectif total du Niger n'atteint même pas la part qu'occupe la région sur le plan démographique (5,2 contre 5,7 %). Tout programme de développement devant nécessairement intégrer la variable "éducation", il est important de garder présent à l'esprit la faiblesse générale du taux de scolarisation de la Zone du Projet.

Cependant, dans le Dallol même, des disparités régionales importantes existent. Ainsi, de l'arrondissement de Dogondoutchi à celui de Gaya, le pourcentage d'enfants scolarisés par rapport à la population sédentaire totale passe de 1,57% à 3,02 % (Niger : 2,66 % environ). A l'échelle du canton, comme le montre le tableau 29, les disparités sont encore plus marquées.

Tableau 27 : Progression du nombre de classes et des effectifs de l'enseignement public primaire.
1957 - 1968

<u>Année</u>	<u>Dogondoutchi</u>		<u>Gaya</u>		<u>Dallol Maouri</u>	
	Classes	Effectifs	Classes	Effectif	Classes	Effectifs
1956-57	10	392	7	332	17	724
1957-58	11	412	8	366	19	778
1958-59	11	406	11	452	22	858
1959-60	17	706	12	490	29	1196
1960-61	19	742	17	744	36	1486
1961-62	22	1034	19	804	41	1838
1962-63	28	1273	21	1011	49	2289
1963-64	31	1318	21	969	52	2287
1964-65	35	1600	23	1082	58	2682
1965-66	39	1736	25	1141	64	2927
1966-67	42	1881	28	1272	70	3153
1967-68	45	1990	34	1535	79	3525
<u>Accroissement</u> <u>1957-1968</u> <u>(en %)</u>	+ 450%	+ 503%	+485%	+ 462%	+465%	+ 486%

Source : Enseignement primaire Dosso.

Tableau 28 : Enseignement primaire public et privé
Effectifs scolaires comparés : Dallol Maouri
et Niger -

a) Enseignement public

Année scolaire	Dallol Maouri	Niger	% Dallol/Niger
1956-57	724	10 906	6,6
1957-58	778	12 904	6,0
1958-59	858	13 535	6,3
1959-60	1 196	18 940	6,3
1960-61	1 486	24 293	6,1
1961-62	1 838	32 058	5,7
1962-63	2 289	40 406	5,7
1963-64	2 287	46 500	4,9
1964-65	2 682	51 367	5,2
1965-66	2 927	58 241	5,0
1966-67	3 153	66 099	4,8
1967-68	3 525	72 416	4,9

Accroissement

1957/1968 %

+ 486 %

+ 664 %

b) Enseignement public et privé

1962-63	2 772	43 556	6,4
1963-64	2 827	50 343	5,6
1964-65	3 233	55 146	5,9
1965-66	3 448	61 948	5,6
1966-67	3 699	70 657	5,2
1967-68	4 031	77 261	5,2

Accroissement

1963/1968 en %

+ 145%

+ 177%

Source : Inspection primaire Dosso et
Ministère de l'Education
Nationale.

Tableau 29 : Effectifs scolaires exprimés en % de la population sédentaire (enseignement public) 1967/68.

Division administrative	Effectif scolaire	Population sédentaire	%
<u>Arrondissement de</u>			
Dogondoutchi	1 990	126 939	1,57
Canton de Doutchi	682	56 113	1,22
" Guéchémé	526	27 909	1,88
" Tibiri	782	42 917	1,82
<u>Arrondissement de</u>			
Gaya	1 535	50 554	3,02
Canton de Bana	178	6 880	2,59
" Dioundiou	181	9 450	1,92
" Gaya	637	14 083	4,52
" Kara Kara	193	12 307	1,57
" Yelou	229	5 306	4,32
" Zabori	117	2 388	4,90
Projet Dallol Maouri	3 525	177 493	1,98
Niger	77 261	2 900 000	2,66

L'enseignement secondaire n'est représenté dans le Dallol Maouri que par un établissement : le Collège d'Enseignement Général de Dogondoutchi. Crée en 1962/63, ses effectifs ont augmenté rapidement depuis l'achèvement de nouveaux locaux. Pour l'année scolaire 1967/68, 186 élèves (1) ont fréquenté le C.E.G. Il est à noter que le recrutement n'est pas uniquement local. Plus de 65 % des élèves viennent de villages situés dans l'arrondissement.

(1) : contre 32 en 1962/63 ; 60 en 1963/64 ; 94 en 1964/65 ; 128 en 1965/66 et 148 en 1966/67.

La Santé

La situation sanitaire du Dallol Maouri ne se différencie guère de celle du Niger dans son ensemble.

Les mêmes maladies et les mêmes carences s'y retrouvent sans que l'on puisse affirmer que cette situation soit plus préoccupante que dans d'autres régions.

Il n'a été possible d'obtenir que le rapport de la circonscription médicale de Dogondoutchi. Les principales maladies et affections détectées par les dispensaires sont les suivantes :

	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
Tube digestif	17 833	17 144	18 624
Voies respiratoires	15 498	12 626	16 002
Péaux, articulations	7 264	9 337	11 311
Yeux	5 608	7 763	6 327
Paludisme	3 264	2 796	2 597
etc....			

Il va sans dire que ces cas traités ou dépistés ne représentent qu'une infime partie des cas existants réellement. Le Zone du Projet compte 7 dispensaires dirigés par un infirmier, deux médecins (Gaya et Dogondoutchi) et un hôpital très rudimentaire à Dogondoutchi.

03.03.4 - L'Economie du Dallol Maouri -

A l'image de celle du Niger, l'économie du Dallol Maouri se caractérise par :

- une absence d'homogénéité due principalement à la très grande diversité des sols, des groupes humains, de la pluviométrie, etc...

- le caractère très incomplet de l'éventail des diverses activités économiques représentées dans la région, caractère qui est mis en lumière par la prépondérance de l'agriculture chez les sédentaires et de l'élevage chez les nomades.

- le degré d'autoconsommation sans doute encore plus élevé que dans le reste du pays, du fait du développement relativement tardif des cultures industrielles qui ne dominent jamais l'économie régionale comme l'arachide dans l'Est et, dans une mesure moindre, le coton dans le Centre.

Restée peut-être plus longtemps fermée sur elle-même et, avec de notables exceptions, restée à l'écart d'un courant de modernisation qui, si modeste soit-il, n'en a pas moins profondément modifié l'agriculture d'autres régions du Niger, la région du Dallol Maouri, dans une perspective de développement, ne devra en aucun cas être considérée comme une zone homogène dans laquelle des propositions à caractère général seraient suffisantes pour la faire progresser de façon rapide et durable.

Bien au contraire, la très grande variété des situations locales nous incline à penser que, seuls, des projets spécifiques, n'exigeant pas nécessairement de très gros moyens financiers et humains, peuvent être à l'origine d'un changement radical dans les conditions et les résultats d'une production jusqu'alors étroitement soumise à une nature peu clémente.

Etant donné la disproportion existant entre les différents secteurs, ce chapitre sera divisé en quatre parties, elles-mêmes d'inégale importance.

L'Agriculture dans le Dallol Maouri
L'Elevage dans le Dallol Maouri
Les autres activités
La Commercialisation.

03.03.4.1 - L'Agriculture dans le Dallol Maouri

L'agriculture, ou du moins les tentatives d'organisation de l'agriculture, ont donné lieu à un grand nombre de structures nouvelles répondant, les unes, à des besoins permanents, les autres, à une situation conjoncturelle.

Déjà, avant l'indépendance, les Sociétés de Prévoyance (S.P.) et les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) avaient jeté les bases, certes très imparfaites, d'un système coopératif rudimentaire et d'un système de crédit agricole qui, tous deux, "ont laissé des traces profondes dans l'esprit des paysans, au moins dans deux domaines : celui des prêts dits de soudure et celui des prêts d'équipement-cadeaux" (1).

Depuis l'indépendance, les créations de structures nouvelles se sont multipliées : UNOC, CNCA, CSPPN (2), FDAPR (3), etc...

(1) : Guy BELLONCLE : Problèmes de crédit coopératif à l'agriculture traditionnelle, page 5.

(2) Caisse de soutien des prix des produits du Niger.

(3) : Fonds pour le Développement et l'Amélioration de la Productivité Rurale.

Tous ces organismes collaborent, de près ou de loin, à la définition d'une agriculture moderne. Il est donc nécessaire avant d'examiner les résultats quantitatifs de l'agriculture du Dallol Maouri, d'étudier comment, en liaison avec l'administration, toutes ces structures fonctionnent réellement.

A - Les aspects institutionnels de l'Agriculture

L'organisation et l'action de la Direction des Services Agricoles

Coiffée par le Directeur Départemental des Service Agricoles, la Zone du Projet est découpée en deux régions calquées sur les divisions de l'Administration générale.

Les services agricoles des sous-préfectures de Dogondoutchi et de Gaya dont dépend tout le Dallol Maouri sont les échelons administratifs à partir desquels sont élaborés les statistiques annuelles, mais leurs limites débordent largement celles du Projet. Ces services sont à leur tour divisés en districts ayant à leur tête un moniteur d'agriculture.

Au 31 Décembre 1967, les effectifs du Service de l'Agriculture en place dans le Dallol Maouri étaient les suivants.

Tableau 30 : Effectifs du Service de l'Agriculture dans le Dallol Maouri au 31.12.1967

Qualification	Dogondoutchi	Gaya	Dallol Maouri
Ingénieurs des travaux agricoles	-	1	1
Aide conducteur des travaux agricoles	1	-	1
Moniteur	4	3	7
Agent de conditionnement	2	1	3
Encadreur	2	1	3
TOTAL	9	6	15

Source : Rapport annuel 67 Service Départemental - DOSSO -

Le nombre des chefs d'exploitation étant d'environ 20 à 25 000, on mesure l'extrême faiblesse de la densité de l'encadrement technique des paysans du Dallol, faiblesse encore aggravée, d'une part par les distances relativement importantes, d'autre part, par les moyens de transport insuffisants. Si la densité de l'encadrement était suffisante, le déplacement à cheval des moniteurs paraîtrait non seulement souhaitable mais encore nécessaire. Ainsi, dans l'arrondissement de Dogondoutchi, le seul canton de Dogondoutchi (1) a une superficie de 11 000 Km² et l'encadrement est assuré par un seul moniteur ne disposant pas de véhicule.

Avec ce premier aspect institutionnel de l'Agriculture, on aborde, d'emblée, les carences les plus préjudiciables à l'accroissement de la productivité agricole :

- insuffisance du personnel d'encadrement en quantité et, très souvent, en qualité.
- moyens matériels trop réduits (2).

Toutes les actions de modernisation souffrent de cette double limitation en moyens matériels et humains.

L'intervention du Service de l'Agriculture se fait principalement sur deux plans : la vulgarisation et l'expérimentation.

(1): dont une vaste partie est en dehors du Projet.

(2): Pour l'année budgétaire 1967/68, les budgets des deux services couvrant le Projet s'élèvent à 1 075 000 F. CFA pour Gaya et 1 460 000 F. CFA pour Doutchi. Environ 30 % de ces sommes, qui ne sont pas dépensés en totalité dans la zone du Projet, sont consacrés au fonctionnement des véhicules.

- La Vulgarisation

Les tableaux suivants estiment, pour la Zone du Projet, les interventions du Service de l'Agriculture dans les domaines de la distribution des semences, des engrains, des arbres fruitiers et d'ombrage, de la lutte phytosanitaire et de la culture attelée.

Les semences : c'est l'arachide qui fait l'objet d'une distribution systématique, surtout dans le N_ord. Pour les autres cultures, malgré des progrès, les quantités sont faibles.

Tableau 31 : Distribution de semences dans le Dallol Maouri en 1966 et 1967.

(EN Kg)

Semences	Année	Dogondoutchi	Gaya	Dallol Maouri (estimation)
Arachide	1966	344 634	42 692	387 326
	1967	403 000	46 201	454 201
Mil	1966	-	200	200
	1967	2 000	400	2 400
Coton	1966	3 000	4 000	7 000
	1967	4 000	N.D.	N.D.
Riz	1966	-	-	-
	1967	2 145	-	2 145
Blé	1966	-	270	270
	1967	-	80	80
Manioc (boutures)	1966	-	850	850
	1967	-	-	-

Source : Services de l'Agriculture de Dogondoutchi et Gaya.

N.D. : non disponible.

Engrais : Il a été dit dans la partie générale à quel point les tonnages d'engrais utilisés au Niger étaient faibles par rapport aux besoins . Dans le Dallol Maouri, notamment dans la Zone d'Action intégrée de Dogondoutchi, les quantités d'engrais placées par le Service de l'Agriculture ont augmenté sensiblement comme le montre le tableau suivant.

Tableau 32 : Distribution d'engrais dans le Dallol Maouri en 1966 et 1967.

(en Kg)

Type	Année	Dogondoutchi	Gaya	Dallol Maouri (estimation)
6/20/10	1966	-	1 600	1 600
	1967	5 100	3 650	8 750
14/7/7	1966	14 000	700	14 700
	1967	25 400	5 150	30 550
Sulfate	1966	-	3 150	3 150
Tricalcique	1967	-	4 850	4 850
Urée	1966	-	-	-
	1967	-	500	500
TOTAL	1966	14 000	5 450	19 450
	1967	30 500	14 150 (1)	44 650

Source : Services de l'Agriculture de Dogondoutchi et Gaya.

(1) : à noter qu'au 30 Juin 1968, 10 350 Kg seulement avaient été placés.

Lutte phytosanitaire : au cours des deux dernières campagnes, les principaux produits ont été placés comme le montre le tableau 33.

Tableau 33 : Produits phytosanitaires placés dans le
Dallol Maouri en 1966 et 1967
(en Kg)

Produits	Année	Dogondoutchi	Gaya	Dallol Maouri (estimation)
Acricide	1966	2 405	2 542	4 947
	1967	2 580	4 062	6 642
Fongicide	1966	300	446	746
	1967	353	310	663
Lindagrain	1966	-	-	-
	1967	-	4	4
Gamagrain	1966	-	15	15
	1967	-	17	17

Source : Services de l'Agriculture de
Dogondoutchi et Gaya.

Culture attelée : bien que le Service de l'Agriculture en place une certaine quantité, c'est l'UNCC qui, en fait, assure la diffusion de la plus grande partie du matériel agricole. De même, pour ses propres besoins, la CFDT vulgarise la culture attelée dans ses centres d'encadrement.

Tableau 34 : Placement de matériel agricole et autres moyens de production dans le Dallol Maouri de 1964 à Décembre 1967

	<u>Dogondoutchi</u>	<u>Gaya</u>	<u>Dallol Maouri</u>
Paire de bœufs	42	6	48
Bâtis	57	5	62
Charrues	37	5	42
Cultivateurs	9	1	10
Souleveuse	2	-	2
Buttoirs	1	1	2
Houes	2	-	2
Charrettes à bœuf	9	-	9
Charrettes à âne	-	-	-

Source : UNCC - délégation départementale de DOSSO

Sur ce matériel placé dans la région, il n'a pas été possible de savoir quelle proportion pouvait être considérée comme étant en service. Il en est de même pour les paires de bœufs.

Arbres fruitiers et d'ombrage : bien qu'il existe deux petites pépinières à Gaya et Dogondoutchi, la plupart des plants proviennent de l'extérieur de la région. Les quantités suivantes ont été placées en 1966 et 1967.

Tableau 35 : Distribution d'arbres fruitiers et d'ombrage
dans le Dallol Maouri en 1966 et 1967

	Année	Dogondoutchi	Gaya	Dallol Maouri (estimation)
Manguiers greffés	1966	95	96	191
	1967	29	54	83
Manguiers non greffés	1966	122	197	319
	1967	115	65	180
Goyaviers	1966	36	25	61
	1967	147	10	127
Citronniers	1966	-	43	43
	1967	-	-	-
Cocotiers	1966	-	-	-
	1967	-	21	21
Neems	1966	3 850	--	3 850
	1967	2 814	-	2 814

Source : Rapports annuels des Services de
l'Agriculture de Dogondoutchi et
Gaya

Tels sont, sur le plan quantitatif, les principaux efforts
de vulgarisation du Service de l'Agriculture dans le Dallol
Maouri.

Mais si l'on tient compte de ce que font l'UNCC et la CFDT,
dans leurs domaines respectifs, ces efforts trop isolés et
parfois peu suivis demeurent largement insuffisants, étant
entendu que les effectifs en personnel ne permettent guère
de faire mieux.

- L'Expérimentation et la Recherche

Effectuée avec des moyens excessivement limités, l'expérimentation dans le Dallol Maouri apparaît comme une activité tout à fait annexe d'un service à qui on demande beaucoup par ailleurs.

Un projet d'antenne des stations de recherches existantes (Kolo dans l'Ouest, Tarma dans l'Est) n'a jamais abouti.

Tous les essais sont contrôlés par l'IRAT. À ce jour, ils n'ont pas débouché soit sur des semences qu'il serait possible de multiplier, soit sur des combinaisons de fumure qui soient économiques pour le paysan.

Citons enfin, dans le domaine des champs de démonstration, les résultats obtenus par l'utilisation de l'engrais sur arachides dans le Nord du Dallol.

Tableau 36 : Rendements obtenus avec ou sans engrais dans le Dallol Maouri (Arachides)

<u>Localités</u>	1966	<u>Rendement (Kg/ha)</u>		<u>Accroissement</u> %
		sans engrais	avec engrais	
KIESSE	1966	215	416	+ 193,4
	1967	323	610	+ 188,8
DOUMEGA	1966	150	500	+ 333,3
	1967	355	706	+ 190,8
NASSARAWA	1966	160	488	+ 271,1
	1967	431	692	+ 160,5
FADAMA	1966	321	464	+ 144,5
	1967	502	637	+ 136,8
Moyenne 4 Locali- tés	1966	216	467	+ 216,2
	1967	402	674	+ 167,6

Source : Service départemental de l'agriculture d'OSO

Ces résultats paraissent prometteurs dans la mesure où le prix de l'engrais est subventionné, c'est-à-dire vendu à 16 F/Kg car, sur la base d'un accroissement de production de 260 Kg/ha à 11 F. le kilo, soit 2 860 F. de revenu brut additionnel, le coût à l'hectare de l'engrais serait de 2 400 F., soit un gain net de 420 F. CFA par hectare. Il va sans dire que si le prix de l'engrais n'est pas subventionné (30 F/Kg) avec les mêmes données que précédemment, l'opération est largement déficitaire :

$$(260 \times 11) - (150 \times 30) = - 1 640 \text{ F. CFA}$$

Même dans le cas de l'augmentation maximum de production constatée lors des essais - soit 351 Kg à Doumaga en 1967 - le revenu supplémentaire (3 860 F.) ne couvre pas le prix d'achat de l'engrais à 30 F/Kg (4 500 F.).

Dans le Sud, les expérimentations sont, en apparence plus nombreuses, mais les résultats ne sont pas consignés dans les rapports du service.

En 1967, dans la Zone du Projet, trois champs expérimentaux (Gaya, Kawara Débé et Dioundiou), deux champs d'encadrement (Tounouga) et deux champs de démonstration (Kawara, Dioundiou) étaient en place.

Tels sont les efforts entrepris par la Direction des Services Agricoles dans le Dallol Maouri. À l'exception de la toute récente zone d'action intégrée au Nord, on ne peut dire que la Zone du Projet a été particulièrement privilégiée. A l'exception de la distribution de semences sélectionnées qui commence à se faire à une échelle significative, engrais, produits phytosanitaires et matériel agricole ne sont encore réservés qu'à une minorité qui, ne les utilisant pas toujours dans des conditions économiques représentatives du milieu, ne rend pas nécessairement service à la cause du progrès.

- La Coopération et le crédit agricole dans le Dallol Maouri

- La Coopération

Eléments fondamentaux de la structuration de l'agriculture, les coopératives de développement ne se développent que très lentement dans le Dallol Maouri.

En 1966, seul le Nord est touché par le système coopératif. Cinq coopératives "nouvelle formule" (1) et une coopérative "ancienne formule" (Matankari) fonctionnent à ce jour, de manière très satisfaisante, il convient de le noter. On peut estimer que 60 à 65 % des chefs d'exploitation de la région effectivement touchée par l'UNCC adhèrent à une coopérative. Dans l'ensemble du projet, ce pourcentage peut être estimé entre 20 et 25 %.

Ces coopératives, dont les principales données sont rassemblées dans le tableau 37, loin d'être polyvalentes, ne sont, en fait, pour le moment, que des coopératives de commercialisation. Elles disposent notamment du monopole d'achat de l'arachide dans tout l'arrondissement de Dogondoutchi. Dans le domaine de la distribution, ces coopératives gèrent des boutiques dont il sera question plus loin. Dans le domaine de la production proprement dite, l'action de ces coopératives est très réduite même si, jusqu'à présent, elles ont acquis une grande partie des moyens de production placés dans leur zone d'influence. Sur ce point, le tableau 38, indiquant la part du matériel agricole placé dans l'arrondissement de Dogondoutchi acquise par les coopératives, est révélateur.

(1): Rappelons que, depuis la Réforme de 1967, l'adhésion à la coopérative se fait sur une base collective par l'intermédiaire du groupement mutualiste villageois (GMV) tandis que, dans l'ancienne formule, l'adhésion était individuelle.

Tableau 37 : Date de création, nombre d'adhérents et de
G.M.V. des coopératives du Dallol Maouri
 au 31 Décembre 1967

Coopérative	Date de Création	Nombre d'adhérents		Mutuelles de crédit		
		avant 1967	après 1967	Nb. anciennes Adhé- rents	Nb. G.M.V. adhé- rents	
TIBIRI	7.1964	220	3 672	12	193	51 3672
KOREMAROUA	9.1964	132	1 336	13	165	26 1336
GHECHEME	3.1965	{ 265	2 530	8	111	25 2530
LIDO	11.1966	{	1 241	2	20	18 1241
KIESSE	7.1966	551	1 234	-	-	18 1234
MATANKARI	3.1965	201	-	15	215	- -
TOTAL	-	1 419	10 013	50	704 138	10013

Source : UNCC. Délégation départementale
 de DOSSO

Tableau 38 : Placement de matériel agricole et autres moyens de production dans les coopératives du Dallol Maouri.

De 1964 au 31 Décembre 1967

Natériel	TIBIRI	KOREM	GUECHI.	LIDG	KIESSE	Total Coop.	Total arrop.	Total Part. diss-%
Paire de Boeufs	12	2	25	-	3	42	47	89,4
Bâtis	6	2	23	-	3	34	37	91,8
Charrues	15	3	36	-	6	60	63	95,2
Cultivateurs	4	-	5	-	1	10	10	100,0
Soule-veuses	2	-	4	-	-	2	2	100,0
Buttoirs	-	-	1	-	-	1	2	50,0
Houes	1	-	-	-	1	2	2	100,0
Charrettes	-	-	6	-	3	9	20	45,0

Source : UNCC. Délégation départementale de DOSSO

La faiblesse numérique de ces données enlève évidemment un certain poids à la conclusion que les pourcentages ci-dessus autoriseraient.

Enfin, complétant, comme cela a déjà été dit, les efforts du Service de l'Agriculture, l'UNCC accorde dans le cadre des coopératives des "prêts de campagne" en semences, en engrains et en fongicides. Pour les trois dernières campagnes, l'accroissement des quantités prêtées est important pour les

engrais et les semences d'arachide. Ces moyens de production placés par l'intermédiaire du système coopératif sont pratiquement équivalents à ceux placés par le Service de l'Agriculture dans une zone beaucoup plus grande.

Le tableau 39 retrace l'évolution du placement des principaux produits faisant l'objet de prêts de campagne depuis 1965.

Tableau 39 : Prêts de campagne accordés par l'UNCC aux coopératives du Dallol Maouri (en Kg)

TIBIRI KOREM. GUECH. KIESSE LIDO MATANK. TOTAL

<hr/>								
1) Semences d'arachides								
1965-66	8 975	8 760	5 920	-	-	3 000	26 655	
1966-67	9 960	14 400	7 080	-	-	6 600	38 040	
1967-68	95 320	51 080	46 160	67 840	18.240	27 840	306 480	
<hr/>								
2) Engrais								
1965-66	1 650	100	550	-	-	-	2 300	
1966-67	-	200	-	-	-	-	200	
1967-68	1 250	1 550	10 250	4 550	1 500	-	19 100	
<hr/>								
3) Semences de Riz								
1966-67	450	-	17 550 (1)	-	-	-	18 000	
1967-68	500	-	1 515	148	-	-	2 163	

Source : UNCC. Délégation Départementale de DOSSO.

(1) : ces 17 550 Kg de semences ont surtout servi de prêts de soudure alimentaire.

- Le Crédit Agricole

Si des statistiques récentes sont disponibles pour le Département de Dosso, il n'est pas possible d'isoler de manière très précise la Zone du Projet du point de vue du crédit agricole.

Cependant, dans le tableau suivant, qui retrace les opérations de crédit effectuées depuis l'origine, on peut estimer que 70 à 80 % d'entre elles s'effectuent dans le cadre du système coopératif et que, par voie de conséquence, elles bénéficient aux paysans du Dallol Maouri.

Ce tableau donne, en outre, la répartition des crédits selon l'échéance, la nature de l'emprunteur, l'utilisation du prêt à la fin du dernier exercice.

Tableau 40 : Prêts consentis dans la délégation de DOSSO du 1er Octobre 1965 au 30 Septembre 1967
(en Francs CFA)

Catégorie	Engrais	Semences	Culture attelée	Divers	TOTAL	
					Montant (1)	%
<u>Court terme</u>						<u>9580149</u> <u>90,4</u>
Individuel	23 800	-	521242	268162	613204	5,9
Collectif	314 000	7400080	-	1052865	8766945	84,5
<u>Moyen terme</u>						<u>991650</u> <u>9,6</u>
Individuel	-	-	341850	225745	567595	5,5
Collectif	-	-	424055	-	424055	4,1
TOTAL	337 800	7400000	1087147	1546772	10371799	100,0
%	3,2	71,3	10,5	14,9	100,0	

Source : UNCC/CNCA

(1) : Les apports personnels sont inclus dans cette colonne.

C'est donc, selon l'hypothèse précédente, 7 à 8 millions de crédits, dont plus de 90 % prêtés à court terme, qui ont été consentis dans le Dallol Maouri au cours des deux derniers exercices. Cette somme, dont 71,3 % sont utilisés pour l'achat de semences (opérations où les risques de non remboursement sont limités), est évidemment très faible et illustre, oncore une fois, les difficultés de la modernisation de l'Agriculture.

Les taux de remboursement de ces prêts qui nous ont été communiqués par la CNCA sont assez élevés et lorsqu'ils le sont moins, c'est la mauvaise récolte de l'année beaucoup plus que la mauvaise volonté des emprunteurs qui peut servir d'explication. Dans d'autres cas, cependant, l'insuffisance du personnel chargé de la récupération des prêts au moment des récoltes - c'est-à-dire au moment où les paysans disposent de moyens monétaires - explique les taux de remboursement très faibles. C'est le cas actuellement dans la région de Gaya (où l'UNCC n'a pas d'agent en permanence) où, sur une échéance de 390 000 Francs, 52 000 Francs seulement avaient été remboursés au 30 Juin, à trois mois de la fin de l'exercice.

En conclusion, les mécanismes du crédit agricole sont en place. Seules, les ressources de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (1) font défaut comme fait défaut, sur le terrain, l'encadrement des paysans susceptibles de s'équiper.

Il reste, pour terminer cet examen des aspects institutionnels de l'Agriculture dans le Dallol Maouri, à envisager les structures d'encadrement et les résultats obtenus par la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) dans la culture du coton.

(1) : Essentiellement fonds propres, dépôts et réescompte par les banques.

- La Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.)

Si, dans le Dallol Naouri, la CFDT représente un aspect institutionnel dont l'importance est limitée, la formule semble être suffisamment originale et intéressante pour faire l'objet d'un rapide examen.

Implantée en 1963 dans le Dallol à la suite d'une révision de la politique d'encadrement visant à dédoubler les secteurs de façon à permettre aux responsables d'avoir un contact plus étroit avec les populations, la CFDT a pour "objectif final d'accélérer la vulgarisation de la culture intensive (du coton) ainsi que celle de la culture attelée" (1). On pourrait conclure de cet objectif que la CFDT fait double emploi avec le Service de l'Agriculture et avec l'UNCC. En fait, assurant l'égrenage (2) et l'exportation du coton (égréné ou non), la CFDT, dans ses essais, ses expérimentations, ses opérations de vulgarisation ou de démonstration, est directement intéressée par les résultats de ces tentatives de modernisation, ce qui n'est pas nécessairement le cas de l'Administration. Limitée dans l'espace (145 hectares dans le Dallol, dont 102 en culture intensive) et spécialisée dans une seule culture, la CFDT a l'avantage de pouvoir contrôler toutes les phases de la production et de la commercialisation. Pour la production, cela paraît d'autant plus important que le coton nécessite un respect absolu aussi bien de la date des semis que des techniques culturales.

(1) : Rapport d'activité de la CFDT en République du Niger, campagne 1967/68, page 5.

(2) : La CFDT a des usines d'égrenage à Madaoua et à Maradi, dans le centre du Niger, mais la production du Dallol est évacuée sur Parakou au Dahomey, beaucoup plus proche.

Les actions de modernisation de la CFDT dans le Dallol
Maouri

La CFDT dispose de deux moniteurs (localisés à Bana et à Yélou) placés à la tête des centres d'encadrement. Leur rôle est triple. Ils doivent :

- par leurs conseils, permettre d'acroître les résultats de la culture traditionnelle du coton en faisant observer le calendrier agricole et les techniques culturales.
- assurer l'encadrement des groupements mutualistes de progrès (GMP) dans le cadre desquels sont exécutés les traitements insecticides.
- vulgariser la culture attelée.

Pour le secteur de Goya, chaque moniteur a, en moyenne, 50 hectares à encadrer contre 367 pour les moniteurs des autres régions cotonnières du pays. Cette situation est très favorable d'autant plus que les champs sont tous regroupés, grâce à l'absence de problèmes fonciers (1) que l'on rencontre dans d'autres régions du Niger. Le fait d'avoir des champs d'un seul tenant rend plus faciles les traitements antiparasitaires. Durant la campagne 1967/68, 7 tonnes de semences ont été placées dans le Dallol où, situation exceptionnelle par rapport aux autres régions du Niger, les semis ont tous été effectués avant la date limite (contre 37,4 % dans les autres régions cotonnières). Sur le plan de la culture attelée, constatant que les paysans ont tendance à négliger les cultures industrielles au profit des cultures vivrière.

(1) : ou à leur moins grande acuité.

le rapport de la CFDT conclut :

" Il ressort de cette situation que le paysan, en pratiquant la culture extensive, aussi bien pour les céréales que pour le coton, ne peut faire face à l'entretien de surfaces, souvent très importantes avec les seuls moyens manuels dont il dispose. Il apparaît une fois de plus que, seule, la culture attelée peut nous faire sortir de cette impasse, en permettant aux paysans, par un travail rapide, d'effectuer les différentes opérations culturelles en temps opportun ". (1)

Dans le secteur de Gaya, le placement du matériel de culture attelée n'a pourtant atteint que des résultats modestes : 4 attelages vendus depuis l'implantation de la CFDT même si, à ce nombre, il faut ajouter les 4 paires de boeufs appartenant à la compagnie et qu'elle utilise à des fins de démonstration dans les centres d'encadrement. Ces attelages ont effectué au cours de la dernière campagne les opérations suivantes :

Labourage	:	40 Ha
Sarclage	:	15 Ha
Buttagos	:	25 Ha.

ce qui représente une utilisation satisfaisante par rapport au reste du Niger.

Le traitement antiparasitaire est, lui aussi, fondamental. La CFDT estime, en moyenne, à 54 % les portes enregistrées sur les champs non traités, pourcentage qu'un traitement

(1) : Op. cit. page 22

même imparfait a permis de ramener, durant la dernière campagne, à 27 %. Le coût de ce traitement, financé par la CNCA et subventionné par la Communauté Economique Européenne (1), est de 4 000 Francs pour le paysan qui bénéficie du crédit de la Caisse Nationale. Dans le secteur de Gaya, 88 hectares ont été traités et, au 1er Mai 1968, il y avait encore 25 % d'impayés (pour des raisons déjà évoquées).

*

* * *

Ces résultats sont encore modestes mais les difficultés et les réticences du milieu sont nombreuses comme le note le rapport déjà cité :

" Bien que nous multiplions les démonstrations, que nous mettions du matériel et des attelages à leur disposition, les paysans refusent de recourir à la culture attelée pour sarcler et butter leurs plantations, arguant que le matériel aratoire détériore leurs cotonniers. Il est très difficile de leur faire admettre que les adventices gênent la végétation, favorisent le parasitisme, et diminuent ainsi les rendements dans des proportions beaucoup plus graves que les quelques branches cassées par les attelages (2).

(1) : qui prend en charge 2 000 des 6 000 que coutent le traitement d'un hectare.

(2) : Op. cit. page 22

On comprend que, dans un tel contexte, le développement de l'encadrement soit quelque peu freiné et que, par suite, les résultats ne soient pas ce que, techniquement, ils pourraient être. Ceci d'autant plus que, sur le plan de la commercialisation qui sera étudiée plus loin, la réponse du producteur est parfois décevante, sans être pour autant dénuée de logique.

Telle est l'action de la CFDT dans la Zone du Projet. Il paraissait important d'insister quelque peu sur cette formule qui, dans le domaine de la modernisation, paraît d'une efficacité nettement supérieure à celle de l'Administration traditionnelle.

B - La Production Agricole du Dallol Maouri

La détermination relativement précise de la production agricole de la zone du Projet Dallol Maouri pose un certain nombre de problèmes méthodologiques

Les documents de base sont les rapports annuels des services de l'Agriculture des deux sous-préfectures concernées, rapports dans lesquels les superficies cultivées sont simplement estimées suivant une méthode qui, d'une part, n'est pas expliquée, d'autre part, a tendance à s'appuyer surtout sur les estimations de l'année précédente. On perçoit les dangers d'erreurs "en cascade" qui risquent de surévaluer les superficies en culture ou de les sous-évaluer. Nous pensons qu'avec la méthode actuellement utilisée les chances d'obtenir une estimation exacte, à 20 ou 25 % près, sont excessivement faibles, et l'exemple de la production arachidière illustre nos réserves. Les rendements, eux, sont déterminés de manière beaucoup plus scientifique à partir de

" carrés de rendement" répartis sur l'ensemble des terres cultivées (1). Compte tenu des moyens mis en oeuvre, la méthode est très satisfaisante ; cependant, il n'est pas possible de savoir comment ces rendements obtenus sont appliqués aux surfaces et s'il existe une pondération dans le calcul du rendement moyen de l'arrondissement.

Parallèlement à ces questions méthodologiques, pour le Dallol Maouri proprement dit, la difficulté essentielle consiste à estimer de manière satisfaisante les superficies. Faute de temps, de moyens et surtout partant du principe qu'en toute hypothèse, les résultats obtenus ne seraient que des ordres de grandeur, pour les cultures sèches, nous avons évalué les superficies en nous basant sur un critère démographique puisque, grosso modo les superficies cultivées par personne active ne varient guère. La zone comprise dans le projet groupant 75 % de la population de la sous-préfecture de Gaya, nous avons appliqué ces taux à la moyenne des superficies cultivées en 1966 et 1967. Pour les cultures irriguées, le partage entre celles qui sont localisées dans le Projet et celles qui sont en dehors est plus aisé : dans le Nord, à l'exception du manioc et des oignons pour lesquels nous estimons à 80 % la part située dans le Dallol, toutes les cultures irriguées sont localisées dans le Projet, dans le Sud, la répartition étant plus complexe, nous avons conservé le critère démographique utilisé pour les cultures sèches, sauf pour le coton, pour lequel le CFDT fournit des données détaillées (65 % des superficies sont dans le Dallol). Pour les rendements, nous avons également retenu la moyenne simple des rendements de 1966 et de 1967.

(1) : A Gaya, en 1967, le service de l'Agriculture a contrôlé 50 carrés de mil, 22 de sorgho, 27 d'arachides, 10 de niébés, 17 de voandzou, etc..

Tableau 41 : Superficies et Rendements moyens des Régions Nord et Sud
du Dallol Maouri (années 1966 et 1967)

Culture	DOGONDOUTCHI			GAYA		
	Superficie (hectares)	(%)	Rendement (Kg./Ha.)	Superficie (hectares)	(%)	Rendement (Kg./Ha.)
Mil	82 500	52,7	650	58 000	60,3	684
Sorgho	20 625	13,2	800	22 000	22,9	622
Niébé	50 625	P.M.	105	10 800	P.M.	141
Voandzou	28 125	18,0	600	1 080	1,1	682
Arachide	24 375	15,6	350	12 800	13,3	775
Paddy	180	0,1	1 500	28	-	750
Manioc	236	0,1	8 000	840	0,9	8 000
Coton	300	0,2	250	114	0,1	425
Oignons	16	-	30 000	28	-	25 000
Canne à sucre	120	-	13 000	46	-	17 000
Mais	-	-	-	380	0,3	700
Fonio	-	-	-	540	0,6	564
Patate douce	-	-	-	360	0,3	6 250
TOTAL	207 102	-		107 016	-	
(Niébé exclus)	156 477	100,0		96 216	100,0	

Source : Services de l'Agriculture de
Dogondoutchi et Gaya

Le tableau 41 indique, par région, les superficies comprises dans le Projet et les rendements applicables. La superficie cultivée du Projet serait donc de l'ordre de 315 000 hectares. En fait, de ce total, il faut déduire les superficies consacrées au niébé qui est une culture intercalaire (associée généralement au sorgho et au mil). Compte tenu de cette correction importante au Nord surtout, on obtient une superficie cultivée de l'ordre de 250 000 hectares, soit un peu moins de 10 % de la superficie cultivée au Niger.

Le tableau 41 met en relief certaines différences entre le Nord et le Sud du Dallol. Au Nord, malgré une pluviométrie moins favorable, canne à sucre et riz sont cultivés, d'une part, sur des surfaces plus importantes, d'autre part, avec des résultats supérieurs. (1)

Par ailleurs, les cultures vivrières sont beaucoup plus diversifiées dans le Nord, grâce au haricot (niébé) et au pois (voandzou) qui est, en quelque sorte, une spécialité régionale puisqu'en 1966 l'arrondissement de Doutchi a fourni 78,8 % de la production nigérienne.

A noter, en revanche, une similitude : la faible importance de l'arachide qui ne représente que 14,7 % de la superficie cultivée contre 30 % environ dans l'Est du pays.

(1) : Les données des tableaux traduisent très imparfairement cette affirmation qui est pourtant largement vérifiée si l'on examine les données, année par année, depuis 1962/63.

Du tableau 42, peut être déduite la production agricole moyenne de la Zone du Projet (résultats de 1966 et 1967). Afin de mieux situer le Dallol Maouri dans l'économie nigérienne, le tableau 42 indique, en plus de la production, la part du Dallol en % de la production nationale. Le calcul a été fait uniquement sur les données de 1966, celles de 1967 n'étant pas encore disponibles à l'échelle nationale. Une seule exception cependant : la production d'arachides selon la méthode décrite précédemment.

Tableau 42 : Superficie et Production agricole du Dallol Maouri (moyenne des années 1966 et 1967)

<u>Culture</u>	<u>Superficie</u>		<u>Production</u> (tonnes)	<u>% Dallol/ Niger (1966)</u>
	<u>Hectares</u>	<u>%</u>		
Mil	140 500	55,6	93 295	8,9
Sorgho	42 625	16,9	31 065	9,3
Niébé	P.M.	P.M.	6 835	10,1
Voandzou	29 205	11,9	23 237	61,0
Arachides	37 175 ?	14,7	9 500	3,4
Paddy	203	-	291	1,1
Manioc	1 076	0,4	8 608	5,9
Coton	414	0,2	123	2,1
Oignons	44	-	1 180	3,3
Canne à sucre	166	-	2 342	17,5
Maïs	380	0,1	266	11,4
Fonio	540	0,2	305	92,9
Patate douce	360	0,1	2 250	30,6
TOTAL	252 693	100,0	-	-

Source : Rapports annuels des Services de l'Agriculture 1966 et 1967.

On obtient une production moyenne (base coques) de 9 750 tonnes dans la région de Dogondoutchi et de 12 275 tonnes dans la région de Gaya, soit 22 000 tonnes pour la zone du Projet. Or que ce soit avec la SONARA qui achète la totalité des arachides commercialisées ou avec l'UNCC qui, dans l'arrondissement de Dogondoutchi est le seul intermédiaire entre les producteurs et la SONARA, on obtient des données sensiblement différentes mais d'une valeur statistiquement supérieure. Le tableau suivant indique les différents résultats obtenus (base coques) :

Tableau 43: Estimations de la production arachidière

		<u>Agriculture</u>	<u>SONARA</u>	<u>UNCC</u>
Doutchi	1966	12 000 T.	6 149 T.	6 152 T.
	1967	7 500 T.	4 112 T.	4 107 T.
Gaya	1966	13 500 T.	4 728 T.	-
	1967	11 050 T.	4 003 T.	-
TOTAL	1966	25 500 T.	10 877 T.	-
	1967	18 550 T.	8 115 T.	-

Source : Agriculture, SONARA, UNCC

Même si, par rapport aux données de la SONARA ou de l'UNCC, celles de l'agriculture englobent la production totale, c'est-à-dire quantité commercialisée + semences + consommation, elles sont très largement surestimées et mettent directement en cause la méthode d'estimation des superficies qui paraissent être à l'origine des erreurs.

Un tel recouplement n'est cependant pas possible pour les autres cultures dont la commercialisation est beaucoup plus complexe.

Comme il était facile de le prévoir, les cultures vivrières occupent une large part des superficies cultivées (84,4 % pour le groupe mil - sorgho - voandzou) tandis que les cultures industrielles atteignent à peine 15 %. Il serait intéressant de vérifier sur le terrain si cette prédominance des cultures vivrières est valable à l'échelle de tout le Dallol ou si certaines zones connaissent une structure de production différente. Quoiqu'il en soit, la structure actuelle de la production agricole du Dallol Maouri pourrait difficilement être différente, étant donné les très rares surfaces susceptibles d'être irriguées - par les moyens traditionnels c'est-à-dire culture de décrue sur le bord des mares et arrosage par des techniques d'exhaure très rudimentaires n'utilisant même pas l'énergie animale. Moins de 500 hectares sont actuellement irrigués dans les mares de la région de Fadama, et à Birni Lokoyo dans le Nord, dans la région de Brugou et sur le bord du Niger, au Sud. Ce sont les seules micro-régions du Dallol où l'emploi agricole dépasse 4 mois et où les revenus à l'hectare atteignent des niveaux satisfaisants.

Cependant, il n'existe aucun aménagement hydro-agricole dans tout le Projet à l'exception du forage artésien de Kiessé à 20 Km au Sud-Ouest de Dogondoutchi. En fait, ce forage, dont les installations annexes (clôture, canalisations) furent achevées en 1961, a été un échec sur le plan agricole et sur le plan de l'arboriculture. Cet échec tient à la fois à des raisons techniques (débit insuffisant, infiltration trop importante et surtout sols très médiocres) et à des raisons sociologiques. (1)

(1) : COGERAF : L'aménagement de Kiessé. 1963. Paris.

Plus de dix ans après que l'eau ait jailli (1957), on peut constater qu'elle sert beaucoup plus à l'alimentation en eau de la population et du bétail qu'à l'irrigation.

*
* *
*

Dernier problème, enfin : l'estimation en valeur de la production agricole du Dallol Maouri. Le problème du choix des prix significatifs nous paraît insoluble et nous ne pensons pas que l'estimation en valeur de la production conduirait à des résultats particulièrement intéressants.

La quasi totalité des cultures vivrières est autoconsommée et on ne voit pas pourquoi on appliquerait à ces quantités un "prix de marché" qui s'établit précisément à partir d'une commercialisation ne portant que sur une quantité réduite. De plus, le prix varie au cours de l'année, d'une année à l'autre et enfin d'une région à l'autre (des proportions de un à trois ne sont pas excessives). (1)

Penser à élaborer une comptabilité régionale ou simplement à estimer la part du Dallol en valeur dans l'économie nigérienne ne serait donc guère réaliste car, à l'instar de la comptabilité nationale du Niger, on serait tenté d'appeler croissance ce qui n'est, en fait, qu'un mouvement de prix.

(1) : Pour illustrer la variation de prix d'une année à l'autre et d'un marché à un autre, indiquons les prix du Kg. de mil en pleine période de "soudure" à Tibiri et à Dogondoutchi (distants de 60 Km.)

	<u>Tibiri</u>	<u>Dogondoutchi</u>	<u>Différence</u>
Juin 1965	18 Fr/Kg	18 Fr/Kg	0
Juin 1966	46 Fr/Kg	43 Fr/Kg	3
Juin 1967	27 Fr/Kg	25 Fr/Kg	2
Juin 1968	11 Fr/Kg	10 Fr/Kg	1

*
* *

Le Dallol Maouri occupe donc actuellement une place très moyenne dans la production agricole nigérienne car, avec 9 à 10 % des superficies cultivées et, surtout une pluviométrie très supérieure à la plupart des autres régions agricoles, il ne paraît pas avoir atteint la limite de ses possibilités. Bien que l'agriculture nigérienne soit caractérisée par l'absence de spécialisation régionale (qui commence à apparaître dans quelques micro-zones), on a l'impression que le Dallol exagère cette non-spécialisation et, de ce fait, il est très en retard pour les trois cultures - arachide, riz et coton - qui sont à l'origine des progrès de l'Est, du Centre et de la vallée du Niger.

*
* *

Ainsi s'achève l'examen de l'Agriculture dans le Dallol Maouri tant au point de vue des institutions que du point de vue des résultats quantitatifs.

Il manque évidemment une enquête auprès des agriculteurs : enquête permettant de mieux saisir, du point de vue micro-économique, les résultats globaux qui viennent d'être examinés. Une enquête a été faite durant la campagne 1967 par notre prédécesseur mais nous avons exposé, dans une note en date du 25 Mars 1968, les raisons pour lesquelles nous ne l'utiliserons pas. L'agronome du projet ayant entrepris une enquête portant sur la présente campagne, il sera possible d'analyser certains de ses résultats dans le prochain rapport semestriel.

3-03 -4 - 2 - L'Elevage dans le Dallol Maouri (1)

Bien que son produit annuel soit très mal connu, l'élevage constitue, après l'agriculture, la deuxième ressource du Dallol Maouri. Par rapport à la moyenne nationale, le nombre de bovins par habitant est inférieur (0,96 contre 1,20) mais, d'une part, les superficies cultivées sont plus importantes dans le Dallol que dans le reste du pays, d'autre part, la valeur du rapport Bovins/Habitants, dans un pays où le nomadisme est aussi important, n'est pas prouvée.

Le cheptel se répartit très inégalement entre nomades et sédentaires même si, généralement, ces derniers confient aux Peuhls leurs troupeaux. Selon les derniers recensements administratifs, du point de vue de la propriété (2), la proportion du bétail détenu par les nomades était la suivante :

Tableau 44 : Proportion du cheptel recensé appartenant aux nomades du Dallol Maouri (en %)

	<u>Dogondoutchi</u>	<u>Gaya</u>	<u>Dallol Maouri</u>
Bovins	50,2	89,2	66,3
Ovins et Caprins	28,5	60,4	38,0
Equins	1,9	14,0	4,0
Asins	7,4	15,0	10,1
Camelins	7,3	2,1	6,5

Source : Recensements administratifs

(1) : Ce chapitre sera traité assez rapidement puisque la mission d'un expert zootechnicien est prévue dans le Projet.

(2) : Ce qui ne veut pas dire que, du point de vue du mode d'exploitation, cette répartition soit valable.

On ne saurait accorder une trop grande importance à la différence entre le Nord et le Sud du Projet car, selon la date des recensements, de nombreux troupeaux appartenant ou momentanément confiés aux nomades peuvent se trouver sur les bords du Niger. C'est le cas en Mai-Avril lorsque l'eau et les pâturages manquent dans le Nord.

Les rapports entre sédentaires et nomades sont dans l'ensemble bons, même si, pendant la saison des cultures, les conflits sont nombreux à proximité des zones de passage des éleveurs transhumants.

L'élevage des sédentaires dans la Zone du Projet est loin d'être négligeable surtout pour les petits animaux. Mais ce bétail constitue beaucoup plus une forme d'épargne, facilement négociable en cas de besoin, qu'un premier pas vers une forme d'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Le cheptel sédentaire n'étant, ainsi, ni exploité rationnellement par le paysan afin d'augmenter son revenu, ni utilisé comme il pourrait l'être pour les travaux agricoles (1) constitue donc une ressource indéniable mais encore potentielle.

(1) : La fumure animale, quoique d'utilisation fréquente, est en général mise en place (pacage) en pleine saison sèche. Se desséchant avant les cultures, sa valeur est très réduite.

L'estimation du cheptel du Dallol Maouri (1)

En 1966/67, le bétail recensé par l'Administration dans les arrondissements de Dogondoutchi et Gaya était le suivant :

Tableau 45 : Bétail recensé dans les arrondissements de Dogondoutchi et Gaya. 1966/67

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins et Caprins</u>
Dogondoutchi	52 540	96 502
Gaya	39 143	36 714
TOTAL	91 683	133 216

Comme cela a déjà été dit pour les données nationales, il s'agit de chiffres très nettement sous évalués. Sachant d'après ces mêmes recensements administratifs que le cheptel du Dallol Maouri proprement dit peut être estimé à 66,6 % des bovins et à 80,0 % des ovins-caprins de l'arrondissement de Dogondoutchi, d'une part, à 93,8 % des bovins et à 83,4 % des ovins-caprins de l'arrondissement de Gaya, d'autre part, sachant par ailleurs que les estimations du Service de l'Elevage pour ces deux derniers arrondissements sont les suivantes (1967) :

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>
Dogondoutchi	125 500	205 000
Gaya	50 000	60 000

(1) : On ne tiendra compte que des bovins, des ovins et des caprins.

On peut obtenir, par application des taux précédents, l'effectif estimé du Dallol (1) :

Tableau 46 : Effectif estimé du cheptel du Dallol Haouri
1967

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>
Dogondoutchi	83 600	164 000
Gaya	46 900	56 000
TOTAL	130 500	214 000

Nous pensons cependant que cette estimation est sujette à caution comme pratiquement toute donnée chiffrée relative à l'élevage. Ainsi, en 1966, les recensements administratifs font état d'une diminution sensible du cheptel dans l'arrondissement de Dogondoutchi où l'on enregistre 34 291 bovins contre 75 150 en 1965, et 69 137 ovins-caprins contre 120 323. Même les vaccinations anti-pestiques accusent une baisse sensible (78 878 contre 96 647) confirmant ainsi une tendance à la baisse. Or, 1965 a été une très mauvaise année sur le plan agricole et les prix des produits vivriers ont atteint des niveaux particulièrement élevés en 1966. Etant donné la fonction d'épargne du bétail, il est vraisemblable que 1966 a vu croître très nettement la commercialisation des bêtes appartenant aussi bien aux sédentaires qu'aux nomades.

(1) : Avec une hypothèse implicite : la sous évaluation par l'administration est la même dans le Dallol Haouri qu'en dehors.

C'est du moins la seule explication que l'on puisse donner à la diminution du cheptel (1). Or, en 1966, le Service de l'Elevage maintient ses estimations au niveau de celles de 1965 (sauf pour les bovins à Gaya), ce qui paraît être une erreur car, si le cheptel a effectivement diminué entre 1965 et 1966, rien ne prouve qu'il a été reconstitué et, dans le cas contraire, les incertitudes ne feront qu'amplifier lors des estimations qui seront faites les prochaines années. Personne n'a pu nous fournir la moindre explication sur ce point.

Ce problème d'estimation du cheptel ne relève pas simplement de la méthodologie. Si dans les services d'arrondissement, les estimations sont faites de manière aussi peu probante, il ne faut pas oublier que les statistiques nationales ne constituent que la somme des données établies par les arrondissements. Toute la comptabilité Nationale qui attribue à l'élevage une place de tout premier plan (première activité exportatrice) est basée, rappelons-le, sur ces estimations. Il serait souhaitable que, dans le cadre d'un projet comme le Projet Dallol-Haouri, un effort particulier soit entrepris dans le sens d'une meilleure connaissance de l'élevage afin qu'il soit possible, un jour, de savoir quelle est son importance exacte et quel est son produit réel.

(1) : Il a déjà été dit que le bétail servant à l'établissement de l'impôt on peut difficilement soupçonner une erreur aussi importante de l'Administration, surtout dans un sens qui lui soit défavorable.

On sait que d'une année à l'autre, l'évolution du cheptel d'une région s'effectue comme suit :

	cheptel année 2
égale	cheptel année 1
plus (ou moins)	croît naturel (naissances-décès)
plus	achats en dehors de la région
moins	ventes sur pied en dehors de la région
moins	abattages.

Cette mise en équation de l'évolution du cheptel est intéressante car elle permet de démontrer à quel point certaines estimations du Service de l'Elevage sont aberrantes.

Ainsi, lorsque le Service de l'Elevage estime comme il le fait fréquemment que l'effectif du troupeau bovin reste stationnaire d'une année à l'autre, cela signifie que le croît naturel plus les achats (en dehors de la région) ont équilibré exactement les ventes de bétail sur pied (en dehors de la région) et les abattages. On n'ose croire à une situation aussi simple. Par contre, lorsque le Service estime qu'il y a diminution de l'effectif - par exemple à Gaya où l'effectif bovin est passé de 60 000 en 1965 à 50 000 en 1966, cela signifie que le croît naturel plus les achats en dehors de la région ont été inférieurs de 10 000 unités au nombre des bovins commercialisés (en dehors de la région) ou abattus. Or, le rapport du Service de l'arrondissement de Gaya nous renseigne sur l'évolution entre 1965 et 1966 des différents termes de l'équation :

- le nombre d'animaux présentés sur les marchés à diminué de 1965 à 1966 : 2 099 contre 3 074.
- les exportations sur pied ont diminué : 1 653 contre 2 273.
- les abattages contrôlés ont diminué : 650 contre 801 (1).

Or, le croît naturel, lorsque l'on connaît le nombre élevé de vaches reproductrices dans les troupeaux nigériens, peut difficilement être négatif. Par ailleurs, la diminution des abattages, des exportations et des animaux présentés sur les marchés devrait normalement entraîner une augmentation du troupeau et non une diminution. On a, avec cet exemple chiffré, une illustration de l'incohérence des données statistiques qui, si elles sont interprétées, peuvent donner lieu à des erreurs d'appréciation de grande envergure.

Pour cette raison, tous les chiffres contenus dans le présent chapitre ne peuvent être donnés qu'avec les plus grandes réserves.

L'organisation et les actions du Service de l'Elevage

Comme pour l'Agriculture, deux services d'arrondissement (Dogondoutchi et Gaya), dépendant du Service Départemental de Dosso, se partagent la Zone du Projet. Au 31 Décembre 1967, les effectifs des Services vétérinaires situés dans le Dallol Maouri étaient les suivants :

(1) : Toutes ces données sont très sous-estimées ; c'est le sens de l'évolution qui, seul, nous intéresse ici.

Tableau 47 : Effectifs des Services vétérinaires dans le
le Dallol Maouri au 31 Décembre 1967.

<u>Qualification</u>	<u>Dogondoutchi</u>	<u>Gaya</u>	<u>Dallol Maouri</u>
Assistant d'élevage	1	1	2
Infirmiers d'élevage	4	4	3
Surveillant d'élevage	1	-	1
Moniteurs cuirs et peaux	3	2	5
 TOTAL	 9	 7	 16

Source : Rapport annuel du Service
Départemental de l'Elevage
1967.

Bien que les moyens matériels sont disposent les services vétérinaires soient très limités (1), il semble que l'encadrement soit légèrement plus satisfaisant que pour l'Agriculture. Apparemment, cela tient à deux causes : d'une part, l'élevage n'exige pas un encadrement aussi rapproché que l'agriculture, d'autre part, dans le domaine sanitaire notamment, les services d'arrondissement ont été et sont encore relayés par le personnel de la campagne Inter-Unitats d'éradication de la peste bovine. De toute façon, ignorant les normes optimales d'encadrement surtout dans une région d'élevage mixte (sédentaire - nomade), nous nous garderons de conclure sur ce point.

En dehors des actions visant à améliorer ou à introduire des races nouvelles, l'intervention des fonctionnaires des services vétérinaires s'effectue sur un double plan sanitaire et "statistique-commercial".

(1) : En Mars 1968, lors de notre passage à Gaya, le seul véhicule disponible était immobilisé depuis plusieurs mois.

Le contrôle sanitaire doit permettre de dépister les maladies, d'effectuer les traitements qui s'imposent, de contrôler les abattages et l'état de santé des bêtes exportées.

La plupart des marchés sur lesquels s'effectuent ces contrôles sont équipés d'un abattoir de brousse (une dalle en ciment et des crochets) et d'un séchoir. On en compte 5 dans le Nord (Dogondoutchi, Hatankari, Fadama, Bagagi, Guéchéhé) et 6 dans le Sud (Gaya, Bangou, Guida, Dioundiou, Nakani et Yeldou). Tous ces marchés sont visités régulièrement par les agents de l'élevage. Les vaccinations, qui ont atteint leur maximum en 1965/66, concernent une partie importante du troupeau comme le montre le tableau suivant :

Tableau 48 : Vaccinations contre la Peste Bovine dans les arrondissements de Dogondoutchi et Gaya de 1962 à 1967.

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Dogondoutchi	43 666	42 261	51 004	98 647	78 878	16 788
Gaya	3 548	12 206	28 163	39 677	41 725	30 563
TOTAL	51 614	54 457	79 167	138 324	120 603	47 351

Source : Service de l'Elevage Dosso.

En 1965, près de 80 % des bovins - effectif estimé - auraient été vaccinés.

Le contrôle des abattages est déjà beaucoup plus limité car, en dehors des deux sous-préfectures où il est quotidien, il n'est effectué que sur les marchés, soit un jour par semaine dans un nombre réduit de villages.

D'après les renseignements fournis par les services d'arrondissement, il apparaît que la sous-évaluation est manifeste. De 1962 à 1967, les contrôles ont porté sur les animaux suivants :

Tableau 49 : Abattages contrôlés dans les arrondissements de Dogondoutchi et Gaya.

	1963	1964	1965	1966	1967
<u>Dogondoutchi</u>					
Bovins	836	476	2 626	2 485	1 882
Ovins	655	255	1 807	1 522	1 351
Caprins	4 391	1 711	9 248	9 652	6 847
<u>Gaya</u>					
Bovins	436	929	833	801	N.D.
Ovins	623	1 094	1 280	1 197	N.D.
Caprins	2 541	3 337	3 557	3 646	N.D.
<u>Total</u>					
Bovins	1 272	1 405	3 459	3 280	-
Ovins	1 283	1 349	3 087	2 719	-
Caprins	6 932	5 048	12 805	13 298	-

Source : Service de l'Elevage

L'estimation des abattages que fournissent les mêmes rapports est la suivante pour les deux arrondissements en 1966 : Bovins : 6 500; Ovins : 5 000; Caprins : 15 000.

N. D. : Non disponibles.

Sur le plan de contrôle de la qualité des produits commercialisés, l'intervention du service s'effectue sur les marchés par un relevé du nombre des bêtes présentées (tableau 50) et, en liaison avec le service des Douanes, sur les frontières par un relevé des exportations. Dans les deux cas, les données recueillies sont sujettes à caution :

Tableau 50 : Nombre d'animaux présentés sur les marchés.

	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
<u>Dogondoutchi et Gaya</u>			
Bovins	16 243	12 707	9 264
Ovins	25 112	17 541	16 615
Caprins	33 361	24 994	19 223

Source : Service de l'Elevage

Tableau 51 : Nombre d'animaux exportés sur pied.

	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
<u>Dogondoutchi et Gaya</u>			
Bovins	4 327	3 252	2 887
Ovins	4 291	3 024	2 595
Caprins	3 844	3 692	1 745

Source : Service de l'Elevage.

Si l'on tient compte du fait qu'en moyenne un bovin n'est vendu qu'après avoir été présenté 2,2 fois sur le marché(1) (2,6 pour les ovins et 1,25 pour les caprins, en 1965), l'exploitation du troupeau de bovins aurait atteint 7 à 8 % de l'effectif total. Cependant, comme l'on ignore le croît naturel, il s'agit là d'un ordre de grandeur.

Dernier aspect, enfin, du contrôle effectué sur la qualité du produit de l'élevage : les cuirs et peaux. Ces produits nécessitent des soins particulièrement attentifs si l'on veut conserver leur valeur commerciale. C'est précisément le rôle des moniteurs des cuirs et peaux de veiller à ce que les traitements s'effectuent correctement.

Pour les quatre dernières années, la production de cuirs et peaux, contrôlée par les services vétérinaires, a porté sur les quantités suivantes :

Tableau 52 : Production contrôlée de cuirs et peaux

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u> (2)
<u>Dogondoutchi et Gaya</u>					
Bovins	1 756	4 417	4 880	4 551	2 653
Ovins	1 926	4 256	5 191	4 251	3 245
Caprins	8 355	17 815	19 934	18 237	11 826

Source : Service de l'Elevage.

(1) : Selon P. BONTE, dans son étude intitulée : "L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi - Maggia IFAN CNRS, 1967".

(2) : Dogondoutchi seulement.

Il est intéressant de comparer ces données à celles des abattages. On obtient ainsi une évaluation de la sous-estimation des abattages.

Le Service de l'Elevage intervient également dans le domaine de l'amélioration des races bien qu'il ne soit pas guère équipé pour le faire.

Au cours des dernières années, une expérience d'extension de la chèvre rousse de Naradi (1) a été tentée en 1964. Dans l'arrondissement de Dogondoutchi, 260 chèvres rousses ont été distribuées mais la plupart sont mortes, faute de soins (le transport effectué dans de mauvaises conditions avait déjà décimé le troupeau avant son arrivée dans la Zone du Projet).

Dans l'arrondissement de Gaya, l'expérience d'introduction de la chèvre rousse s'est poursuivie pendant trois ans dans trois villages (Kara Kara, Yeldou, et Nassama) (Tableau 53). A l'exception de Kara Kara où les chèvres existantes à la fin de l'année sont moins nombreuses que les chèvres mises en place, le bilan de l'expérience est positif pour Nassama et Yeldou. Cependant, d'après les responsables du service, toutes les chèvres mises en place seraient mortes à l'heure actuelle.

L'introduction d'une race nouvelle n'est pas simple et, en l'absence de tout contrôle scientifique de l'adaptation des animaux au nouveau milieu, on peut douter de l'intérêt

(1) : Dont la peau est très demandée. De plus, la chèvre rousse est très prolifique tandis que ses qualités laitières et sa viande sont bonnes.

de ce genre d'expérience. Au contraire, les paysans à qui on a confié une chèvre rousse, morte depuis, ne seront certainement pas d'ardents propagandistes pour cette variété d'animal et continueront à élever des chèvres bariolées parfaitement adaptées à la région.

Tableau 53 : Résultats des essais d'introduction de la chèvre rousse dans trois localités du Dallol Haouri.

	Chèvres Naiss. Distrib. dans l'année	Décès dans l'année	Chèvres existantes en fin d'année	Chèvres Exist. Chèvres distrib. %
<u>Kara Kara</u>				
1964	20	-	9	- 45
1965	20	7	13	- 30
1966	20	4	15	- 55
<u>Yeldou</u>				
1964	15	4	1	+ 20
1965	15	13	6	+ 46
1966	15	15	4	+ 73
<u>Massama</u>				
1964	15	5	3	+ 13
1965	15	19	14	+ 33
1966	15	18	4	+ 93

Source : Rapport annuel du Service de l'Elevage de Gaya, 1965, 1966 et 1967.

Tels sont, brièvement énumérés, les principaux aspects de l'Elevage dans le Dallol Naouri. L'étude en cours (composition des troupeaux, pesage des animaux abattus sur les marchés, contrôle plus rigoureux des animaux présentés sur les marchés) devrait permettre d'ici quelques mois de mieux connaître ce secteur d'activité et, ainsi, de formuler des propositions valables.

03.03.4.3 - Les autres activités

Si, malgré les lacunes et les imprécisions des données statistiques, l'agriculture et l'élevage du Dallol Naouri ont pu faire l'objet d'estimations quantitatives, les autres activités sont très mal connues.

Très traditionnelles, aussi bien par leurs techniques de production que par leurs structures de commercialisation, ces activités sont généralement tournées vers le marché local ou régional et ne font l'objet d'aucun contrôle de l'administration. Lorsque ce contrôle existe (Forêts), il n'est pas suffisamment rigoureux pour permettre d'appréhender la situation réelle. Ce manque généralisé d'informations est regrettable car ces activités sont loin d'être négligeables à l'échelle du Dallol. On étudiera successivement les forêts, les mines, l'artisanat et le commerce.

Les Forêts -

La région sud du Dallol Maouri se situe parmi les plus boisées du Niger même si, sous la pression démographique, l'extension des cultures a contribué depuis de nombreuses années à un déboisement certain. Tout en étant très net, ce dernier ne semble pas prendre les proportions qu'il peut atteindre dans d'autres régions ou dans d'autres pays. En fait, le problème du déboisement et, réciproquement, le problème de l'approvisionnement en bois ne se posent, avec une certaine acuité, que dans les environs immédiats des centres les plus peuplés où le bois de feu constitue la source d'énergie domestique la plus importante. La demande de bois de feu étant particulièrement forte, il fait l'objet d'un commerce très actif dans le Dallol, commerce qui se traduit depuis quelques années par une hausse considérable des prix. Le stère, qui valait 150 Francs en 1954, atteint aujourd'hui 450 Francs en saison sèche et 300 Frs pendant la saison des pluies. Il est à peu près impossible d'estimer la production annuelle du Dallol qui, non seulement couvre ses propres besoins mais assure également l'approvisionnement des régions moins boisées comme en témoignent les tas de bois, alignés sur les bords des routes, qui attendent le camion qui les emportera.

Pour le bois d'œuvre dont, comme cela a déjà été dit, la quasi totalité est importée de l'étranger, il faut citer la "roneraie" de Bana à 25/30 Km au Nord de Gaya qui est la plus importante du Niger et dont le produit est exporté bien au delà des limites du Dallol. Cette roneraie n'est cependant pas exploitée très rationnellement, et le contrôle des coupes ne s'y effectue qu'imparfaitement.

tandis que les cultivateurs en brûlant la végétation au ras du sol détruisent de nombreux arbres. L'exploitation du ronier - très utilisé par la construction traditionnelle - a rapporté 613 780 Francs en droits de coupe en 1965/66 et 943 850 en 1966/67 pour, respectivement, 1 386 et 2 062 arbres abattus. Au total, l'exploitation forestière a rapporté à l'administration environ 1 400 000 Francs en 1966/67. Le tableau 54 résume les principaux produits forestiers exploités ainsi que les droits correspondants.

Tableau 54 : Exploitation forestière dans les arrondissements de Dogondoutchi et Gaya (1). 1966/67

Produit	Dogondoutchi		Gaya		Net. Total	
	Quantités	Droits	Quantités	Droits	Quant.	Droits
Bois de feu (stère)	5 135	109 725	6 860	240 100	9995 349	825
Ronier (nb)	-	-	2 062	943 850	2062 943	850
Kapokier	-	-	23	17 250	23 17	250
Divers	-	72 500	-	16 375	-	88 875
TOTAL	-	102 225	-	1 217 575	-	1399 800

Source : Service des Eaux et Forêts
Gaya.

Autant dire qu'à l'exception de la rôneraie de Bana, propriété de l'Etat, les coupes s'effectuent dans la liberté la plus totale. La valeur du produit forestier sur lequel l'Administration perçoit des droits serait donc de 12 à 15

(1) : Limites excédant donc celles du Projet.

millions de francs (1). Ce produit contrôlé représente-t'il 1/5ème ou 1/10ème du produit réel ? Il est difficile de le savoir mais, surtout dans la région de Gaya, la forêt procure à la population un complément de revenus appréciable.

Le Service des Eaux et Forêts, dénué de moyens (2), ne contrôle pratiquement pas l'exploitation des forêts et a, dans le domaine du reboisement, une action limitée aux villages. Une pépinière, à Gaya, fournit des plants d'ombrage (diffusés par le Service de l'Agriculture) et des arbres fruitiers. Elle alimente une grande partie du Département, notamment les arrondissements de Loga et de Birmi N'Gaouri, dépourvus de pépinières.

En 1967, la production de la pépinière de Gaya a été la suivante :

• - 18 957 neems
5 012 cailcédras
3 542 manguiers
760 nérés
155 gao
65 eucalyptus
etc...

Un projet, à l'échelle du Département de Dosso, destiné à améliorer et à accroître la production de "bois de village" (bois de feu) et à créer des brise-vents, a été élaboré par le Service des Eaux et Forêts. Echelonnés sur trois ans, les investissements s'élevaient à 15 millions de francs

(1) : calcul effectué sur la base de 500 F. le stère de bois de feu et 2 500 F. le ronier.

(2) : au 30 Septembre 1967, il y avait un préposé et trois gardes forestiers à Gaya et deux gardes forestiers à Dogondoutchi.

environ pour 450 hectares plantés. À notre connaissance, ce projet n'a eu aucune suite, ce qui paraît regrettable, car la vocation forestière du Sud du Dallol Maouri semble être réelle. Enfin, toujours dans le Sud du Dallol (1), la cueillette de kapok fournit des revenus d'appoint d'autant qu'elle s'effectue pendant la saison sèche (février-mars). Le kapok, tout en fournissant une matière première à l'artisanat local (oreiller, matelas, coussins) est surtout commercialisé en dehors de la région ou exporté. Jusqu'en 1962, la commercialisation était organisée par l'Administration, comme celle de l'arachide ou du coton ("traite") mais la baisse des cours officiels a contribué à réduire les quantités commercialisées. Le chiffre officiel de production le plus élevé a été atteint en 1955 (192 T.). En 1962, dernière année où la traite a été organisée, une société dahoméenne, bénéficiant d'une situation de monopole, achetait le kapok 14 francs le kilo alors que dans le Dallol (Tounouga, par exemple) le commerce local pratiquait un prix sensiblement plus élevé : 30-32 F./Kg. A l'heure actuelle, le kapok est soit, utilisé sur place soit, exporté sur Niamey. Le cours varie approximativement entre 15 Francs le kilo à la cueillette et 50 Francs le kilo pendant la saison des pluies.

(1) : la couverture forestière du Nord est extrêmement réduite, ce qui pose des problèmes graves d'érosion.

La Pêche -

Pratiquée dans le fleuve Niger et dans les mares permanentes ou temporaires du Dallol, la pêche n'occupe que quelques dizaines de pêcheurs à titre permanent. Dans les mares, très souvent, ce sont les enfants qui pêchent avec des moyens très rudimentaires. On peut se demander si la rusticité des méthodes et du matériel ne permet pas, en fait, de maintenir un certain équilibre entre les ressources et la production, ceci surtout dans les mares.

Le poisson est rarement consommé frais mais est séché ou fumé. Sous cette forme, il fait l'objet d'un commerce intense aussi bien sur le plan local qu'à l'exportation (1). L'un des centres de production de poisson fumé est Barba (ou Berba) dans le Dallol Fogha. Sur tous les marchés enquêtés dans le Sud du Dallol Maouri, le poisson provenait de ce village.

La production annuelle - mares et fleuves - est de l'ordre de quelques dizaines de tonnes. Bien que ce soit de sa compétence, le Service des Eaux et Forêts n'intervient pas dans le Dallol dans le domaine de la pêche qui demeure une activité artisanale très traditionnelle.

Les Mines -

La seule ressource minérale exploitée dans le Dallol Maouri est le sel (2) utilisé aussi bien pour la consommation humaine que pour la consommation animale. Bien qu'étant à

(1) : Nigéria et Ghana principalement.

(2) : En fait, c'est surtout dans Dallol Fogha (Fogha veut dire sel en Haoussa) que l'extraction du sel a une certaine importance ; on ne le trouve dans le Dallol Maouri qu'après le confluent entre les deux Dallols.

l'origine d'un commerce très actif, nous avons rencontré du Sel du Dallol Haouri au Nord de Dogondoutchi et surtout sur tous les marchés visités au Nigéria, le sel n'est qu'une activité complémentaire de saison sèche. Les "saulniers" temporaires viennent s'installer quelques mois dans le Dallol en vue de satisfaire quelque besoin monétaire (1) puis retournent à leurs cultures dès les premières pluies. La vente du sel est organisée par des commerçants ou par des intermédiaires (Dilalis).

La technique de fabrication du sel est primitive - la terre salée est égouttée et l'eau salée est bouillie ; après évaporation, le résidu constitue le sel - pénible et lente. Malgré tout, le débouché étant assuré, c'est une source sûre de revenus monétaires.

L'Artisanat -

Dans toutes les branches où la concurrence des produits industriels ne joue pas, l'artisanat et la fabrication domestique d'objets utilitaires restent très vivants. Dans les autres branches, la dégradation de l'artisanat semble avoir été plus rapide que le passage d'une économie de subsistance - justifiant, par définition, l'artisanat familial - à une économie pourtant très partiellement monétarisée dans laquelle l'achat de produits substituables à ceux de l'artisanat pèse très lourd sur les faibles ressources monétaires des familles. Cependant, cet abandon ou cette désaffection pour les produits artisanaux locaux paraît être irréversible dans la mesure où les prix des produits manufacturés (tissus par exemple) sont moins élevés, où des tech-

(1) : cf. R. ROCHEFEL : rapport de mission 1964.

niques ont été perdues (teinturerie) ou se sont dégradées (bijouterie).

Pourtant, dans le Dallol Maouri, comme dans d'autres régions du Niger, il est particulièrement remarquable de constater à quel point l'utilisation et la valorisation des ressources limitées qu'offre la nature sont totales. Le nombre d'articles, d'objets ou de matériaux produits localement est considérable, notamment dans les branches suivantes :

- construction et habitat : briques ou banco, nattes ;
- habillement: tissage, teinture, chaussures ;
- instruments de cuisine : canaris, calebasses;
- clôtures ;
- matériel agricole.

Ainsi, un village comme Banizoumbou dans le Sud du Dallol Maouri, spécialisé dans la fabrication de "canaris" (1) produit annuellement plusieurs milliers d'unités (2), ce qui se traduit par un revenu monétaire de l'ordre de quelques centaines de milliers de francs. A l'échelle d'un village, et surtout par rapport au village moyen, un tel apport est considérable. Lors de nos tournées sur le terrain, nous n'avons pas étudié de manière approfondie ces problèmes de production artisanale auxquels il faudrait consacrer beaucoup de temps et beaucoup d'enquêteurs. Il n'en demeure pas moins que nous avons été étonnés, notamment lors de nos visites de marchés, par l'importance de cette production artisanale qui, parallèlement aux nom-

(1) : gros récipients de forme sphérique en terre cuite que les familles utilisent pour le transport et la conservation de l'eau.

(2) : l'aire d'influence du marché de Banizoumbou, par ailleurs sans importance, s'étend à plusieurs dizaines de Km.

breux produits de cueillette, contribue à rendre contestables toutes les évaluations relatives au niveau de vie des populations rurales (1).

Il n'existe pas, au niveau national pas plus qu'au niveau régional, de véritable politique de l'artisanat. Des études générales - poterie, fer, cuir et textiles - ont été faites, il y a quelques années, sans déboucher cependant sur des réalisations concrètes. Les perspectives décennales 1965-1974 prévoient la modernisation de secteurs artisanaux importants (fer et cuir notamment) en liaison avec le programme de développement de la culture attelée. On sait que celle-ci, n'ayant jamais atteint le rythme de développement initialement prévu, ne représente pas à l'heure actuelle, (et surtout dans le Dallol Maouri) une demande susceptible de modifier radicalement les structures de production d'un artisanat qui végète.

Le désintérêt pour l'artisanat, secteur qui n'exige pourtant pas de réalisation spectaculaire, est donc total. Même si, à terme, l'artisanat est, dans certaines branches, condamné, dans d'autres, il demeure très vivant. Ni la disparition ni le maintien ne font l'objet de la moindre étude.

Etant donné la rareté des interventions susceptibles d'effets nettement perceptibles, on peut se demander si ce manque d'intérêt pour l'artisanat est justifié.

(1) : On sait que la Comptabilité Nationale ignore complètement cette production artisanale.

Le Commerce

Dans sa forme moderne (1), le commerce n'est représenté dans le Dallol Maouri que par les boutiques de Copro-Niger et par celles de l'UNCC.

A mi-chemin entre ces quelques points de vente qui ignorent de larges secteurs de la Zone du Projet et le commerce que l'on peut appeler traditionnel, on trouve quelques dizaines de gros commerçants dont l'importance excède très largement leurs simples fonctions commerciales puisqu'ils consentent souvent des prêts aux paysans et leur fournissent même des moyens de production (terre, semences, etc..) (2). Ces commerçants, dont les bénéfices sont réinvestis sous forme d'accroissement de stocks, d'achats de terres ou de bétail, constituent, au sens historique du terme, une classe capitaliste mais ils ne sont pas nécessairement orientés vers le progrès.

Puis, on entre dans les formes traditionnelles du commerce à pour cadre physique le marché dont les fonctions économiques sociales et commerciales sont étroitement mêlées. Ce commerce traditionnel, très hiérarchisé⁽³⁾, est à l'origine de relations fort complexes entre les nombreux protagonistes. Une enquête que nous avons effectuée en Avril-Mai 1968 sur 18 marchés de la zone du Projet (dont les principaux résultats sont résumés dans l'annexe n° 1 au présent rapport) fournit quelques éléments sur les commerçants (dioulas), les

(1) : c'est-à-dire régi par un nombre minimum de règles de gestion.

(2) : Dans sa monographie de Kawara Débé, R. ROCHETTE a décrit un personnage de ce genre en mettant assez bien en relief les relations de dépendance existant entre le commerçant et le paysan. Plus qu'une dépendance, c'est une véritable sujétion.

(3) : voir note n° 1 page suivante -

intermédiaires (dilalis) et sur les paysannes qui constituent les trois groupes assurant la quasi-totalité des opérations commerciales.

En fait, bien que cela soit très variable d'un produit à l'autre, il ne faut pas perdre de vue l'aspect tout à fait marginal du commerce de détail en milieu rural. L'autoconsommation, l'artisanat domestique et le troc couvrent une telle part des besoins individuels que les structures commerciales existantes, malgré tous leurs défauts, (par exemple, la multiplication des intermédiaires), permettent, en règle générale, la satisfaction de ce type de besoins. De plus, lorsqu'elles existent et malgré des prix plus bas, les formes plus modernes des structures commerciales ne paraissent pas particulièrement recherchées par les populations. Un bon indice de ce manque d'intérêt pour le commerce moderne - où les relations vendeur-acheteur sont plus impersonnelles que sur le marché où la vente sert de prétexte à de (longues) discussions - peut être fourni par le chiffre d'affaires des boutiques de Copro-Niger et de l'UNCC. A titre indicatif, nous mettons en parallèle ce chiffre d'affaires et les sommes versées par l'UNCC au titre de la commercialisation des arachides. Ces sommes représentant une grande partie des moyens monétaires dont disposent les agriculteurs du Dallol, la comparaison est éloquente (2) :

-
- (1) : cf. "Dogondoutchi, petit centre urbain du Niger" de J.M. GUILLOU et B. HERNANDEZ. Les auteurs de cet article notent à plusieurs reprises cette hiérarchisation : "toute une hiérarchie existe, d'une part, entre les différentes catégories de commerçants et, d'autre part, à l'intérieur de ces catégories", page 333.
- (2) : En fait, un responsable de l'UNCC a qui nous avons montré ces données ne partage pas ce point de vue. Le revenu arachidier dans le Dallol est, par tête d'habitant, peu élevé - compris entre 428 et 792 francs selon les zones contre plus de 4 000 dans la région de Zinder dans l'Est - et, de ce fait, est utilisé à titre principal pour le paiement de l'impôt.

Tableau 55 : Chiffre d'affaires des boutiques de Copro-Niger et de l'UNCC dans le Dallol Maouri (en francs)

<u>Villages</u>	<u>Chiffre d'affaires</u>	<u>Revenu arachidier</u>
<u>Boutiques UNCC (1)</u>		
Tibiri	862 491	19 297 260
Korémaroua	1 113 193	12 957 665
Guéchéhé	1 121 874	17 429 245
Matankari	1 117 605	911 925
Kiessé (9 mois)	563 703	10 715 175
Lido (6 mois)	584 505	6 610 050
<u>Boutiques Copro-Niger (2)</u>		
Dogondoutchi	1 889 000	-
Gaya	3 202 000	-
Boutiques ambulantes	2 912 000	-

Source : UNCC et Copro-Niger

Comme les marchés arachidiens, dans l'arrondissement de Dogondoutchi, sont situés dans des villages dans lesquels l'UNCC(3) a une boutique, on constate que les moyens monétaires mis entre les mains des paysans changent, en quelque sorte, de circuit et passent du circuit moderne qu'est le circuit arachidier.

(1) : du 1er Avril 1966 au 31 Mars 1967

(2) : du 1er Octobre 1967 au 29 Février 1968

(3) : il faut rappeler que l'UNCC a le monopole de la commercialisation de l'arachide dans l'arrondissement de Doutchi. Elle joue le rôle "d'organisme stockeur" vis-à-vis de la SONARA.

chidier à des circuits traditionnels même si une partie importante de ces revenus est utilisée pour le paiement de l'impôt.

Formule originale et particulièrement bien adaptée aux distances et à la faible densité démographique du Dallol, la boutique ambulante est, selon le Directeur de Copro-Niger, largement déficitaire. Cependant, ce n'est pas l'état du réseau routier qui est le seul responsable de ce résultat. Nous avons vu sur le marché de Tiangalla des "dioulas" vendre le sucre et le savon entre 5 et 15 francs de plus que la boutique également présente sur le marché et située à quelques mètres. Interrogé, l'un des "dioulas" nous a affirmé qu'il avait sa propre clientèle qui, malgré des prix légèrement supérieurs, lui est fidèle et que le camion de Copro-Niger, après duquel il s'approvisionne parfois, ne lui fait en définitive aucune concurrence. C'est, semble-t-il, le manque d'information des acheteurs qui est à l'origine d'une telle situation.

De telles attitudes qui, à première vue, semblent être anti-économiques, se rencontrent fréquemment et paraissent provenir d'une échelle de valeurs différente plutôt que d'un comportement fondamentalement anti-économique. Ainsi, lorsque le paysan du sud du Dallol, encadré par la CFDT, refuse de vendre à celle-ci son coton à 28,50 Francs le kilo en le réservant au marché traditionnel où il atteint 50 à 60 F/Kg, il montre qu'il a parfaitement le sens de la valeur de son produit.

Enfin, les auxiliaires du commerce - système bancaire, transports, etc.. - sont pratiquement inexistant dans le Dallol Maouri. Les bureaux de poste de Dogondoutchi et de Gaya permettent d'assurer l'envoi de mandats postaux et le dépôt à un compte chèque postal ou à la caisse d'épargne mais ce système est peu utilisé par les gros commerçants qui ont une préférence pour la liquidité ou qui accroissent leurs stocks si leurs liquidités dépassent un seuil jugé excessif.

Dans le domaine des transports, l'état du réseau routier ne permet pas aux camions de circuler en permanence dans tout le Dallol. Même la piste principale Sabongari-Boureimi n'est praticable qu'au moment de la traite de l'arachide. Ensuite, elle se dégrade lentement pour devenir pratiquement impraticable pendant la saison des pluies. Certaines localités du Sud du Dallol, notamment celles qui sont sur la rive gauche, sont inaccessibles à tout véhicule pendant les mois d'hivernage. On s'explique ainsi que certains villages frontaliers (Dollé en particulier) entretiennent beaucoup plus de relations avec la Nigéria (1) voisine qu'avec le Niger. Les besoins en moyens de transport modernes sont de toute façon limités puisque la structure de la production agricole est telle qu'à l'exception de l'arachide, la plupart des produits transportés le sont par chameau, à dos d'âne ou à dos d'homme.

Tels sont, brièvement résumés, les principaux aspects du commerce dans le Dallol Maouri. Certains aspects seront évoqués à nouveau lors de l'étude de la Commercialisation. Par ailleurs, l'enquête sur les marchés sera reprise en Août et un étudiant nigérien en sciences économiques étudie actuellement pour nous la commercialisation du mil par les gros commerçants.

(1) : bien que la situation actuelle régnant au Nigéria ait légèrement modifié cette situation.

03.04.- La Commercialisation -

Selon les termes de référence de l'économiste, il est prévu une étude approfondie des structures, des mécanismes et des circuits de commercialisation.

Le présent rapport ne constituant qu'un inventaire général de la situation économique du Dallol Maouri, on se limitera à un examen rapide de ces divers aspects de la commercialisation. De nombreux documents ont été rassemblés, la plupart des personnes concernées par la commercialisation aussi bien dans le Dallol Maouri qu'au Niger ont été rencontrées et toutes les informations recueillies feront l'objet d'un rapport ultérieur.

*

* * *

Dans le Dallol Maouri, il n'y a pas de problème général de la commercialisation mais autant de problèmes spécifiques qu'il y a de produits à commercialiser. Cependant, ces problèmes sont spécifiques aux produits et non à la région et, en ce sens, on peut dire que, du point de vue de la commercialisation, le Dallol ne pose pas de problème fondamentalement différent de ceux qui peuvent se poser dans d'autres régions du pays. Que ce soit la proximité de la frontière du Nigéria, que ce soit les problèmes techniques de la commercialisation (stockage, traitement anti-parasitaire, transport, etc...), que ce soit, enfin, le difficile problème de la réponse des structures existantes (1) à un accroissement des productions, rien ne paraît original et véritablement particulier au Dallol.

(1) : Copro-Niger, UNCC notamment.

En négligeant momentanément l'Elevage et la commercialisation de ses produits, si, schématiquement, on oppose la commercialisation des produits vivriers à celle des cultures industrielles, on passe, non seulement, d'un problème dont on ignore à peu près tout (1) à un problème relativement bien connu mais également d'un problème complexe, parce qu'en perpétuelle évolution, à un problème simple, du moins dans ses mécanismes. Par ailleurs, le Dallol Maouri n'est pas une entité séparée de son environnement - même la frontière avec la Nigéria se signale par son extrême perméabilité - il entretient des relations avec les autres régions du Niger tandis qu'à l'intérieur, certains courants d'échange, plus ou moins perceptibles, se manifestent. Que, dans le cadre d'une politique de développement, quel que soit son contenu exact, on assigne à la Zone du Projet des objectifs en terme de production ou en terme de consommation, on n'échappe jamais à une réalité fondamentale: le Dallol Maouri fait partie intégrante d'un espace économique beaucoup plus vaste et, dans le domaine de la commercialisation peut-être plus que dans tout autre, cela signifie, de manière non équivoque, que les solutions aux problèmes de commercialisation, lorsqu'elles existent, dépassent très souvent le cadre géographique de la Zone du Projet. Ainsi, lorsqu'on analyse les structures nouvelles de commercialisation mises en place par le Gouvernement (2), leurs éventuelles carences, généralisées ou propres au Dallol Maouri, posent un délicat problème de remise en cause, à partir de faits régionaux, d'institutions travaillant à l'échelle nationale. En d'autres termes,

(1) : à commencer, rappelons-le, par les quantités produites.

(2) : Copro-Niger, par exemple.

souvent, on peut être amené à conclure que les "instruments" susceptibles de contribuer à l'amélioration de la commercialisation existent mais qu'ils ne fonctionnent pas ou qu'ils fonctionnent mal. Ce genre de conclusion dans un projet régional n'est pas très concret.

*

* *

De cette présentation générale, il découle que concrètement l'étude de la commercialisation, dans un premier temps au moins, ne peut être abordée que de manière empirique, produit par produit. Pour ce faire, nous examinerons pour les principaux produits ou groupes de produits :

- les quantités commercialisées qui doivent permettre de mesurer l'importance du problème de commercialisation et les besoins en structures nouvelles. Sauf pour les cultures industrielles, ces quantités sont estimées. Lorsque le taux d'autoconsommation est très élevé (mil), les quantités commercialisées peuvent varier dans des proportions considérables et le Dallol Naouri d'exportateur net peut devenir importateur net.

- les structures individuelles ou collectives, privées ou publiques, qui assurent la commercialisation.

- les circuits lorsqu'ils existent et lorsqu'ils sont ~~discernables~~.

- les problèmes ou les difficultés qui paraissent perturber, actuellement, les mécanismes de la commercialisation (prix, proximité de la Nigéria, etc..).

Dans l'état actuel de nos connaissances (1), tous ces éléments demeurent très quantitatifs, notamment pour les produits vivriers.

- A - La Commercialisation des Produits vivriers

- Mil et Sorgho

En année moyenne, bien que cela n'exclut pas des déficits locaux, il semble que le Dallol Macouri ait une production couvrant, sinon largement, du moins suffisamment, sa propre consommation (2). De ce relatif équilibre, dû à un taux d'autoconsommation particulièrement élevé, une conclusion s'imposerait : la commercialisation du mil et du sorgho ne porte que sur des quantités insignifiantes et en tant que telle, elle ne pose aucun problème. En fait, si l'on peut, de façon très générale, admettre cette conclusion, il convient de la nuancer en introduisant une dimension spatiale qui complique, quelque peu, l'affirmation précédente.

(1) : Il est à prévoir que, compte tenu des moyens disponibles (personnel surtout), l'amélioration de ces connaissances d'ici la fin de notre mission ne soit pas très grande.

(2) : Dans son étude générale de la Commercialisation des mils au Niger - étude effectuée en 1960 - la SEDES classe la région de Dogondoutchi parmi les zones en équilibre. Par ailleurs, la détermination des rations alimentaires quotidiennes faisant l'objet d'avis très divers, on ne peut estimer la consommation réelle de la Région. Ainsi selon les données, transposées, de la SEDES, la consommation de mil et de sorgho (313 Kg/Unité de consommation/an) de la zone du Projet atteindrait environ 45 000 tonnes, ce qui laisserait un excédent (calculé d'après les données du tableau 42) de l'ordre de 80 000 tonnes. Même en tenant compte des semences et des pertes, il nous paraît difficile d'admettre qu'une telle quantité puisse être commercialisée.

En estimant que le Nord de la Zone du Projet a toujours, en année moyenne, des excédents relativement importants tandis que le Sud est importateur net (1), la commercialisation des mils et sorghos (sans tenir compte des échanges qui s'effectuent au niveau des villages) porte au maximum sur quelques milliers de tonnes. Même si, en fait, les surplus du Dallol Maouri sont beaucoup plus élevés - ce que nous admettrons facilement - il ne faut pas oublier que les paysans stockent des quantités importantes pouvant atteindre jusqu'à une année de consommation familiale et que, d'autre part, le mil n'est que rarement considéré comme une source de revenus monétaires.

Les individus assurant la commercialisation de ces surplus sont généralement les gros commerçants qui, dans les zones rurales, sont les seuls agents économiques disposant de moyens financiers suffisants. Nous manquons d'éléments pour préciser la nature exacte de leur intervention mais une enquête en cours devrait nous fournir des renseignements intéressants. En règle générale, ces commerçants ne stockent pas eux-mêmes les céréales. Ils en assurent simplement la collecte une fois que le débouché est assuré.

Les institutions du secteur public ou semi-public interviennent peu sur le marché du mil et du sorgho. Indirectement, l'Administration intervient par le mécanisme des "prêts de soudure", vieux système hérité de la période coloniale, mais cette intervention qui a une incidence sur les prix se situe malgré tout à la limite de la commercialisation proprement dite. Les autres organismes -Copro-Niger UNCC - n'interviennent que très peu dans le Dallol Maouri.

(1) : pour ses propres besoins ou pour alimenter le Nord du Dahomey - ...

. Du moins, cette intervention n'est pas régulière, ce qui s'explique dans la mesure où les besoins de commercialisation (1) sont eux-mêmes très irréguliers dans le temps et dans l'espace. Durant la campagne 1966/67, l'UNCC a vendu 135 tonnes de mil (acheté dans l'Est) et 108 tonnes de sorgho par l'intermédiaire de ses boutiques coopératives du Dallol Maouri. Le but de cette intervention était de lutter contre la spéculation et, comme le notent les responsables de l'opération après avoir dressé un bilan, ces quantités de céréales, quoique peu importantes, ont contribuer à "tenir les prix" même si, après leur liquidation, les prix ont continué à monter.

Ce type d'intervention, dont le but est moins un véritable approvisionnement des populations qu'une tentative de stabilisation des prix, est intéressant car il ne nécessite pas l'achat de très grosses quantités et, de ce fait, est comparable avec les moyens financiers dont disposent aussi bien Copro-Niger que l'UNCC (2).

Les circuits de commercialisation, dans la mesure où on les identifie à des flux de marchandises réguliers dans le temps comme dans l'espace, n'existent pas dans le Dallol Maouri. D'une année à l'autre, étant donné l'instabilité des niveaux de production, lorsque ces derniers le permettent, les circuits sont orientés, soit vers l'exportation (Dahomey, Nigéria) soit vers les centres urbains. D'après nos observations effectuées dans le Nord du Projet, il

-
- (1) : c'est-à-dire quantités nécessaires pour adapter l'offre à la demande.
 - (2) : à condition toutefois d'acheter le mil au moment où le prix est bas (7 à 8 F/Kg) ce qui n'a pas été fait lors de l'intervention décrite puisque le mil a été payé entre 16 et 23 Francs.

semble que c'est Niamoy qui serait la destination finale du du mil acheté à Bagagi ou à Matankari.

Les problèmes ou les difficultés de la commercialisation des mils et des sorghos sont essentiellement d'ordre technique. Il y a, avant tout, les pertes occasionnées par le stockage traditionnel, pertes que l'on évalue entre 10 et 15 % de la production. Que le mil soit autoconsommé ou commercialisé, le problème technique existe. Même si, dans la mesure où le mil est autoconsommé, ce problème du stockage sort du cadre de la commercialisation, il faut souligner qu'il constitue à l'échelle de tout le Niger une difficulté supplémentaire à la réalisation d'un équilibre alimentaire permanent.

En résumé, les problèmes que la commercialisation du mil semble poser ne sont pas très importants à l'échelle du Dallol Maouri puisque les tonnages commercialisés sont peu élevés.

- Niébés et Voandzou -

Le Nord du Dallol Maouri est largement excédentaire pour ces deux légumineuses qui n'entrent dans la consommation alimentaire que pour une part beaucoup plus faible que les céréales. À la différence du mil pourtant, à prix égal, le niébé ou le voandzou sont commercialisés au détriment de la consommation familiale tandis qu'en année de surproduction, le niébé sera utilisé pour l'alimentation du bétail (1). En fait, c'est surtout le voandzou que le

(1) : cette utilisation tendant à se généraliser dans la mesure où les cours ont baissé sensiblement depuis quelques années.

Dallol produit en excédent mais sa commercialisation est très mal connue. D'après notre enquête sur les marchés (cf. annexe I page 12), il semble que le voandzou soit commercialisé en grande partie localement car il se situait à la troisième place dans la liste des produits adoptés par les paysannes sur les marchés. De plus, le voandzou est une culture faite traditionnellement par les femmes sur des parcelles très réduites, ce qui nous incite à penser que l'autoconsommation doit être particulièrement élevée à la différence du niébé qui est exporté ou vendu dans d'autres régions du pays.

Les quantités commercialisées ne dépassent pas quelques centaines de tonnes.

Si Copro-Niger a, dans le passé, acheté des niébés, elle n'intervient plus à l'heure actuelle dans le Dallol Maouri et la commercialisation de ces produits est donc le fait du commerce traditionnel.

L'un des problèmes posés par la commercialisation du niébé est l'échec des expériences, tentées sur une échelle relativement grande, de Copro-Niger en 1962/64. Le souvenir de cet échec, dû en partie à des prix d'achat inférieurs aux prix promis (1), n'est pas encore effacé.

- Le Riz

Le Dallol Maouri, étant un très faible producteur de riz, toute la production est consommée localement et on peut considérer la région comme étant importatrice nette de riz provenant d'autres régions du Niger (région de Tillabéry).

(1) : par la suite, la destruction par les charançons d'une partie importante des achats a parachevé l'échec purement commercial de l'opération.

surtout). La consommation de riz, bien qu'étant en accroissement, n'est encore réservée qu'à une minorité car, à la différence du mil, il ne peut être produit partout et nécessite donc des moyens monétaires dont la famille moyenne ne dispose pas.

- Les autres cultures

Les oignons sont produits en petites quantités, le centre de production le plus important étant la mare de Birni Lokoyo, au Nord de Dogondoutchi. Produit se conservant bien et faisant l'objet d'une demande stable. La commercialisation de la production du Dallol s'effectue localement tandis que globalement la région importe des oignons du Centre du pays.

La canne à sucre, culture d'introduction récente (1) dans la région Nord (Fadama) et plus ancienne dans le Sud (Bengou) est une variété non utilisable industriellement. C'est la canne de bouche dont le marché local - voire régional - absorbe la production sans difficulté du moins jusqu'à une date récente. Bien qu'un camion vienne chaque semaine de Niamey pendant la saison des récoltes, selon les personnes rencontrées à Guéchéché et à Fadama, il y aurait, depuis peu, une véritable saturation du marché local. Cette situation prouverait essentiellement de l'accroissement très rapide des superficies cultivées (2). Ce phénomène est d'ailleurs général au Niger où l'on enregistre

(1) : correspond à la remontée de la nappe.

(2) : on comprend cette attitude des paysans, si l'on se souvient des revenus moyens à l'hectare que procure cette culture.

une régression très nette des surfaces consacrées à la canne à sucre (dans l'Est principalement). Comme cela nous a été dit sur le terrain, la seule augmentation des moyens de transports ne sera qu'un palliatif car Niamey, qui ne représente pas un marché extensible indéfiniment, risque aussi d'être saturé. La solution, à terme, réside peut-être dans l'implantation de variétés de canne à sucre utilisables pour une sucrerie artisanale tout en maintenant, si les superficies le permettent, une production de canne à sucre de bouche compatible avec les débouchés existants.

*

* *

Tels sont rapidement entrevus les principaux problèmes que pose la commercialisation des cultures vivrières. Il ne semble pas, à l'heure actuelle, que nos études et enquêtes, qui seront entreprises (ou qui se poursuivront) durant le deuxième semestre, infirmeront nos affirmations ou nos hypothèses. Les problèmes de commercialisation et les difficultés à résoudre sont liés à la régularisation des productions vivrières afin que l'équilibre alimentaire pratiquement réalisé en année moyenne - ne puisse être perturbé par la spéculation. Or, sur le plan agronomique, cet objectif, si louable soit-il, est perpétuellement remis en cause par l'irrégularité de la pluviométrie dont dépend en définitive l'ampleur des problèmes de commercialisation (1).

(1) : que ce soit dans le sens de l'écoulement des produits ou dans le sens de l'approvisionnement.

- Les cultures industrielles

Deux cultures industrielles - très inégales en importance - font l'objet d'une commercialisation organisée selon le système de la traite (1). Pour l'arachide, on peut estimer que, mis à part les semences et la part réservée à la consommation familiale, toute la production est commercialisée, tandis que pour le coton, la part commercialisée empruntant le circuit que contrôle la CFDT est beaucoup plus modeste.

L'Arachide

On connaît avec une précision très satisfaisante les tonnages effectivement commercialisés puisque la SONARA qui dispose du monopole de la commercialisation, indique dans ses rapports d'activité les tonnages achetés, par marché arachidier.. Ceux-ci sont au nombre de 14 dans la zone du Projet auxquels nous ajouterons deux marchés (2) situés à proximité mais en dehors des limites du projet. Ces deux marchés reçoivent une partie de leurs arachides de la zone du Projet. En revanche, un marché comme Kore-maroua qui est dans la situation inverse, reçoit des arachides de l'extérieur de la zone du Projet. On peut donc admettre une certaine compensation.

(1) : la date du début des opérations de commercialisation et les marchés sur lesquels les achats s'effectuent sont fixés par le Gouvernement tout comme les prix d'ailleurs.

(2) : Tiangalla et Malgorou.

Depuis sa création, la SONARA a acheté sur les 16 marchés arachidiers du Dallol Naouri les tonnages ci-dessous. A titre de comparaison, nous avons indiqué les quantités achetées dans tout le Niger.

Tableau 56 : Production arachidière commercialisée dans le Dallol Naouri 1963/68 (base décortiquées)

<u>Année</u>	<u>Dallol Naouri</u> (Kg)	<u>Niger</u> (tonnes)	<u>Dallol/Niger</u> (%)
1962/63	3 138 192	92 340	3,39
1963/64	2 109 039	114 130	1,84
1964/65	2 825 605	106 361	2,65
1965/66	5 060 604	156 081	3,24
1966/67	7 638 282	193 000	3,95
1967/68	5 532 786	182 000 (provisoire)	3,04

Source : SONARA

Les structures de la commercialisation de l'arachide dans le Dallol (comme dans le reste du Niger) sont extrêmement simples. Entre les producteurs et la SONARA, un seul intermédiaire apparaît : l'organisme stockeur (O.S.) qui achète les arachides sur les marchés, contrôle qualité et poids, effectue l'ensachage, assure le stockage et la surveillance des arachides jusqu'à ce que la prise en charge par la SONARA s'effectue (1).

(1) : La SONARA achète uniquement des arachides en coques dans la région du projet. Elle assure le décorticage dans son usine de Dosso, alors que dans l'Est une partie importante des arachides est décortiquée par les paysans.

Cette limitation du nombre d'intermédiaires qui réduit les frais de commercialisation au minimum (la commission des O.S. est de 140 F/Tonne en coques et 200 F/Tonne décortiquées) a permis, entre autres, de limiter la baisse des prix d'achat depuis le début de l'alignement sur les cours mondiaux.

Les organismes stockeurs qui sont généralement les anciens commerçants ou sociétés qui exportaient eux-mêmes les arachides, sont très peu nombreux dans le Dallol. Dans l'arrondissement de Gaya, deux O.S. seulement, commerçants du secteur privé, se partagent à peu près également (1) les tonnages commercialisés. Dans l'arrondissement de Dosso c'est l'UNCC, par l'intermédiaire de ses marchés autogérés ou de ses marchés coopératifs qui a le monopole de la commercialisation " primaire ". On peut difficilement imaginer des structures plus simples et, dans notre prochain rapport semestriel, nous verrons que ce sont les réductions des frais de commercialisation sur les marchés (notamment les frais financiers) qui, beaucoup plus que les structures, pourraient diminuer le coût global de la commercialisation et maintenir ainsi les revenus des paysans à un niveau à peu près stable.

Les circuits de commercialisation sont à l'image des structures, c'est-à-dire aussi simples. Chaque marché arachidier draine la production de sa zone d'influence, puis les arachides mises en sac sont transportées sur Dosso d'où après avoir été décortiquées, elles sont expédiées sur Cotonou (Dahomey) via Parakou.

(1): en 1966/67, les deux O.S. ont acheté respectivement 2 467 et 2 328 tonnes et, en 1967/68, respectivement 1 954 et 1 816 tonnes.

A noter que le nombre de marchés est suffisant et que dans l'ensemble ils sont bien répartis. Certains d'entre eux cependant n'assurent que la commercialisation de tonnages très faibles et l'on peut se demander si cela est intéressant pour les organismes stockeurs et le Service de l'Agriculture qui contrôle ces marchés (en 1967/68: Gaya 50,8 T. Matankari 60,2 tonnes). A moins de changements importants et durables dans la répartition géographique de la production, leur suppression paraît s'imposer.

Les problèmes posés par la commercialisation sont nombreux mais l'un des plus importants - le prix d'achat au producteur - dépasse totalement le cadre géographique du Dallol et même celui du Niger dans la mesure où ce dernier n'est pas le seul producteur mondial d'arachides. Les autres problèmes - approvisionnement des marchés en fonds, compression des frais de commercialisation - se posent à l'échelle du Niger tout entier et nous aurons l'occasion d'étudier en quoi ce qui se passe dans la Zone du Projet est susceptible d'être amélioré.

Le Coton

Avec un peu plus de 20 tonnes commercialisées par la CFDT durant la campagne 1967/68, on ne peut dire que la commercialisation du coton dans le Dallol Maouri pose des problèmes particulièrement complexes. La différence la plus importante par rapport à l'arachide paraît être le fait que le commerce traditionnel absorbe des tonnages beaucoup plus important que la CFDT. Selon le Service de l'Agriculture de Gaya, la production totale de coton serait en moyenne pour les dernières années de 120 tonnes environ.

En fait, il ne s'agit pas toujours du même produit puisqu'on a, d'une part, les variétés sélectionnées que diffuse la CFDT et, d'autre part, les variétés traditionnelles utilisées par l'artisanat local. Depuis l'implantation de la CFDT dans le Dallol, les tonnages suivants ont été commercialisés :

Tableau 57 : Production cotonnière commercialisée
1964/67 (coton graines)

Année	Dallol Maouri (kg)	Niger (tonnes)	Dallol/Niger (%)
1964/65 (1)	3 344	6 807	0,05
1965/66	5 350	6 058	0,09
1966/67	15 025	6 708	0,22
1967/68	28 950	6 168	0,48

Source : CFDT

Les structures de la commercialisation, étant donné que la CFDT intervient à chaque étape de la production et de la commercialisation, sont très simples. Productrice de coton par l'intermédiaire des paysans à qui elle fournit les moyens de production et l'encadrement, la CFDT achète (2) sur les marchés déterminés, comme pour l'arachide, par l'Administration. Elle assure ensuite elle-même le stockage

(1) : En 1964/65, 119 kilos ont été achetés dans l'arrondissement de Doutchi.

(2) : Dans la région Centre (Maggia) qui est grosse productrice de coton, l'UNCC a créé en 1967/68 des coopératives cotonnières qui fonctionnent de manière très satisfaisante.

et l'évacuation sur l'usine de décorticage de Parakou au Dahomey. Il n'y a plus que 4 marchés dans la Zone du Projet dont certains ne rassemblent que des tonnages dérisoires (Gaya : 565 kilos en 1966).

Actuellement, le problème qui se pose aux responsables de la CFDT touche beaucoup plus la production (avec des incidences sociologiques très marquées : cf. p. 108) que la commercialisation. Dès que le volume de production atteindra un tonnage plus élevé, le refus de vendre le coton à 29 Francs/Kg (contre 60 à 70 sur les marchés traditionnels), explicable dans la mesure où le paysan ne cultive pas une superficie suffisante de coton et n'applique pas, avec rigueur, les techniques culturales recommandées par la CFDT, disparaîtra.

En 1966/67, sur 344 planteurs du Dallol Maouri, encadrés par la Compagnie, 171 (50 %) ont accepté de vendre et, généralement, une partie de leur production seulement. En 1967/68, 75 planteurs sur 148 ont commercialisé une partie de leur production.

*

* * *

Très superficiellement, nous venons de donner un aperçu qualitatif de la commercialisation dans le Dallol Maouri. Les questions relatives aux marges de commercialisation (pour les cultures industrielles seulement) seront étudiées ultérieurement tout comme le problème des prix (1)

(1) : encore qu'on ne puisse s'attendre à des relations étroites entre niveau des prix et productions commercialisées.

ou celui des relations entre le Dallol Maouri et la Nigéria. Ces questions, intéressantes en elles-mêmes, demandent beaucoup de temps et des moyens en personnel dont nous ne disposons pas. De plus, elles ne sont pas propres au Dallol Maouri qui, pas plus pour la commercialisation que pour les autres aspects évoqués dans la présente étude, ne se signale par la spécificité de ses problèmes.

*

* * *

03.05 - CONCLUSION

AU TERME DE CE RAPPORT PARTIEL PROVISOIRE, IL NE SAURAIT ÊTRE QUESTION DE PRÉCISER LES ORIENTATIONS FUTURES DU TRAVAIL DE L'ÉCONOMISTE. TROP D'ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX (HYDROLOGIE, PÉDOLOGIE ENTRE AUTRES) FONT ENCORE DÉFAUT. TOUT AU PLUS PEUT-ON ESSAYER DE RÉSUMER L'INVENTAIRE QUI VIENT D'ÊTRE FAIT EN DISTINGUANT LES ATOUTS DU DALLOL MAOURI DE SES FAIBLESSES LES PLUS APPARENTES.

LES ATOUTS DE LA RÉGION PEUVENT SE RÉSUMER EN TROIS POINTS (1)

- UNE POPULATION TRAVAILLEUSE,
- UN ENCADREMENT COOPÉRATIF ENCORE INSUFFISAMMENT DENSE MAIS PROMETTEUR,
- DES INSTRUMENTS DE MODERNISATION PARFAITEMENT ADAPTÉS (CNCA, UNCC, CFDT) MÊME S'ILS NE FONCTIONNENT QU'AU RALENTI DANS LE DALLOL MAOURI.

LES FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE DU DALLOL ET LES OBSTACLES QU'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DEVRA SURMONTER NOUS PARAISSENT ÊTRE LES SUIVANTS :

(1) VALABLES SURTOUT DANS LA RÉGION NORD

- LE DALLOL MAOURI EST SANS HOMOGÉNÉITÉ ET NÉCESSITE DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES BEAUCOUP PLUS QUE DES PROJETS ÉTABLIS À L'ÉCHELLE DE TOUTE LA RÉGION
- DE PLUS, EN TANT QUE RÉGION, LE DALLOL EST MAL INTÉGRÉ ET SOUFFRE DE L'ABSENCE DE VOIES DE COMMUNICATION MODERNES COMME, EN RÈGLE GÉNÉRALE, D'INFRASTRUCTURE MODERNE.
- L'ENCADREMENT DES PAYSANS ET DES ÉLEVEURS EST PARTICULIÈREMENT FAIBLE ET TOUTES LES ACTIONS DE VULGARISATION N'ONT PAS L'EFFICACITÉ QU'ELLES DEVRAIENT AVOIR.

ON NE PEUT DIRE, EN EXAMINANT CES TRAITS CARACTÉRISTIQUES, QUE LE DALLOL MAOURI DIFFÈRE RÉELLEMENT DU RESTE DU PAYS ET CETTE SIMILITUDE DEVRAIT DONNER UNE VALEUR D'EXEMPLE À TOUTE EXPÉRIENCE QUI SERA TENTÉE DANS LA ZONE DU PROJET.

* * *

*

A N N E X E

1

PROJET DE MISE EN VALEUR

DU DALLOL MAOURI

NIAMEY LE 27 MAI 1968.

NOTE SOMMAIRE

SUR UNE PRÉ-ENQUÊTE EFFECTUÉE SUR
LES MARCHÉS DU DALLOL MAOURI

I - GÉNÉRALITÉS SUR L'ENQUÊTE

BUT DE L'ENQUÊTE : PRÉCISER LES MÉCANISMES DE LA COMMERCIALISATION TRADITIONNELLE - DÉTERMINER S'IL EXISTE DES CIRCUITS TRADITIONNELS.

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 19 AVRIL - 17 MAI 1968.

NOMBRE DE MARCHÉS ÉTUDIÉS : 18 SUR 19 (8 DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAYA, 10 DANS CELUI DE DOGONDOUTCHI).

MOYENS UTILISÉS : DEUX ENQUÊTEURS DU NIVEAU CEP, PARLANT FRANÇAIS ET HAOUSSA ONT ÉTÉ ENGAGÉS LE 15 AVRIL. SANS QUE L'ON PUIsse PARLER D'UNE FORMATION VÉRITABLE, LES QUESTIONNAIRES LEUR ONT ÉTÉ EXPLIQUÉS DE MÊME QUE LES BUTS DE L'ENQUÊTE ET LES DIFFICULTÉS PRATIQUES AUXQUELLES ILS DEVAIENT SE HEURTER.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : ETANT DONNÉ QUE CERTAINS JOURS - VENDREDI PAR EXEMPLE - IL Y A JUSQU'À 5 MARCHÉS, LE FAIT D'AVOIR UN SEUL VÉHICULE NOUS A OBLIGÉ À PROLONGER L'ENQUÊTE EN N'UTILISANT PAS À TEMPS COMPLET LE PERSONNEL ET EN PERDANT UN TEMPS PRÉCIEUX EN DÉPLACEMENTS.

AVEC LE MÊME NOMBRE D'ENQUÊTEURS ET UN VÉHICULE SUPPLÉMENTAIRE, LE TRAVAIL AURAIT PU ÊTRE FAIT EN 10 JOURS. PAR AILLEURS, L'UN DES ENQUÊTEURS, LICENCIÉ À LA FIN DE L'ENQUÊTE, N'A PAS EFFECTUÉ SON TRAVAIL AVEC LE SÉRIEUX NÉCESSAIRE, CECI MALGRÉ NOS MULTI-

PLES Avertissements. Certains de ses questionnaires ont donc été retirés lors du dépouillement.

LES QUESTIONNAIRES.

QUATRE QUESTIONNAIRES AVAIENT ÉTÉ ÉLABORÉS :

- QUESTIONNAIRE N° 1 : COMMERÇANTS OU DIOLAS
 - QUESTIONNAIRE N° 2 : PAYSANNES
 - QUESTIONNAIRE N° 3 : CAMIONS
 - QUESTIONNAIRE N° 4 : INTERMÉDIAIRES OU "DILALIS"
- LE PREMIER QUESTIONNAIRE DEVAIT NOUS PERMETTRE D'AVOIR UN APERÇU DE LA GAMME DES PRODUITS VENDUS. 97 QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ REMPLIS CE QUI CORRESPOND AU MOINS À 50 % DES COMMERÇANTS PRÉSENTS SUR LES MARCHÉS ENQUÊTÉS. L'ORIGINE DES PRODUITS VENDUS, LEUR PROPRIÉTÉ EFFECTIVE, LE NOMBRE DE MARCHÉS FRÉQUENTÉS PAR LES "DIOLAS" ET LE CARACTÈRE SAISONNIER OU ANNUEL DE CETTE PROFESSION, ÉTAIENT LES AUTRES POINTS SUR LESQUELS CE QUESTIONNAIRE DEVAIT NOUS FOURNIR DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE.
 - LE DEUXIÈME QUESTIONNAIRE, DE LOIN LE PLUS UTILISÉ (224 RÉPONSES), S'ADRESSAIT AUX PAYSANNES QUI REPRÉSENTENT UNE FRACTION IMPORTANTE DE LA POPULATION PRÉSENTE SUR LES MARCHÉS. IL NOUS A PERMIS D'OBTENIR L'AIRE D'INFLUENCE DE CHAQUE MARCHÉ, LA NATURE DES PRODUITS APPORTÉS, LES ACHATS OU LES INTENTIONS D'ACHATS, LES MOTIFS DE LA VENTE.
 - LE QUESTIONNAIRE N° 3 N'A ÉTÉ QUE TRÈS PEU UTILISÉ. D'UNE PART, LA DEUXIÈME PARTIE DE NOTRE ENQUÊTE DANS LE SUD SE SITUAIT EN UNE PÉRIODE DE PLUIES QUI ONT ENDOMMAGÉ LES PISTES, D'AUTRE PART, IL FAUT RECONNAÎTRE QUE LE CAMION EST, DANS LA MAJORITÉ DES CAS RENCONTRÉS, UN MOYEN DE TRANSPORT DISPROPORTIONNÉ À LA NATURE ET AU RYTHME DE L'ACTIVITÉ DES MARCHÉS (EN CETTE SAISON DU MOINS).
 - LE DERNIER QUESTIONNAIRE CONCERNE UNE CATÉGORIE TRÈS PARTICULIÈRE D'INDIVIDUS QUI NE SONT ASSIMILABLES NI AUX COMMERÇANTS, NI AUX PAYSANS : LES INTERMÉDIAIRES

OU "DILALIS". CHARGÉS DE REVENDRE POUR LE COMPTE D'AUTRUI, TROIS TYPES DE PRODUITS :

- MIL, SORGHO, NIÉBÉS, RIZ, MAÏS, ETC ..
- PAGNES, BOUBOUS, COUVERTURES, ETC..
- BÉTAIL,

ILS EXERCENT EN APPARENCE LES FONCTIONS DU COMMERCANT MAIS LEURS POUVOIRS EN TANT QUE TELS SONT LIMITÉS. TRÈS SOUVENT, LORSQU'UN CLIENT SE PRÉSENTE, LE DILALI N'ACCEPTERA DE VENDRE QU'APRÈS AVOIR CONSULTÉ LE PROPRIÉTAIRE. DANS D'AUTRES CAS, LE DILALI A PLUS D'INITIATIVES MAIS ELLES SONT FONCTIONS DE LA NATURE DES LIENS QUI L'UNISSENT AU PROPRIÉTAIRE DES PRODUITS.

71 DILALIS ONT ACCEPTÉ DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE.

EN RÉSUMÉ LE TABLEAU SUIVANT DONNE LE NOMBRE ET LA NATURE DES QUESTIONNAIRES UTILISÉS PAR SOUS-PRÉFECTURE.

NBRE DE MARCHÉS ENQUETÉS	<u>DOGONDOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
	10	8	18
COMMERCANTS	55	42	97
PAYSANNES	122	102	224
CAMIENS	9	6	15
INTERMÉDIAIRES	42	29	71
TOTAL	228	179	407

DANS L'ENSEMBLE, LES PERSONNES INTERROGÉES ONT RÉPONDU SANS RÉTICENCE ET LES RÉSULTATS, MÊME S'ILS NE FONT QUE CONFIRMER DES CHOSES CONNUES, SONT INTÉRESSANTS.

II - LES RÉSULTATS

UN PREMIER DÉPOUILLEMENT RAPIDE A DONNÉ LES RÉSULTATS SUIVANTS.

A - QUESTIONNAIRE N° 1 - COMMERCANTS - 97 RÉPONSES

QUESTION 1 - ORIGINE DES COMMERCANTS

ELLE EST LOCALE OU RÉGIONALE. ON CONSTATE UNE CERTAINE COUPURE ENTRE LA RÉGION NORD ET LA RÉGION SUD PUISQU'AUCUN VILLAGE NE RAYONNE PAR SES "DIOULAS" À LA FOIS SUR LES MARCHÉS DU NORD ET SUR CEUX DU SUD. PAR ARRONDISSEMENT, LES VILLAGES D'ORIGINE DES COMMERCANTS CITÉS LE PLUS SOUVENT SONT :

	<u>DOGONDOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	
FADAMA	3 FOIS.	GAYA	14 FOIS
MATANKARI	8 FOIS	BENGOU	3 FOIS
DOUTCHI	6 FOIS	SABONGARI	3 FOIS
GUÉCHÉMÉ	3 FOIS	Dioundiou	2 FOIS
LOGA	2 FOIS	Goudou	2 FOIS
		Koutoumbou	2 FOIS

POUR FADAMA, L'EXPLICATION EST SIMPLE. IL S'AGIT DU PLUS GROS MARCHÉ DU DALLOL ENTRE BAGAGI ET GAYA. LES DIOULAS SONT ORIGINAIRES DE FADAMA MÊME (5 SUR 9 D'APRÈS NOTRE ENQUÊTE), CE QUI NE SIGNIFIE DONC PAS QUE LE VILLAGE EST UNE PLAQUE TOURNANTE COMMERCIALE MAIS SOULIGNE SIMPLEMENT L'IMPORTANCE DU MARCHÉ.

CE RÔLE DE CENTRE DE REDISTRIBUTION NOUS PARAIT PLUTÔT ÊTRE TENU PAR MATANKARI AU NORD (D'AUTANT PLUS QUE LE MARCHÉ DE CE VILLAGE EST DE FAIBLE IMPORTANCE) ET, DANS UNE MESURE MOINDRE, PAR DOUTCHI.

DANS LE SUD, AU CONTRAIRE, ON PEUT CONSIDÉRER QUE GAYA PAR SA SITUATION À PROXIMITÉ DU DAHOMEY EST UN CENTRE DE REDISTRIBUTION DONT LA ZONE D'INFLUENCE RECOUVRE UNE LARGE PARTIE DU DALLOL MAOURI.

QUESTION 2 - FRÉQUENTATION DES MARCHÉS

COMME ON EN TROUVERA L'EXPLICATION PAR LA SUITE, LES DIOLAS FRÉQUENTENT ASSEZ RÉGULIÈREMENT UN NOMBRE ASSEZ LIMITÉ DE MARCHÉS, GÉNÉRALEMENT SITUÉS DANS UNE AIRE GÉOGRAPHIQUE RESTREINTE. LES TABLEAUX SUIVANTS ILLUSTRENT ASSEZ BIEN CE PHÉNOMÈNE.

Nombre de Dioulas

<u>FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DE</u>	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
1 MARCHÉ	18	14	32 32,9
2 MARCHÉS	15	7	22 22,6
3 MARCHÉS	12	8	20 20,6
4 MARCHÉS	2	1	3 3,1
5 MARCHÉS	1	-	1 1,0
AUCUN	7	12	19 19,6
TOTAL	55	42	97 100 %

Nombre de Dioulas

<u>FRÉQUENTATION IRRÉGULIÈRE DE</u>	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
1 MARCHÉ	18	14	32 32,9
2 MARCHÉS	4	9	13 13,3
3 MARCHÉS	2	1	3 3,1
AUCUN	31	18	49 50,4
TOTAL	55	42	97 100 %

80 % DES DIOULAS INTERROGÉS FRÉQUENTENT RÉGULIÈREMENT UN MARCHÉ ET 60 % FRÉQUENTENT AU MAXIMUM DEUX MARCHÉS.

EN PLUS DES MARCHÉS FRÉQUENTÉS RÉGULIÈREMENT, PRÈS DE LA MOITIÉ DES COMMERÇANTS (49,3 %) FRÉQUENTENT IRRÉGULIÈREMENT UN OU PLUSIEURS MARCHÉS.

QUESTION 3 - PRODUITS VENDUS

Nous avions demandé à nos enquêteurs de dresser la liste des principaux produits vendus par les dioulas. Il ne pouvait être question de relever tout ce qu'ils vendent étant donné la très grande hétérogénéité de produits et surtout leur importance quantitative très variable! Nous avons relevé ainsi 67 produits différents dans le Nord et 85 dans le Sud. Il est intéressant de noter que le dioula n'est pas toujours complémentaire des autres vendeurs (intermédiaires ou paysannes). Très souvent comme eux, il vend des pagnes, du sel, du piment ou même du mil. Mais en règle générale, le commerçant vend surtout des produits manufacturés importés. La liste suivante nous indique les principaux produits rencontrés (le classement étant fait à partir du nombre de fois où les enquêteurs les ont rencontrés).

<u>PRODUITS</u>	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
SAVON	23	15	38
ALLUMETTES	19	11	30
BONBONS	18	10	28
FIL À TISSER	17	8	25
PILES ÉLECTRIQUES	16	16	32
CHAUSSURES	14	6	20
PARFUMS	10	11	21
SUCRE	12	9	21
PAGNES	11	3	14
CIGARETTES	11	4	15

LA LISTE CI-DESSUS EST REPRÉSENTATIVE DE LA GAMME DES PRODUITS INDUSTRIELS IMPORTÉS À USAGE COURANT. IL FAUDRAIT AJOUTER DES BIJOUX À BON MARCHÉ, QUELQUES CONSERVES (CONCENTRÉ DE TOMATES SURTOUT) QUELQUES FRIANDISES, DES MÉDICAMENTS À USAGE COURANT (ASPIRINE), DES POMMADES ET COSMÉTIQUES, ETC...

BIEN QUE NOUS N'AYONS PAS RELEVÉ L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE CES PRODUITS (NOUS CONTENTANT DE L'ORIGIN E DU GROS-SISTE) IL EST CERTAIN QUE LA NIGÉRIA APPROVISIONNE LARGEMENT LES DIOLAS. CE PROBLÈME QUI EST IMPORTANT MAIS QUI N'EST PAS SPÉCIFIQUE AU DALLOL MAOURI POURRAIT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE PARTICULIÈRE.

QUESTION 4 - ORIGINE DU (OU DES) GROSSISTE(S) AYANT AP-
PROVISIONÉ LE DIOLUA.

POUR CETTE QUESTION, NOUS NOUS SOMMES CONTENTÉS DE DEMAN-
DER LE VILLAGE OU LA VILLE DU COMMERCANT QUI APPROVISION-
NE LE DIOLUA. PARFOIS L'ENQUÊTEUR A OBTENU LE NOM DU GROS-
SISTE CE QUI POURRA NOUS SERVIR ULTÉRIEUREMENT. LE TA-
BLEAU SUIVANT REGROUPE, PAR RÉGION, LES VILLES ET VILLA-
GES CITÉS PLUS FRÉQUENTMEN

<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>	
NBRE DE FOIS	NBRE DE FOIS	NBRE DE FOIS	%
NIAMEY 28	NIAMEY 18	(46)	41
NIGÉRIA 16	NIGÉRIA 10	(20)	18
DOUTCHI 10	GAYA 10	-	
BALEYARA 3	MALANVILLE 3	-	
KOREMAROUA 3	DOSO 2	-	
DIVERS(8) 1	DIVERS(5) 1	-	
PAS DE RÉ PONSE 3	PAS DE RÉ PONSE 3	-	
<hr/>			
TOTAL 61	51	(66)	59%

N.B. QUELQUES RÉPONSES FONT ÉTAT DE PLUSIEURS SOURCES
D'APPROVISIONNEMENT.

CE TABLEAU EST INTÉRESSANT CAR IL MONTRÉ QUE LA NIGÉRIA N'A PEUT-ÊTRE PLUS LE MONOPOLE QU'ELLE AVAIT IL Y A QUELQUES ANNÉES. ON TROUVE BEAUCOUP PLUS DE PRODUITS IMPORTÉS DE LA ZONE FRANC (TISSUS, SUCRE...). NIAMEY EST LE CENTRE DE REDISTRIBUTION DE TRÈS LOIN LE PLUS IMPORTANT CE QUI, SI L'ON CONSULTE UNE CARTE, PARAIT ÊTRE ABERRANT. LES DEUX SOUS-PRÉFECTURES, DOUTCHI SURTOUT, ET GAYA, SONT DES CENTRES-RELAIS DE NIAMEY (DOUTCHI) ET MALANVILLE(GAYA)

■ ■ ■

DE PLUS, L'EXISTENCE DE BOUTIQUES COPRO-NIGER DANS CES DEUX AGLOMÉRATIONS (CITÉES 4 FOIS COMME SOURCE D'APPROVISIONNEMENT DANS LA RÉGION DE GAYA) TEND À SURESTIMER LEUR IMPORTANCE COMMERCIALE. GAYA, SANS LA PROXIMITÉ DE MALANVILLE, CENTRE COMMERCIAL RÉELLEMENT IMPORTANT, N'AU-RAIT QU'UN RÔLE TRÈS LIMITÉ.

AINSIX, APRÈS NIAMEY, C'EST EN FAIT LA NIGÉRIA (1) QUI DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT LA SOURCE PRINCIPALE D'APPROVISIONNEMENT DES DIOULAS.

QUESTION 5 - PROPRIÉTÉ DES PRODUITS MIS EN VENTE

IL NOUS A PARU IMPORTANT DE SAVOIR SI LES DIOULAS ÉTAIENT DES COMMERÇANTS "LIBRES" OU S'ILS DÉPENDAIENT D'UN GROS-SISTE. DANS CE DERNIER CAS, ON AURAIT AINSI UNE NOUVELLE CATÉGORIE ENTRE L'INTERMÉDIAIRE (DILALI) ET LE DIOULA, VÉRITABLE PROPRIÉTAIRE DES PRODUITS QU'IL MET EN VENTE.

PRODUITS APPARTENANT	DOUTCHI (NBRE)	GAYA (NBRE)	ENSEMBLE (NBRE)	%
AUX DIOULAS	42	34	76	78,3
À UN TIERS	12	5	17	17,5
PAS DE RÉPONSE	1	3	4	4,1
 TOTAL	 55	 42	 97	 100,0

ON PEUT CONCLURE À LA LECTURE DE CE TABLEAU QUE LE DIOULA EST GÉNÉRALEMENT PROPRIÉTAIRE DE SON STOCK. DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUTCHI, L'IMPORTANCE DU NOMBRE DE DIOULAS NON INDÉPENDANTS PEUT S'EXPLIQUER PAR LA PRÉSENCE À DOUTCHI COMME À MATANKARI, DE TRÈS GROS COMMERÇANTS DONT L'INFLUENCE EST INDÉNIABLE.

(1) FAIT SIGNIFICATIF QUI CONFIRME LES RÉPONSES À LA QUESTION, 1, À L'EXCEPTION DE NIAMEY, LES DIOULAS DU NORD ET DU SUD NE CITENT JAMAIS LES MÊMES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT. CECI DEMEURE VALABLE POUR LA NIGÉRIA À PARTIR D'où, BATIAKA ET MAKIERA ALIMENTENT LE NORD DU DALLOL TANDIS QUE KANGUI-WAYE, ARGUNGU ET KEMBA ALIMENTENT LE SUD.

QUESTION 6 - LE COMMERÇANT ACHÈTE-T-IL DES PRODUITS SUR LE MARCHÉ ?

A POSTERIORI, L'EXAMEN DE LA LISTE DES PRODUITS GÉNÉRALEMENT MIS EN VENTE PAR LES DIOULAS (PRODUITS MANUFACTURÉS) ENLÈVE UNE PARTIE DE SON INTÉRÊT À CETTE QUESTION DONT LE TABLEAU SUIVANT LIVRE LES RÉPONSES PAR RÉGION.

<u>LE DIOULA</u>	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
ACHÈTE SUR LE MARCHÉ (1)	10	3	13
N'ACHÈTE PAS	32	31	63
PAS DE RÉPONSE	13	8	21
	55	42	97

DANS L'ENSEMBLE, ON PEUT DIRE QUE LE DIOULA SE LIMITE DANS SON RÔLE DE VENDEUR. LORSQU'IL ACHÈTE, CE SERA SUR UN MARCHÉ FRONTALIER - IL ACHÈTERA ALORS À UN AUTRE DIOULA -- ET LES PRODUITS (TISSUS, SAVONS, ETC...) AINSI ACHETÉS À SON COMPTE SERONT REVENDUS SUR D'AUTRES MARCHÉS. DANS PLUSIEURS CAS, LE DIOULA NOUS A MÊME DÉCLARÉ QU'IL TRAIT À NIAMEY REVENDRE LES PRODUITS AINSI ACHETÉS. LORQU'ON CONNAÎT LES DIFFÉRENCES DE PRIX POUVANT EXISTER POUR LES PRODUITS FAISANT L'OBJET D'UN TEL COMMERCE ET, SURTOUT LES QUANTITÉS TRÈS FAIBLES QUI SONT CONCERNÉES PAR CE GENRE DE TRAFIC, ON DÉCOUVRE À QUEL POINT LA CONCEPTION DU BÉNÉFICE QU'A LE DIOULA EST PEU ORTHODOXE.

QUESTION 7 - LE DIOULA EXERCÉ-T-IL SON ACTIVITÉ TOUTE L'ANNÉE OU CULTIVE-T-IL SES CHAMPS EN HIVERNAGE ?

CETTE DERNIÈRE QUESTION AVAIT POUR BUT DE MIEUX CONNAÎTRE LE DIOULA. ÉTAIT-IL ENCORE CULTIVATEUR OU, AU CONTRAIRE, S'ÉTAIT-IL DÉTACHÉ TOTALEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE?

-
- (1) IL S'AGIT ÉVIDEMMENT D'ACHAT DE PRODUITS EN VUE DE LEUR REVENTE SUR D'AUTRES MARCHÉS. LES DIOULAS DÉCLARANT ACHETER DES PRODUITS POUR LEUR PROPRE CONSOMMATION SONT DONC EXCLUS.

LE NOMBRE RELATIVEMENT RÉDUIT DE MARCHÉS FRÉQUENTÉS EN MOYENNE PAR LES DIOULAS (QUESTION 2) NOUS FOURNISSEAIT DÉJÀ UNE RÉPONSE PARTIELLE. LE TABLEAU SUIVANT PRÉCISE ENCORE CE POINT.

	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
CULTIVE EN HIVER-			
NAGE	51	23	74
NE CULTIVE PAS	3	15	18
(1)			
PAS DE RÉPONSE	1	4	5
 TOTAL	55	42	97

PLUS DE 76 % DES DIOULAS SONT DONC ENCORE CULTIVATEURS. CE POURCENTAGE EST CONFORME D'UNE PART, À LEUR LOCALISATION, D'AUTRE PART, AUX TRADITIONS. LE NOMBRE RELATIVEMENT ÉLEVÉ DE COMMERÇANTS NE CULTIVANT PAS DANS LE SUD PEUT S'EXPLIQUER PAR LA PRÉSENCE DE NOMBREUX DAHOMÉENS QUI FRÉQUENTENT UN NOMBRE IMPORTANT DE MARCHÉS. Ce SONT PRATIQUEMENT LES SEULS COMMERÇANTS "PROFESSIONNELS".

B - QUESTIONNAIRE N° 2 - PAYSANNES - 224 RÉPONSES

QUESTION 1 -

DEVANT NOUS PERMETTRE DE DÉTERMINER - GROSSIÈREMENT - LES AIRES D'INFLUENCE DES MARCHÉS (CE TRAVAIL SERA FAIT SOUS FORME DE CARTES LORSQUE NOUS TROUVERONS UN DESSINATEUR) LES RÉPONSES À CETTE QUESTION APPELLENT DE NOTRE PART LES REMARQUES SUIVANTES:

- LES MARCHÉS SONT D'INÉGALÉ IMPORTANCE ET LE SIMPLE FAIT DE LES VISITER SUFFIT À LE DÉMONTRER. MAIS SI LES MARCHÉS

-
- (1) NOUS AVONS RENCONTRÉ UN DIOULA QUI NE CULTIVE PAS LUI MÊME MAIS QUI PAIE DES MANŒUVRES POUR CULTIVER SES CHAMPS.

LES PLUS IMPORTANTS (GAYA, BAGAGI, FADAMA, TIANGALLA) ATTIRENT PLUS DE MONDE, LEURS AIRES D'INFLUENCE RESPECTIVES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT PLUS ÉTENDUES. TOUS LES DÉPLACEMENTS SE FAISANT À PIED, ON TROUVERA RAREMENT DES PAYSANNES PARCOURANT UNE DISTANCE SUPÉRIEURE À 30 KM. — CE QUI EST DÉJÀ CONSIDÉRABLE — QUELLE QUE SOIT L'IMPORTANCE DU MARCHÉ. LA DIFFÉRENCE D'IMPORTANCE DES MARCHÉS SE TRADUIT PLUTÔT PAR LE NOMBRE QUE PAR L'ÉLOIGNEMENT DES VILLAGES REPRÉSENTÉS.

D'AUTRE PART, UN AUTRE FACTEUR EXERCÉ UNE INFLUENCE NON NÉGLIGEABLE SUR L'ÉTENDUE DES AIRES D'INFLUENCE : LA PROXIMITÉ DES MARCHÉS CONCURRENTS OU LA PRÉSENCE SIMULTANÉE DE DEUX MARCHÉS, BENGOU ET MALGOROU DANS LA RÉGION DE GAYA PAR EXEMPLE. ENFIN, COMME NOUS L'AVONS DIT AU DÉBUT DE CETTE NOTE, CERTAINS MARCHÉS ONT ÉTÉ ENQUÊTÉS LE LENDemain DE LA PREMIÈRE PLUIE DE LA SAISON (DOUMAÏGA, TIANGALLA). CELA FAUSSE INDÉNIABLEMENT LES RÉSULTATS.

QUESTION 2 -

LE NOMBRE DES MARCHÉS FRÉQUENTÉS RÉGULIÈREMENT OU IRRÉGULIÈREMENT QUE NOUS FOURNIT LE TABLEAU CI-DESSOUS MONTRÉ QUE 131 PAYSANNES SEULEMENT SUR 224 FRÉQUENTENT UN MARCHÉ RÉGULIÈREMENT (58,4 %).

NOMBRE DE MARCHÉS	FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE				FRÉQUENTATION IRRÉGULIÈRE			
	DOUTCHI NB.	GAYA NB.	ENSEMBLE NB.	%	DOUTCHI NB.	GAYA NB.	ENSEMBLE NB.	%
1	46	37	83	63,3	61	47	108	98,2
2	20	16	36	27,5	1	1	2	-
3	5	3	8	6,1	-	-	-	-
4	1	1	2	1,5	-	-	-	-
PAS DE RÉPONSE	1	1	2	1,5	-	-	-	-
TOTAL	73	58	131	100,0	62	48	110	100,0

DANS LA MAJORITÉ DES CAS (80 %), LE DILALI N'EST QU'UN PAYSAN QUI OCCUPE SES LOISIRS EN SAISON SÈCHE EN ESSAYANT D'ACCROÎTRE SON REVENU. RARES SONT DONC LES DILALIS TENANT LEUR RÔLE D'INTERMÉDIAIRE TOUTE L'ANNÉE. MÊME DANS CE CAS, (GAYA NOTAMMENT), ILS ONT LEURS PROPRES CHAMPS QU'ILS CULTIVENT EUX-MÊMES, PUISQUE LE MARCHE NE LES AC-CAPARE EN GÉNÉRAL QU'UN JOUR PAR SEMAINE, OU QU'ILS FONT CULTIVER.

B - MOTIFS DE L'ACTIVITÉ DU DILALI

LA RÉPONSE ÉTAIT ÉVIDENTE. DANS 62 CAS SUR 71 (87%) LE DILALI EXERCÉ SON ACTIVITÉ POUR ACCROÎTRE SON REVENU. NOUS VERRONS AVEC LES RÉPONSES À LA QUESTION 5 QU'IL N'Y ARRIVE QUE PARTIELLEMENT. D'AILLEURS 14 DILALIS SUR 71 SEULEMENT (20%) TROUVENT SATISFAISANTE LEUR RÉMUNÉRATION.

QUESTION 4 - NATURE DES PRODUITS REVENDUS

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUTCHI, LES RÉPONSES PORTENT SUR 18 PRODUITS DIFFÉRENTS CONTRE 15 DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAYA. SI ON RÉUNIT CES PRODUITS EN GROUPE HOMO-GÈNE, ON OBTIENT PAR RÉGION LES RÉSULTATS SUIVANTS :

<u>PRODUITS CITÉS</u>	<u>DOUTCHI</u>	<u>GAYA</u>	<u>ENSEMBLE</u>
	NBRE DE FOIS	NBRE DE FOIS	NBRE DE FOIS
BÉTAIL	20	9	29
CÉRÉALES ET AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (1)	19	8	27
VÊTEMENTS, TISSUS, COUVERTURES, CHAUSSURES	26	28	54
DIVERS	1(2)	3(3)	4
PAS DE RÉPONSE	1	-	1
 TOTAL	67	48	115

(1) - Y COMPRIS LE SEL DU FOGHA

(2) - HARNACHEMENT DE CHEVAL

(3) - HOUES ET HILAIRES

* * * 17 *

QUESTION 5 - GAINS DES DILALIS

L'ÉVENTAIL DES RÉMUNÉRATIONS EST EXCESSIVEMENT LARGE PUISQUE CERTAINES RÉPONSES FONT ÉTAT DE 10 FRS TANDIS QUE D'AUTRES FONT ÉTAT DE 1 000 FRS.

EN REGROUANT LES RÉPONSES PAR TRANCHE DE REVENUS DÉCLARÉS NOUS OBTENONS, PAR RÉGION, LES RÉSULTATS SUIVANTS:

GAIN QUOTIDIEN	DOUTCHI		GAYA		ENSEMBLE	
	FRÉQUENCE	RELATIVE	FRÉQUENCE	RELATIVE	FRÉQUENCE	RELAT
ABSOLUE		CUMULÉE	ABSOLUE	RELATIVE	CUMULÉE	ABSOL
0 - 49	4	9,5	9,5	7	24,1	24,1
50 - 99	9	21,4	30,9	9	31,0	55,1
100 - 149	8	19,0	49,9	6	20,7	25,8
150 - 199	6	14,3	64,2	-	-	-
200 - 249	2	4,8	69,0	2	6,9	82,7
250 - 299	2	4,8	73,8	1	3,4	86,1
300 - 499	-	-	-	-	-	-
500 - 999	5	11,9	85,7	3	10,3	96,4
1000 ET PLUS	2	4,8	90,5	-	-	-
PAS DE RÉPONSE	4	9,5	100,0	1	3,4	99,8
TOTAL	42	100,0		29	100,0	
					71	100,0

EN REGROUANT LES DONNÉES DU TABLEAU CI-DESSUS EN TROIS TRANCHES ON OBTIENT LES RÉSULTATS SUIVANTS :

GAIN QUOTIDIEN	DOUTCHI	GAYA	ENSEMBLE
MOINS DE 150	21 (49,9 %)	22 (75,8 %)	43 (60,4 %)
150 - 499	10 (23,9 %)	3 (10,3 %)	13 (18,3 %)
500 ET PLUS	11 (26,2 %)	4 (13,7 %)	15 (21,1 %)
TOTAL	42 (100)	29 (100)	71 (100)

60,4 % DES DILALIS GAGNENT DONC MOINS DE 150 FRS PAR JOUR.

IL EST INTÉRESSANT DE NOTER QUE C'EST LA REVENTE DU BÉTAIL QUI PROCURE LES GAINS LES PLUS ÉLEVÉS. DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUTCHI, LES 9 DILALIS AYANT DÉCLARÉ PLUS DE 200 FRS DE REVENU REVENDAIENT TOUS DU BÉTAIL (1). A GAYA, CE SONT 5 DILALIS SUR LES 6 GAGNANT PLUS DE 200 FRS QUI REVENDENT DU BÉTAIL. TOUS LES AUTRES DILALIS SE HEURTENT À LA CONCURRENCE DES PAYSANNES (MIL, RIZ, SORGHO) OU DES COMMERÇANTS (TISSUS, VÊTEMENTS) CE QUI EXPLIQUERAIT LES MONTANTS NETTEMENT INFÉRIEURS DE LEURS GAINS. POUR LE BÉTAIL AU CONTRAIRE, LA VENTE SE FAIT QUASI EXCLUSIVEMENT PAR LES DILALIS.

QUESTION 6 - ORIGINE DES PRODUITS

COMME LE PROPRIÉTAIRE CONFIE GÉNÉRALEMENT LES PRODUITS SUR LES LIEUX MÊMES DU MARCHÉ, IL A ÉTÉ DIFFICILE D'EN DÉTERMINER L'ORIGINE. POUR LE BÉTAIL CEPENDANT NOUS AVONS NOTÉ QUE TRÈS SOUVENT LES ANIMAUX VENAIENT DE TRÈS LOIN (FILINGUÉ SURTOUT, ET MÊME DU MALI).

QUESTION 7 - RAPPORTS PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS - DILALIS

DANS L'ENSEMBLE UNE GRANDE FIDÉLITÉ ET UNE GRANDE CONFIANCE RÈGNENT ENTRE LE PROPRIÉTAIRE ET LE DILALI. ELLES SONT D'AILLEURS NÉCESSAIRES PUISQUE, DANS CERTAINS CAS (BÉTAIL SURTOUT), LE DILALI FIXE LUI-MÊME LE PRIX DE VENTE. MAIS CES RAPPORTS DÉMEURENT TRÈS VARIABLES SELON LES PRODUITS REVENDUS ET LES INDIVIDUS EN PRÉSENCE.

III - CONCLUSIONS

CES PREMIERS RÉSULTATS QUI VIENNENT D'ÊTRE ANALYSÉS BRIÈVEMENT PERMETTENT DE TIRER LES CONCLUSIONS SUIVANTES :

- LE MARCHÉ QUELLE QUE SOIT SON IMPORTANCE N'A QU'UNE AIRE D'INFLUENCE RÉDUITE À L'EXCEPTION DE QUELQUES MARCHÉS SPÉCIALISÉS (BANIZOUMBOU : CANARIS; BAGAGI-FADAMA : BÉTAIL)

(1) - À NOTER QUE LE 10ÈME DILALI AYANT UN GAIN SUPÉRIEUR À 200 FRS AURAIT GAGNÉ 750 FRS EN REVENDANT DU MIL, CE QUI EST ABERRANT SI L'ON CONSIDÈRE LES QUANTITÉS REVENDUES. IL S'AGIT D'UNE ERREUR DE L'ENQUÊTEUR.

- LES COMMERÇANTS ET INTERMÉDIAIRES DEMEURENT, DANS LA MAJORITÉ DES CAS, DES AGRICULTEURS QUI TROUVENT DANS CETTE ACTIVITÉ COMMERCIALE UN MOYEN D'ACCROÎTRE LEURS REVENUS.
- LES QUANTITÉS MISES EN VENTE SUR LES MARCHÉS, QUE CE SOIT PAR LES COMMERÇANTS, PAR LES INTERMÉDIAIRES OU PAR LES PAYSANNES, SONT PEU IMPORTANTES TOUT COMME LES GAINS CORRESPONDANTS.
- ON NE PEUT À PROPOS DES MARCHÉS RENCONTRÉS, PARLER DE CIRCUITS DE COMMERCIALISATION AU SENS OÙ L'ON ENTEND CETTE EXPRESSION DANS UNE ÉCONOMIE DÉVELOPPÉE. LE CIRCUIT IMPLIQUE, EN EFFET, UNE CERTAINE FIXITÉ DANS LE TEMPS ET DOIT NÉCESSAIREMENT PORTER SUR UN VOLUME MINIMUM DE PRODUITS. CETTE DOUBLE EXIGENCE NE PARAÎT PAS REMPLIE À L'HEURE ACTUELLE. DE PLUS, TOUT SEMBLE INDICER, POUR UN PRODUIT COMME LE MIL, D'UNE PART QUE LE CIRCUIT VARIE D'UNE ANNÉE À L'AUTRE SELON LES RÉSULTATS AGRICOLES DES DIFFÉRENTES RÉGIONS, D'AUTRE PART QUE CE CIRCUIT EST ENTRE LES MAINS D'INDIVIDUS — GROS COMMERÇANTS — QUI N'INTERVIENNENT PAS DIRECTEMENT SUR LES MARCHÉS.

NOUS NE VOYONS PAS D'INTÉRÊT À POURSUIVRE CETTE ENQUÊTE PLUSIEURS MOIS COMME CELA ÉTAIT PRÉVU INITIALEMENT. LE NOMBRE ACCRU DE RÉPONSES NE MODIFIERAIT GUÈRE LE SENS DES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE. TOUT AU PLUS POSERAIT-IL UN PROBLÈME DE DÉPOUILLEMENT.

AFIN DE NE PAS LIMITER LES RÉPONSES À UNE SAISON PARTICULIÈRE — FIN DE SAISON SÈCHE — NOUS ENVISAGEONS DONC DE REPRENDRE CETTE ENQUÊTE DURANT DEUX À TROIS SEMAINES PENDANT LA SAISON DES PLUIES (AOÛT) ET APRÈS LES RÉCOLTES (NOVEMBRE — DÉCEMBRE)/.

R.D.HIRSCH

A N N E X E

MONSIEUR BELLONCLE, DIRECTEUR DU SERVICE DE LA COOPÉRATION, UNCC

MONSIEUR M. LANCELIN, UNCC

MONSIEUR PUISSOCHET, CONSEILLER TECHNIQUE À LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

MONSIEUR LE DIRECTEUR TECHNIQUE DE COPRO-NIGER

MONSIEUR D. BUCQUOIT, DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA SONARA

MONSIEUR D. DOLD, CHEF DE LA RÉGION DU NIGER, CFDT

MONSIEUR P. BONTE, IFAN- CNRS

3) FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT ET DES ARRONDISSEMENTS

MONSIEUR AHMED MOUDDOUR, CHEF DES SERVICES AGRICOLES DU DÉPARTEMENT DE DOSO

MONSIEUR PHILIPPE ROBART, CHEF DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DU DÉPARTEMENT DE DOSO

MONSIEUR A. DAN TATA, DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UNCC

MONSIEUR LE CHEF DU SERVICE DES EAUX ET FORÊTS, GAYA

MONSIEUR TIEMOU GAOH, CHEF DU SERVICE DE L'AGRICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE DOTUCHI

MONSIEUR ABDOU LAYE MOHAMED, CHEF DU SERVICE DE L'AGRICULTURE DE GAYA

MONSIEUR BOUREMA SEYDOU, MONITEUR D'AGRICULTURE DU DISTRICT DE GAYA

MONSIEUR H.M. TOGBÉ, CHEF DU SERVICE DE L'ELEVAGE DE GAYA

MONSIEUR EL HADJ ALESSANE, CHEF DU SERVICE DE L'ELEVAGE DE DOGONDOUTCHI

MONSIEUR BAHANE LOUCHÉ, ANIMATION RURALE, DOGONDOUTCHI

MONSIEUR LE CHEF DU POSTE ADMINISTRATIF DE DIOUNDIOU.